République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE
Option : ARCHITECTURE et PATRIMOINE

LA RENAISSANCE DE LA CALÉRE DANS UNE LOGIQUE DE RÉCONCILIATION TERRE/MER

Cas d'étude : Quartier de la Calére – Sidi El Houari – Oran

Soutenu le 27 juin 2019 devant le jury :

Président: Mr. OUADAH Fethi – Ingénieur - UABT TLEMCEN

Examinateur: Mr. CHIALI Abdessamad – MAB - UABT TLEMCEN

Examinateur : Mr. CHALABI Mohamed Charafeddine – Architecte - UABT TLEMCEN

Encadrant : Mr CHIALI Moustafa – MAA - UABT TLEMCEN

Présenté par :-GUERROUDJ El-hadi Omar
Matricule : 15072-T-14
- KHEDIM Nabil
Matricule : 15042-T-14

Année académique : 2018-2019

Remerciements

Tout d’abord, on remercie LE BON DIEU le tout puissant de nous avoir donné l’inspiration, la volonté, la patience et le courage pour mener à bien ce travail.
La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes, qui nous ont généreusement apporté leur aide et leur soutien. Nous tenons à en remercier quelques-uns en particulier.

Nous souhaitons tout d'abord adresser toute notre gratitude à notre Encadreur, Monsieur ‘CHIALI MUSTAPHA’ , pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, et toutes les informations qu’il nous a transmises, et qui ont contribué à alimenter notre réflexion et a bien mener notre travail.

Nous tenons à remercier spécialement madame Seddiki Naima, qui a consacré beaucoup de son temps si précieux pour notre orientation durant toute l’année et de nous avoir accompagné jusqu’à l’accomplissement de ce travail, vous avez été pour beaucoup dans notre cursus.

Nous tenons aussi à remercier notre chef de département monsieur Lobiyed Abdessamad, qui nous a généreusement offert toute son aide pour la documentation concernant notre sujet d'étude et ses conseils avisés sur la ville d’Oran.

Aussi nous tenons à remercier Mr Rachedi Mohammed, qui nous a été d'un précieux conseil en tant qu'ingénieur génie civil lors de la conception de la partie technique du projet.

Aux membres de jury : Monsieur OUADAH Fethi d’avoir accepté de présider le jury, Monsieur CHIALI Abdessamad. Et Monsieur CHALABI Mohamed Charafeddine qui nous ont honorés pour l’intérêt qu’ils ont porté à l’examination de ce travail.

Nous désirons aussi exprimer toute notre reconnaissance envers notre département d‘architecture, nos professeurs pour la qualité de l‘enseignement qu‘ils nous ont prodigué au cours de ces cinq années passées à l‘université de Abou Bekr Belkaid Tlemcen.

Enfin nous voudrions exprimer notre reconnaissance envers les amis et collègues qui nous ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de notre cursus et spécialement à une amie, et une sœur de cœur mademoiselle Bouacha Hamida .

GUERROUDJ El-hadi Omar

KHEDIM Nabil

Dédicaces

Dédicaces GUERROUDJ El-hadi Omar :

Je dédie cet ouvrage

A mes parents qui m'ont soutenu et encouragé durant toutes ces années d'études. Qu'ils trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

A mes grand parents, mes frères et sœurs et ceux qui ont partagé avec moi tous les moments lors de la réalisation de ce travaille. Ils m'ont chaleureusement supporté et encouragé tout au long de mon parcours.

A ma famille, mes proches et a tous mes amis qui m'ont encouragé, et à qui je souhaite tout le succès.

A mon binôme KHEDIM Nabil pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.

Enfin une dédicace à toute la promotion de juin 2019.

Dédicaces KHEDIM Nabil :

Je voudrais tout d'abord dédicacer ce mémoire à ma famille. A ma chère Maman qui a toujours été la première à croire en moi. A mon cher Papa, qui m'a toujours encouragé à poursuivre mes études et qui m'a offert les conditions nécessaires pour ma réussite.

A mes grands-parents, à mes chères frères et sœurs et à tous les membres de ma famille.

A toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin, à élaborer ce travail dans les meilleures conditions, et qui m'ont soutenu jusqu'à la fin, jamais je ne pourrais oublier tous les efforts qu'ils ont voués à mon égard.

À mon binôme GUERROUDJ Omar (lezaar) et sa famille, qui a eu la patience de me supporter durant tout notre parcours universitaire, et qui m'a soutenu et encouragé pendant tous les moments difficiles.

A toutes les personnes qui me sont chères…

Et enfin une dédicace à tous mes collègues de la promotion juin 2019.

Résumé

Le patrimoine architectural et urbain est le fruit et l'expression de toute une époque vécue et symbole de passage de plusieurs civilisations. Aujourd'hui les centres anciens sont connus comme l'espace urbain le plus ancien et représentent l'identité de toute une population de la ville. Mais ces noyaux historiques, ne cessent de subir des bouleversements tout au long de leurs histoires, et font face à de nombreux problèmes du a la modernisation des villes, cette modernisation fait que ces centres historiques n'arrivent plus à s'adapter à la vie et aux exigences de la société contemporaines et cela explique leur état de délabrement et de dégradation avancée.

Sid El Houari est le noyau le plus ancien de la ville d'Oran, et un témoin éloquent de cette situation. Ce centre historique témoin d'une richissime histoire portée sur son sol, renfermant de multiples monuments historiques (l'église St Louis, l'hôpital Baudens, la porte de Canastel…) qui nécessitent une sauvegarde et une mise en valeur. Mais ce dernier a subi des interventions successives sur son tissu et qui ont abouti à son morcellement, ce qui a mené à son enclavement vis-à-vis du reste du tissu urbain nouveau.

L'image de ce dernier a commencé à se détériorer, notamment avec la marginalisation de ses espaces. Des vides urbains sont apparus un peu partout suite à l'abondance des strates en limite du noyau historique, donnant naissance à des zones charnières (abords immédiats du noyau historique). La dégradation de ces zones est accentuée, résultat d'un défaut d'intégration dans la dynamique urbaine et causant ainsi la déstructuration du centre ancien.

Dans cette optique, notre recherche s'intéresse à l'étude de l'abord nord du centre ancien de Sidi El Houari et plus précisément le quartier de la Calére, étant une zone charnière entre le centre ancien et la zone portuaire. L'enclavement créé par la rupture topographique et la destruction de son cadre bâtis de la part des autorités, est accentué par le manque d'animation et la mauvaise fréquentation de la zone.

Notre intervention autant urbaine qu'architecturale est présentée comme une des possibilités de réponses à cette problématique et vient dans l'optique de recréer cette liaison perdue entre les deux entités et de ressusciter le quartier de la Calére en lui donnant une meilleure image et surtout avec l'espoir de transmettre l'histoire vécue du lieu à travers la mise en lumière des éléments signifiants présents dans les lieux, ainsi que de remédier aux problèmes locaux de manque d'animation, de logements ainsi que d'équipements de base.

Mots clés : Patrimoine, Patrimoine Urbain, Centre historique, Sidi El Houari, Abords, sauvegarde, dynamique urbaine, Réconciliation, Requalification, Articulation, valorisation, Vides urbains.

Abstract

The architectural and urban heritage is the fruit and the expression of a whole lived epoch. Also, a symbol of passage of several civilizations. Nowadays, the old centers are known as the oldest urban space, they represent the identity of an entire population in a specific city. However, these historical nuclei continue to experience upheavals throughout their stories; and they face many problems with the modernization of cities. This modernization means that these historic centers can no longer adapt to the life and demands of contemporary society, this explains their state of disrepair and advanced degradation.

Sid El Houari is the oldest nucleus of the city of Oran, it is an eloquent witness of this situation. This historic center witnesses a rich history on its soil, containing multiple historical monuments such as (St. Louis Church, Baudens Hospital, Canastel Gate ...) that require a safeguard and enhancement. Nevertheless, the latter has undergone successive interventions on its fabric that have resulted in its fragmentation, consequently, this led to its isolation from the rest of the new urban fabric.

The image of the latter began to deteriorate, especially with the marginalization of its species. Urban voids have appeared everywhere due to the abundance of strata at the edge of the historic core, giving rise to hinge zones (immediate surroundings of the historic core). The degradation of these areas is emphasized, the result of an integration failure in urban dynamics and thus causing deconstruction of the old center.

In this perspective, our research is interested in the Northern surrounding of the old center of Sidi El Houari and more precisely the Calera district, being one of the hinge zone between the old center and the harbour area. The isolation is created by the topographic break and the destruction of its frame is constructed by the authorities, they are accentuated by the lack of entertainment and poor attendance area.

Our urban as well as architectural intervention is presented as one of the possible answers to this problem, which comes from the perspective of recreating this lost link between the two entities; resuscitate the marine district by giving it a better image and, above all, with the hope of transmitting the lived history of the place through highlighting the significant elements present in the places, as well as to remedy the local problems of lack of animation, housing as well as basic amenities.

Key words: Heritage, Urban heritage, Historic Centre, Surroundings, Safeguarding, Urban Dynamics, Reconciliation, Requalification, Articulation, Valorization, Urban Voids.

ملخص

يعد التراث المعماري والحضري، ثمرة وصورة عصر كامل ورمز مرور العديد من الحضارات. اليوم تعد هذه المراكز القديمة أقدم منطقة حضرية في المدينة، وتمثل هوية جميع سكان المدينة. لكن هذه المناطق التاريخية، تشهد اضطرابات دورية وتواجه العديد من المشاكل وذلك يعود للتحديث الذي تشهده المدن، هذا التحديث جعل هذه المراكز التاريخية غير قادرة على التكيف مع اسلوب العيش ومطالب المجتمع المعاصر وهذا ما يفسر حالة التردي والتدهور المتقدم الذي تشهده هذه المناطق.

سيدي الهواري هو أقدم منطقة حضرية لمدينة وهران، وهو شاهد بليغ على هذا الوضع. هذا المركز التاريخي شاهد على الغنى التاريخًي، حيث يضم العديد من الآثار التاريخية (كنيسة القديس لويس، ومستشفى بودينز، باب كاناستيل ...) التي تتطلب حماية وإعادة الاعتبار. لكن هده الاخيرة شهدت عدة تدخلات متتالية والتي أدت إلى تطور غير متجانس، مما أدى إلى عزلها عن بقية النسيج الحضري الجديد.

بدأت صورة المناطق الحضرية في التدهور، خاصة مع تهميش العديد من أجزائه. حيث ظهرت الفراغات الحضرية في أماكن متعددة ومختلفة نتيجة تهميش الطبقات التاريخية خاصة المداخل، مما أدى إلى ظهور مناطق عازلة في المحيط المباشر للوسط التاريخي. تدهور هذه المناطق في تزايد، نتاج خلل متعلق بدمج هذه المناطق في الديناميات الحضرية وبالتالي التسبب في اتلاف المركز القديم.

في هذا المنظور، يركز بحثنا على دراسة المدخل الشمالي للمركز القديم لسيدي الهواري وعلى الأخص حي لاكالار، كونها واحدة من المناطق الفاصلة بين المركز القديم ومنطقة الميناء. العزلة الناجمة عن الاختلاف الطبوغرافي وتدمير النسيج العمراني من طرف السلطات، تفاقم بسبب الافتقار إلى الحيوية والارتياد الرديء للمنطقة.

يعد تدخلنا في شفيه الحضري كما المعماري المقدم كإحدى الإجابات المحتملة على هذه المشكلة ويأتي ضمن الرؤية الهادفة إلى إعادة إنشاء هذا الرابط المفقود بين الكيانين وإحياء المنطقة لاكالار من خلال إعطائها صورة أفضل وخاصة على أمل نقل التاريخ المعاش للمكان من خلال تسليط الضوء على العناصر ذات الأهمية الموجودة في المكان، وكذلك لعلاج مشاكل نقص الحيوية، الإسكان والهياكل القاعدية.

الكلمات المفتاحية: التراث، التراث العمراني، المركز التاريخي، المناطق المحيطة، الحماية، الديناميات الحضرية، المصالحة، إعادة التأهيل، الربط، تثمين القيمة، الفراغات الحضرية.

Sommaire

Remerciements I
Dédicaces II
Résumé III
Abstract IV
ملخص V
Sommaire VI
Table des illustrations XI
INTRODUCTION GENERAL : 1
Introduction : 2
Problématique : 3
Hypothèse : 4
Objectifs de recherche : 4
Méthodologie de recherche et structure du mémoire : 5
CHAPITRE I :Approche Théorique Et État D'art 7
Introduction 8
I.1 Définition de concept : 8
I.1.1 Patrimoine : 8
I.1.2 Patrimoine bâti : 8
I.1.3 Patrimoine urbain : 9
I.1.4 Patrimoine architectural : 10
I.1.5 Les valeurs du patrimoine : 10
I.1.6 La notion de « valeur universelle exceptionnelle » : 12
I.2 Émergence de la notion du patrimoine urbain : 12
I.2.1 Approche mémorielle de Ruskin: 12
I.2.2 Approche historique de Site: 13
I.2.3 Approche historial de Giovannoni : 13
I.3 Actions sur le patrimoine : 14
I.3.1 Interventions urbaine : 15
a La requalification urbaine : 15
b La réhabilitation urbaine : 15

c La revitalisation urbaine : 16
I.3.2 Interventions architecturale : 16
a La réhabilitation : 16
b La restauration : 16
c La rénovation : 17
d La reconversion : 17
e Le façadisme : 17
I.4 Définitions des concepts : 18
I.4.1 La réconciliation urbaine : 18
I.4.2 La ville : 18
I.4.3 Le Centre ancien : 18
I.4.4 Le secteur sauvegardé : 18
I.4.5 Les places publiques : 19
I.4.6 Les vides urbains : 19
I.4.7 Les friches urbaines : 19
I.4.8 Le parcourt urbain : 19
I.5 La notion d'abord : 20
I.5.1 Les abords d'un centre historique : 20
I.5.2 Les abords d'un monument : 20
I.6 Auteur et cadres législatives : 20
I.6.1 L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducations, la Science et la Culture : 20
I.6.2 Le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels : 21
I.6.3 Le Conseil International des Monuments et des Sites : 21
I.6.4 L'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture : 21
I.6.5 L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial : 21
I.6.6 Les organismes de financement : 21
a Le Fonds du Patrimoine Mondial : 22
b La Banque Africaine de Développement : 22
c Le Comité de l'École Américaine des Recherches Orientales : 22
d Le Centre International Américain des Recherches Orientales : 22
I.6.7 Législations internationales : 22
a Convention du patrimoine mondial, culturel et naturel : 22

b Recommandations de l'UNESCO : 22
c Conférence internationale pour « la restauration des monuments historiques» Athènes, 1931 : 23
I.6.8 Les chartes : 23
a CHARTE D'ATHÈNES 1931 : 23
b Charte de Venise 1964 : 24
c Charte de Washington 1987 : 24
d Charte de vienne : 24
I.7 Contexte patrimoniale en Algérie : 24
I.7.1 Émergence de la notion du patrimoine en Algérie : 24
I.7.2 Cadre juridique : 25
I.7.3 Les institutions nationales : 26
Conclusion : 26
CHAPITRE II: Approche Analytique 27
Introduction : 28
II.1 Présentation de la ville d'Oran : 28
II.1.1 Situation : 28
II.1.2 Accessibilité : 29
II.1.3 Climatologie : 30
II.2 Présentation du quartier de Sidi El Houari : 30
II.2.1 Situation : 30
II.2.2 Évolution historique de Sidi El Houari : 31
a L'antiquité : 32
b Période Arabo –musulmane (903-1509) : 32
c Première occupation Espagnole (1509 – 1708) : 34
d Première occupation Ottomane (1708 – 1732) : 35
e Seconde occupation Espagnole (1732 – 1792) : 36
f Seconde occupation ottomane (1791-1831) : 37
g Période coloniale Française (1832-1962) : 38
h Période postcoloniale : 40
II.2.3 Délimitation du secteur sauvegardé de Sidi El Houari : 41
II.2.4 Analyse urbaine globale de Sidi El Houari : 43
II.2.5 Problématique du centre ancien de Sidi El Houari : 44

II.3 Présentation de l'aire d'étude : 44
II.3.1 Choix de l'aire d'études : 44
II.3.2 Délimitation de l'aire d'étude : 45
II.3.3 Diagnostique de l'aire d'étude : 46
a Topographie du site : 46
b État Structurelle : 47
c État Fonctionnel : 48
d État Du Bâti : 50
e Richesse patrimoniale de l'aire d'étude : 51
f État Des Hauteurs : 52
g Analyse séquentielle de l'aire d'étude : 54
II.4 Synthèse du diagnostic : 61
II.5 Analyse des exemples thématiques : 63
II.6 Stratégie d'intervention : 64
CHAPITRE III: Approche Conceptuelle 66
Introduction : 67
III.1 Intervention urbaine : 67
III.1.1 Élaboration du programme urbain : 67
a Les enjeux de l'intervention : 68
b Définition du projet : 68
III.1.2 La réponse urbaine : penser le projet urbain par l'espace publique : 70
a Les principes générateurs : 70
b Proposition schématique du master plan : 70
c Avant-projet du master plan : 74
Conclusion : 76
III.2 Intervention architecturale : 77
III.2.1 Présentation du thème et élaboration du programme de base : 77
a Définition du projet : 77
b Présentation du thème de projet : 77
c Principes générateurs du projet : 78
III.2.2 Synthèse de l'analyse du site : 79
a Accessibilité : 79
b Environnement immédiat : 80

c Topographie : 81
III.2.3 Recherches thématiques : 81
III.2.4 Genèse du projet : 88
a Principes d'implantation : 88
b Évolution volumétrique : 90
c Répartition des fonctions : 92
d Programme spécifique : 93
III.2.5 Approche architecturale : 94
a Références stylistiques et description architecturale : 94
b Descriptif des plans : 99
III.1.1.a.1 Plan de masse : 99
III.1.1.a.2 Différents plans du parking a étages : 100
III.1.1.a.3 Différents plans du centre culturel et de loisirs : 100
III.2.6 Approche technique : 107
a Détails constructifs de la structure porteuse et des planchers : 107
b Parois et murs rideaux : 108
c Couverture des atriums : 109
d Circulation : 109
e La toiture végétalisée : 110
f Protection contre incendie : 111
g Acoustique du bâtiment : 112
III.3 Conclusion : 112
CHAPITRE IV : Conclusion Générale : 113
Conclusion générale : 114
Bibliographie : 116
ANNEXE : 119

Table des illustrations

Figures :

Figure 1 : Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture (source : l'auteur) .. 5
Figure 2: Classification des valeurs du patrimoine (monument historique) selon A.Riegl (figure originale) 11
Figure 3 : Localisation de la ville d'Oran 29
Figure 4 : Diagramme climatique de la région d'Oran 30
Figure 5 : Localisation de Sidi El Houari par rapport à la ville d'Oran 31
Figure 6 : Frise chronologique de l'évolution historique de la ville d'Oran. (Par l'auteur) 31
Figure 7 : Site de Portus Magnus 32
Figure 8 : Site de Portus Divini 32
Figure 9 : Emplacement de la ville d'Oran au centre des luttes Umayyades et Fatimides . 33
Figure 10 : Carte illustrant les conquêtes Espagnoles en Afrique du Nord. 34
Figure 11 : Image illustrant le système de fortifications édifié par les espagnols. 35
Figure 12 : plan en perspective illustrant la ville d'Oran 36 36
Figure 13 : Plan Espagnol de la ville d'Oran en 1732 37
Figure 14 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation ottomane. 38
Figure 15 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation Française en 1840. 39
Figure 16 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation Française en 1880. 40
Figure 17 : Photo aérien du quartier de la Calére après l'Independence 40
Figure 18 : Carte de délimitation du quartier de Sid El Houari selon le plan de sauvegarde (modifier par l'auteur). 42
Figure 19 : Illustration des zones homogènes comprises dans les limites du secteur sauvegardé. 43
Figure 20 : Carte de synthèse du développement historique de Sidi El Houari. 43
Figure 21 : Schéma explicatif du profil de la zone d'étude (par : l'auteur) 45
Figure 22 : Délimitation de l'aire d'étude (par : l'auteur). 45
Figure 23 : Vue panoramique de la ville d'Oran depuis la Mer démontrant la nature du terrain 46
Figure 24 : Modélisation 3D du quartier de Sidi El Houari pour démontrer la topographie accidentée 47
Figure 25 : Carte synthèse de l'analyse structurelle à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur). 48
Figure 26 : Carte synthèse de l'analyse fonctionnel à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur). 49
Figure 27 : Carte synthèse de l'analyse de l'état du bâtis à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur). 50
Figure 28 : Carte des monuments classés et non classés. 52
Figure 29 : Carte synthèse de l'analyse des hauteurs à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur). 53

Figure 30 : Carte synthèse de l'analyse séquentielle (par l'auteur)..... 54
Figure 31 : Vue sur la place Kleber……55
Figure 32 : Vue sur la place de la Perle……..……..55
Figure 33 : vue sur le croisement rue Benamara Menouar et boulevard Frères Guerrab.... 55
Figure 34 : L'hôpital Baudens……61
Figure 35 : L'église St Louis et le tunnel Boutin 61
Figure 36 : Carte synthèse du diagnostic (par l'auteur)..... 62
Figure 37 : Carte de la stratégie d'intervention (par l'auteur). 65
Figure 38 : Pourcentages des grandes fonctions urbaines projetées (par : l'auteur). 69
Figure 39 : Plan issue de plan d'Oran 1878……70
Figure 40 : Situation des anciennes voies de la Calére..... 70
Figure 41 : Reconstitution de l'ancien tracé des voies de la Calére (par : l'auteur)..... 71
Figure 42 : Proposition schématique su master plan de la zone de la Calére (par : l'auteur). 72
Tableau 2 : Les différentes fonctions prévues dans la zone d'intervention (par : l'auteur) 74
Figure 43 : Vue 3D de l'aménagement du quartier de la Calére (par l'auteur). 74
Figure 44 :Proposition shématique du master plan 75
Figure 45 : Vue 3D de l'aménagement du quartier de la Calére (par l'auteur). 76
Figure 46 : Carte synthèse de l'analyse du site (par : l'auteur). 79
Figure 44 : Vue sur la rue frères DAHLI……...80
Figure 45 : Vue sur la rue BENAMAR Menouer..... 80
Figure 47 : Vue sur la place de la République……...80
Figure 48 : Vue sur la place Kleber. 80
Figure 49 : Vue sur l'hôpital Baudens……...80
Figure 50 : Vue sur l'église St Louis. 80
Figure 51 : Coupe topographique A-A (par : l'auteur)..... 81
Figure 52 : Organisation des diff2rents acc2es du centre Pompidou 82
Figure 53 : Façade du centre Pompidou. 82
Figure 54 : Espaces intérieures du centre. 83
Figure 55 : Plan du R.D.C du centre culturel Stavros Niarchos. 84
Figure 56 : La Bibliothèque centrale de Calgary..... 85
Figure 57 : Façade de la bibliothèque..... 85
Figure 58 : Coupe fonctionnel du centre 2-22..... 87
Figure 59 : Schéma du principe d'implantation 01 88
Figure 60 : Schéma du principe d'implantation 02 88
Figure 61 : Carte synthèse du schéma d'implantation (par : l'auteur) 89
Figure 62 : Première étape de l'évolution volumétrique 90
Figure 63 : Deuxième étape de l'évolution volumétrique. 90
Figure 64 : La troisième étape de l'évolution volumétrique. 91
Figure 65 : Quatrième &tape de l'évolution volumétrique. 91
Figure 66 : Coupe schématique fonctionnelle 01 (par : l'auteur)..... 92
Figure 67 : Coupe schématique fonctionnelle 02 (par : l'auteur)..... 92
Figure 68 : Différents blocs du projet (par : l'auteur). 93
Figure 69 : Volumétrie fonctionnelle du projet (par : l'auteur)..... 93

Figure 70 : Amphithéâtre de la rivière Lewis État de Washington 94
Figure 71 : Caches d'ombre dans les rues de Madrid 94
Figure 72: District de Luoyang..... 94
Figure 73 : Rendu du traitement en gradin des espaces extérieurs..... 94
Figure 74 : Rendu illustrant l'intégration du principe de promenade paysagère..... 95
Figure 75 : Façade de la bibliothèque de Calgary 95
Figure 76 : Entrée de kaat diwan au palais du bey Oran 95
Figure 77 : Rendu illustrant le résultat de la composition avec le motif relevé précédemment 96
Figure 78 : l'édifice 2-22 au Canada. 96
Figure 79 : Rendu illustrant le traitement de l'angle 96
Figure 80 : Bâtiment datant de la période coloniale à sidi el houari Oran (source : l'auteur) 96
Figure 81 : Usine bastos (fenêtre en bandeau) / exemple de fenêtre en bandeau moderne. 97
Figure 82 : Rendu du projet avec la réutilisation d'ouverture en longueur et en bandeau.. 97
Figure 83 : Centre commercial, Duisburg, Allemagne. 97
Figure 84 : Complexe d'appartements (immeuble résidentiel) Pays-Bas. 97
Figure 85 : Espace intérieur de la bibliothéque de Calgary..... 98
Figure 86 : Vue 3D de l'atrium Nord 98
Figure 87 : Vue 3D intérieur de la ruelle..... 98
Figure 88 : Vue 3D du projet. 99
Figure 89 : Vue 3D sur le parking a étages. 100
Figure 90 : Système constructif des différents blocs. 107
Figure 91 : Structure des différents atriums en structure mixte et portique. 108
Figure 92 : Technique de montage des murs rideaux..... 109
Figure 93 : Schéma d'un ascenseur à câble. 110
Figure 94 : Coupe de principe d'une toiture végétalisée..... 110

Tableaux.

Tableau 1 : Analyse séquentielle de l'aire d'étude (par : l'auteur). 60
Tableau 2 : Les différentes fonctions prévues dans la zone d'intervention (par : l'auteur) 74
Tableau 3 : Programme de base du projet architectural (par : l'auteur)..... 78

INTRODUCTION GENERAL :

Introduction :

Selon Françoise Choay : « trois conditions sont indispensables pour qu'un établissement humain constitue une ville ; l'agglomération de construction, certains traits sociaux et la diversité des fonctions », donc ce que nous entendons par une ville ici est simplement ; un milieu physique formé par la réunion plus au moins considérable de construction et dévolu, entre autre à l'habitation, et a l'exercice des fonctions primitives de l'homme.

Mais la définition de la ville ne s'arrête pas à ce niveau puisque la fonction d'une ville ne se limite pas au fait d'offrir à ses habitants où se loger et travailler mais elle va au-delà, la ville est un lieu d'échanges et de vie en société par excellence.

Depuis la révolution industrielle, des grands changements ont affectés la ville, cette dernière est confrontée à une évolution rapide du fait de l'introduction de la notion de la vitesse à tous les niveaux, mais surtout au niveau de l'urbain.

« Le développement d'une ville est dû à des facteurs politiques, économiques et démographiques précis, qui dépassent d'ailleurs l'étude de cette seule ville pour s'inscrire dans une histoire régionale plus vaste.»[1]

La ville a connu une croissance démographique dû à l'exode de la population d'origine rurale et l'introduction de nouvelle technologie de construction et de transport, ceci donne naissance à une problématique initiée par l'étalement des villes au-delà de leurs limites, et le rejet des centres anciens du fait de leurs obsolescences à répondre aux normes des villes modernes, créant une fracture et une opposition entre la ville industrielle moderne et la ville ancienne.

Les villes Algériennes n'en font pas l'exception, le génie français a procédé a des opérations de percement et d'alignement sur l'ancien tissu des centres historiques ; un tissu a caractère hétérogène mêlant diverses strates urbaines d'anciennes civilisations, un tissu chargé de monuments et d'histoire ainsi le tissu initial s'est trouvé considérablement impacté, de ce fait les centres historiques en Algérie ont tendance à être délaissés, marginalisés et sont dans un état de dégradation avancé.

Ce n'est que récemment que des mesures législatives ont été prises pour la protection de ces ensembles. Ils sont fuis par leurs habitants, n'ayant pas en eux la conscience de la valeur du centre historique, ainsi ils se réfugient dans les centres urbains nouveaux en quête d'une qualité et un confort de vie qu'ils n'ont pas trouvé dans ces centres anciens.

[1] Élément d'analyse urbaine, Philippe Panerai, Ed. Archives d'architecture moderne (1980)

Problématique :

L'Algérie dispose d'un important patrimoine ou chaque civilisation a laissé ses traces, Ce patrimoine est aujourd'hui dans une situation de détérioration très avancée posant une problématique sur son statut et son devenir.

Une des villes les plus touchées par cette problématique est la ville d'Oran. Oran a un noyau historique mêlant plusieurs architectures de différentes civilisations, Sa situation était définie par des raisons défensives et économiques, ce dernier représente un noyau initial à partir duquel la ville a entamé sa croissance.

Aujourd'hui le vieux bâti pose un énorme problème, d'une part le non-respect des lois de la copropriété par les habitants et d'autres parts, la prise en charge des opérations de restauration pose problème face au manque de mains d'œuvres qualifiées et spécialisées. Il est à signaler que le style architectural de ces immeubles aux façades riche en décoration nécessitait une intervention particulière et couteuse, ajouter à cela la surpopulation de cette zone et l'étalement urbain vers l'EST ; la ville bloquée par la montagne « Murdjadjo » dans la partie OUEST elle continue de s'étendre avec la création d'un nouveau centre urbain.

De par son histoire, la ville d'Oran a toujours été confrontée aux problèmes et difficultés de l'urbanisation, cette dernière a connu diverses conquêtes étrangères et différentes phases d'évolution qui expliquent en grande partie sa situation urbaine actuelle; les constructions contemporaines ne s'articulent pas solidairement, avec le cadre bâti existant, et avec leur environnement. Le constat est celui de la dégradation des paysages urbain et architectural des rues.

Ces mutations ont engendré, un état de précarité dans le centre ancien de la ville d'Oran, qui subit une dégradation avancée de ses tissus anciens et se retrouve enclavé et détaché du nouveau centre-ville, carrément obsolète ne répondant plus au besoin des populations actuelle.

Cet enclavement étant du a la mauvaise gestion des abords, qui ne jouant plus leurs rôle de zone tampon par l'apparition de nombreuses friches et la dégradation du cadre bâti. Un des exemples le plus représentatif est notamment le cas de la Calére une des zones ouest du quartier de Sidi El Houari

La Calere fut autrefois (période coloniale) totalement urbanisée faisant office de zone de transition entre le quartier de la marine avec son potentiel portuaire et le centre ancien de Sidi El Houari assurant par la suite la liaison terre/ mer

Suivant la même logique du constat vue précédemment cette zone la a elle aussi subit un délaissement total qui la menait à la démolition complète ces dernière années, cet état de fait a accentué cette rupture et l'enclavement de la zone à ce niveau-là.

Après observation et soulèvement des phénomènes autour de l'état de fait des abords de cette zone (la calere) on estime qu'une requalification et une revitalisation de cette dernière est essentiel et donc la problématique suivante s'impose :

Quel est le meilleur moyen d'exploiter le potentiel de la Calere et répondre à la rupture physique spatiale et fonctionnelle entre le centre ancien et le quartier de la marine ?

Hypothèse :

Afin de répondre à la problématique posée, nous avons établi l'hypothèse suivante :

Notre hypothèse s'articulera autour de deux axes majeurs ; le premier axe vise à faire renaitre la liaison terre/mer entre le centre ancien de Sidi El Houari et la zone portuaire, en travaillant sur la zone de la Calére, à travers un discours de réconciliation matérialisé par la ré-urbanisation de cette dernière, dans le but de rétablir son rôle de zone de transition, tout en racontant l'histoire de la zone en question à travers une identité souhaitée avec la réoccupation et optimisations des vides urbains, et en exploitant les potentialités patrimoniales existantes pour aboutir à sa revitalisation.

Cela nous mène directement à notre deuxième réflexion concernant le deuxième axe qui vise a faire de Sidi El Houari un lieu de destination, en lui rendant son statut de centralité qu'il a perdu au fil des années, avec une proposition qui répond aux exigences de la vie contemporaine et en respectant l'identité et la mémoire des lieux et la topographie du site, a travers un dialogue entre l'existant et les nouvelles compositions, afin de rendre au quartier de Sidi El Houari son dynamisme et attractivité.

Objectifs de recherche :

L'objectif qu'on vise en intervenant sur les abords du centre ancien de Sidi El houari, est de saisir les risques que court le patrimoine urbain au sein de la ville d'Oran, et d'apporter une réponse à la préoccupation abordée dans la problématique, en ce qui concerne le dépérissement du centre anciens d'Oran et plus précisément la région de la Calere

Nos objectifs orbitent autour d'un objectif principal qui est la renaissance de la Calere dans une logique de réconciliation terre/mer et se présentent comme suit :

- Affirmer le centre ancien comme lieu de destination et améliorer son attractivité.
- Repositionner l'entité portuaire comme pôle économique pour redynamiser la zone en question.
- Recomposer le territoire comme paysage et comme système urbain dynamique afin de recréer une continuité urbaine et paysagère.

Méthodologie de recherche et structure du mémoire :

Notre travail de recherche se compose de trois grandes parties complémentaires qui sont : la partie recherche, la partie analytique et la partie projection.

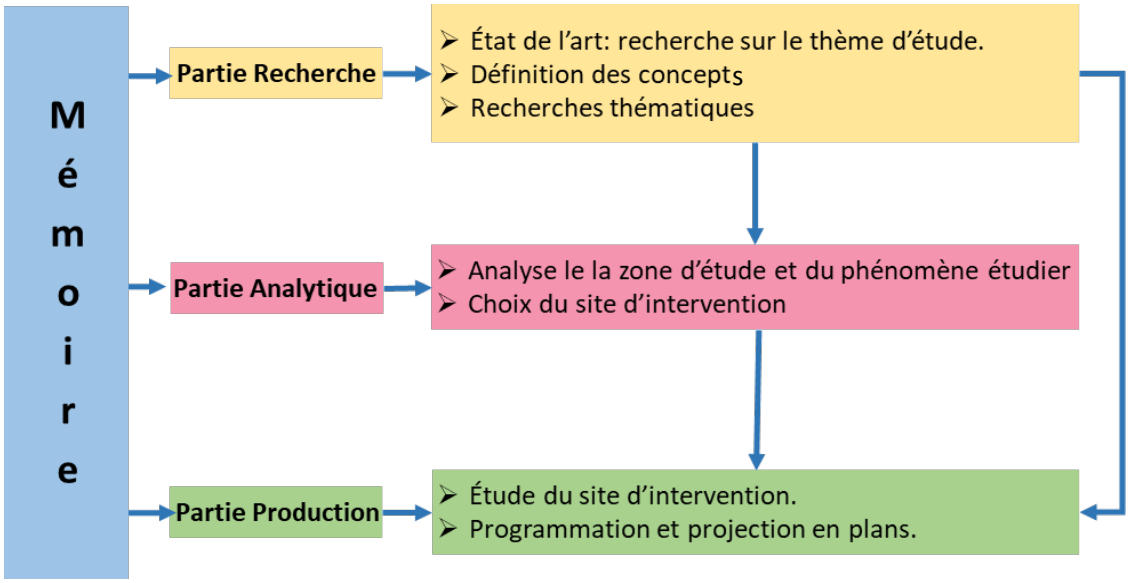

Figure 1 : Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture (source : l'auteur)

- **La partie recherche :**

Dans cette partie on a procédé à différentes recherches thématiques, dans le but d'avoir une base didactique relative à notre thématique de recherche. Cette partie est composée de deux chapitres, à savoir un chapitre introductif où sont abordés ; la motivation du choix du thème et de la ville, la problématique, l'hypothèse, ainsi que les objectifs de recherche. Et un deuxième chapitre théorique abordant les concepts théoriques et quelques définitions des mots clés associés à notre thématique.

- **La partie analytique :**

Dans cette partie on a tout d'abord abordé la ville étudiée, pour ensuite procéder à l'étude de notre zone d'intervention, afin de ressortir un diagnostic sur la base de différentes analyses effectuées sur notre aire d'étude auparavant, et relever les potentialités qu'offre la zone dans le but d'élaborer la stratégie d'intervention dans laquelle s'inscrit notre intervention urbaine et architecturale.

Ensuite on a établi un programme urbain qui traduit notre stratégie d'intervention et la traduction de ce programme se fera par une proposition schématique d'un master plan qui définit chaque parcelle avec sa fonction. Enfin on a choisis notre terrain d'intervention, et on a défini les principes générateurs de notre projet architectural.

- **La partie projection :**

On a commencé dans cette partie avec une analyse du terrain, ensuite on a établi la genèse du projet sur la base d'un programme de base et des principes générateurs fait dans la partie précédente.

La genèse du projet comporte les différents principes d'implantation du projet ainsi que l'évolution volumétrique et fonctionnelle de ce dernier basé sur une série d'analyses thématique des exemples qui ont le même profil que notre projet. Enfin la réponse architecturale constitue une description qualitative du fonctionnement spatial, du système structurel et de la partie architecturale et stylistique de notre projet.

Pour conclure notre mémoire, on a essayé de résumer tout le travail établi précédemment dans la conclusion générale, suivie des cartes, des représentations techniques et des rendus présentés dans l'annexe suivant le document.

CHAPITRE I :
Approche Théorique

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux définitions des différents termes et concepts clés qui vont revenir tout au long de notre problématique. Le concept de patrimoine urbain, qui englobera la notion de patrimoine, le patrimoine urbain et architectural, dont nous allons essayer de présenter ses origines. Puis nous définirons les actions principales qui traiteront notre problématique ainsi que les différents acteurs du patrimoine.

Enfin on traitera les dispositions juridiques par rapport au patrimoine, les chartes principales ainsi que les théories fondatrices relatives au domaine d'étude.

I.1 Définition de concept :

I.1.1 Patrimoine :

Selon F. Choay, le patrimoine est: «un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé; travaux de tous les savoir-faire humains».[2]

La notion de patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce concept, aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles. Il est défini comme suit :

- Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. Synonyme : héritage, legs, succession.
- Ensemble des biens et des obligations d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, appréciables en argent, et dans lequel entrent les actifs (valeurs, créances) et les passifs (dettes, engagements) [3]

La législation algérienne le définit à travers la loi 98/04 comme : « Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé […]. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours».[4]

I.1.2 Patrimoine bâti :

Le patrimoine bâti est considéré comme l'héritage transmis par les ancêtres et se matérialise essentiellement par deux composantes que sont les monuments et les ensembles historiques.[5]

[2] Françoise Choay.et Pierre Merlin : « Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme», Edition PUF, 2000
[3] Définition CNRTL « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » - http://www.cnrtl.fr
[4] Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
[5] FAIMA, DJEMAI. Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti : cas de Constantine. Alger: EPAU, 01.07.2002

Cette distinction a été le résultat d'un long processus d'évolution de cette notion. La notion de patrimoine bâti a été limitée au départ à quelques objets et monuments représentatifs et s'est élargie par la suite pour englober la totalité des biens du passé.

Aujourd'hui « les monuments sont également considérés pour leur valeurs symboliques, sociales, culturelles et économiques. Les éléments intangibles ne sont plus ignorés et de nouvelles catégories sont apparues ».[6]

Le patrimoine bâti vernaculaire dont l'habitat traditionnel forme sa majeure partie suscite la fierté de tous les peuples. Il est reconnu comme une création caractéristique et pittoresque de la société, il se manifeste de façon informelle, et pourtant organisée ; utilitaire, il possède néanmoins un intérêt et une beauté.[7]

I.1.3 Patrimoine urbain :

Par « patrimoine urbain », on entend un ensemble urbain qui regroupe « les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés »[8].

L'évolution de la notion de patrimoine urbain s'articule essentiellement à la pensée de trois auteurs : Ruskin, Sitte et Giovannoni[9]

- Tout d'abord en grande Bretagne, dès 1840 John Ruskin s'élevait contre les Démolitions causées par la révolution industrielle, il découvre la valeur mémorielle de l'architecture domestique à laquelle il accorde la même valeur que l'architecture monumentale. Selon lui, un respect est dû aux efforts des générations passées. En ce sens la ville européenne préindustrielle ne devrait pas changer.
- Ensuite, Camillo Sitte en Autriche, (abordé plus bas) avec son approche historique qui, même en considérant la ville historique comme irrémédiablement dépassé par les exigences de la société industrielle essaie d'y puiser des règles esthétiques à travers lesquelles il souhaite remédier à la laideur de la ville industrielle. Il propose une conservation muséale des centres anciens comme source d'inspiration et une référence.
- Enfin, Gustavo Giovannoni (abordé plus bas) présente son approche historial, qui voit les centres anciens comme une unité patrimoniale à part entière, irréductible à la somme de ses parties[10]. C'est à lui qu'est due la théorie de raccordement des tissus anciens à la ville contemporaine qui vise la réconciliation de ces deux entités.

[6] UNESCO-Nouvelles notions du patrimoine : itinéraires culturels, Site web de l'UNESCO. 15 04 2000.
[7] ICOMOS, « Charte du patrimoine bâti vernaculaire ». Mexique, octobre1999.
[8] Françoise Choay.et Pierre Merlin : «Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme», Edition PUF, 2000
[9] Choay, Françoise. L'allégorie du patrimoine. Paris : Éditions du Seuil, 1992
[10] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige/Puf, 2010.

I.1.4 Patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural c'est toute création architecturale isolée ou groupée qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement[11].

« Le patrimoine architectural constitue une expression irremplaçable de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel de l'Europe, un témoin inestimable du passé et un bien commun à tous les européens » [12]

Le patrimoine architectural comprend outre l'architecture monumentale, l'architecture vernaculaire ainsi que l'architecture et les ensembles ruraux.

I.1.5 Les valeurs du patrimoine :

La conservation du patrimoine historique, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs qu'on attribue à ce patrimoine.

Les valeurs du patrimoine sont multiples, et la mise en théorie de ces valeurs s'est effectuée pour la première fois en 1903 par Alois Riegl « Le Culte moderne des monuments»[13]

Riegl distingue d'abord **la valeur historique** et **la valeur artistique**, les plus évidentes à l'époque, et encore aujourd'hui pour le patrimoine culturel « Nous appelons historique tout ce qui a été, et n'est plus aujourd'hui. À l'heure actuelle, nous ajoutons encore à ce terme l'idée que ce qui a été ne pourra plus jamais se reproduire». Il existe manifestement une valeur purement artistique indépendante de la place qu'occupe l'œuvre dans le développement de l'histoire » Puis il montre que ces deux valeurs peuvent être englobées dans des notions plus larges : la valeur historique dans celle de remémoration et la valeur artistique dans celle de contemporanéité.

Les valeurs de remémoration sont liées au fait que l'objet parle du passé, les valeurs de contemporanéité, elles, ne dépendent pas du fait qu'il soit ancien ou récent, hérité ou produit.[14]

Par la suite Riegl distingue trois valeurs de remémoration, apparues successivement au cours de l'histoire, chacune étant une extension de la précédente. Il les décrit en allant de la plus récente à la plus ancienne (valeur d'ancienneté, valeur historique, valeur de remémoration intentionnelle) pour expliquer la genèse de chacune :

- **Valeur d'ancienneté (Alterswert) :** Tous les biens peuvent prendre une valeur d'ancienneté avec le temps. La plupart prennent des altérations qui témoignent du passage du temps « Au regard de la valeur d'ancienneté, la loi esthétique fondamentale de notre époque peut être formulée de la façon suivante : nous exigeons de la main de l'homme

[11] Charte de Venise, 1964
[12] La convention de Grenade en 1985
[13]Alois Riegl, Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und sein Entstehung, Vienne, 1903. Les références renvoient à la première édition française, traduite de l'allemand par Daniel Wieczorek, « Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse », avant-propos de Françoise Choay, Paris, Éditions du Seuil, 1984.
[14] Aloïs Riegl, « Le culte moderne des monuments », Socio-anthropologie [En ligne], 9 | 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 29 octobre 2018. URL : http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5 ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.5

qu'elle produise des œuvres achevées et closes, symboles de la loi de la création. Nous attendons au contraire de l'action de la nature au cours du temps la dissolution de ces œuvres, symbole de la loi également nécessaire de la dégradation. » [15]

- **Valeur historique (historische Wert) :** Dans cette acception plus précise, il ne s'agit pas seulement de parler du passé, mais d'une époque précise «La valeur historique d'un monument réside dans le fait qu'il représente pour nous un stade Particulier, en quelque sorte unique, dans le développement de la création humaine »[16]

- **Valeur de remémoration intentionnelle (gewollte Erinnerungswert).** « La fonction de la valeur de remémoration intentionnelle tient au fait même de l'édification du monument : elle empêche quasi définitivement qu'un monument ne sombre dans le passé, et le garde toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures. »[17]

- À l'inverse de la plupart des valeurs de remémoration, les valeurs de contemporanéité (Gegenwartswerte) n'ont pas attendu l'époque moderne pour se développer. « La valeur de contemporanéité, de toute évidence, n'attribue de rôle ni à l'ancienneté du monument, ni à la valeur de remémoration qui en découle. »[18]

Les valeurs de contemporanéité sont de deux sortes :

- **Valeur d'usage (Gebrauchswert).**

- **Valeur d'art (Kunstwert)** « Toute œuvre nouvelle possède déjà, en tant que telle, une valeur artistique que l'on peut appeler élémentaire, ou simplement une valeur de nouveauté.»[19]

Les valeurs du patrimoine selon Riegl (ou des monuments, pour s'en tenir à ses termes en élargissant leur sens) peuvent être résumées dans le schéma suivant :

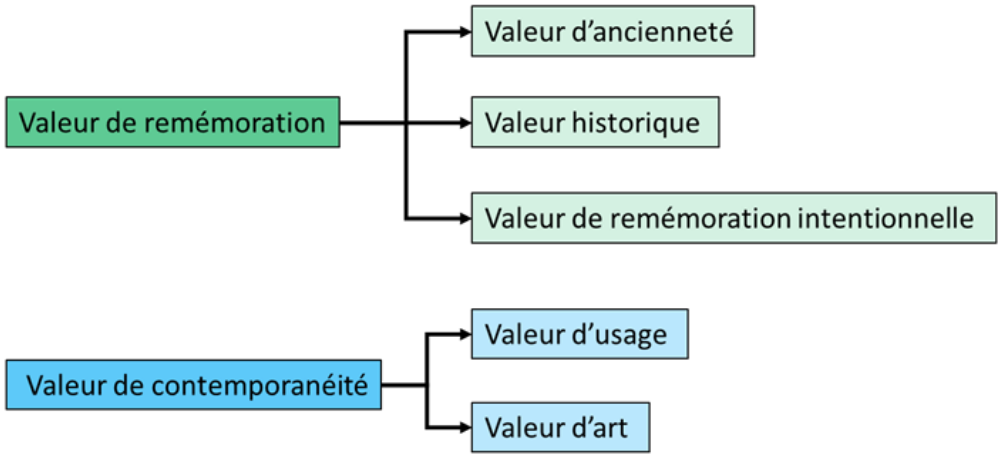

Figure 2: Classification des valeurs du patrimoine (monument historique) selon A.Riegl (figure originale)

[15] Le Culte moderne des monuments, op.cit., p.66
[16] Le Culte moderne des monuments, op.cit., p.73
[17] Le Culte moderne des monuments, op.cit., p.85
[18] Le Culte moderne des monuments, op.cit., p.85
[19] Le Culte moderne des monuments, op.cit., p.94

I.1.6 La notion de « valeur universelle exceptionnelle » :

"Le concept de "valeur universelle" désigne de véritables/authentiques exemples du patrimoine de différentes cultures, en tant que parties intégrantes du patrimoine universel de l'humanité.

Étant donné la complexité et la diversité du patrimoine dans les différentes cultures, il existe une grande variété de sources d'information à prendre en compte. On doit donc définir l'authenticité à partir d'une évaluation critique de chaque site, en tenant compte de sa spécificité et des paramètres pertinents.[20]

I.2 Émergence de la notion du patrimoine urbain :

« La continuité entre l'ancien et le nouveau ne peut s'opérer sans comprendre l'authenticité du lieu de par la stratification des projets successifs réalisés par des bâtisseurs en cohérence avec la culture de leur époque. Se réapproprier un lieu signifie en saisir les caractéristiques et les faire revivre au présent car ajouter ou transformer est toujours »[21]

I.2.1 Approche mémorielle de Ruskin:

Ruskin découvre dès les années 1840, la valeur mémorielle de l'architecture domestique et vernaculaire qui constitue, en particulier, le tissu des villes anciennes au même titre que l'architecture monumentale. Cette prise de position est due à la valeur et au rôle qu'il attribue à l'architecture domestique, constitutive du tissu urbain. La ville ancienne tout entière semble donc bien jouer, en l'occurrence, le rôle de monument historique.

C'est à ce titre que Ruskin est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées.

Il n'admet pas la transformation de la ville européenne. Il refuse la restauration des bâtiments anciens qui doivent être protégés afin de servir de modèles aux architectes du temps.

Il ne recommande pas la reproduction des modèles traditionnels et la réflexion proposée vise justement à nourrir la conception architecturale. Ruskin accorde à l'architecture un caractère profondément culturel et une portée civilisatrice. La 'bonne architecture', porteuse d'identité et de savoir-faire, intègre la tradition locale et régionale et dans ce sens adhère étroitement à une façon de vivre qu'elle exprime et nourrit en retour. Dans cette perspective, le geste architectural, l'édification est un accomplissement nécessaire à l'humanité des hommes.

C'est l'importance de ce geste que Ruskin cherche à étayer. Autrement dit, Ruskin cherche à guérir la ville.

[20] Saouma- Forero, Galia, Réunion d'experts sur l'authenticité et l'intégrité dans un contexte africain, Grand Zimbabwe, Zimbabwe, 26-29 Mai 2000 http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001225/122598mo.pdf
[21] Andréa Bruno, Architecte, La mémoire du présent, « Patrimoine et architecture contemporaine »PDF

I.2.2 Approche historique de Site:

Camillo Site (Vienne, 1843-1903), théoricien d'art, est connu comme l'un des pères fondateurs du courant culturaliste et d'urbanisme, Sitte est un grand admirateur des villes anciennes, et il espérait en les étudiants découvrir des principes qui régissent leur organisation harmonieuse, dans le but de créer une esthétique propre à la ville moderne et remédier à la laideur des villes industrielles

Sa vision du patrimoine urbain est similaire à la démarche de restauration de Viollet le Duc qui cherche dans l'histoire non pas les bases d'un éclectisme (en vogue à son époque) mais une architecture qui soit de son temps. Dans ce sillage, Sitte considère que le patrimoine urbain nous concerne en tant que document historique bénéfique mais insuffisant.

«Les analyses de Sitte sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire » [22]

Dans son ouvrage « L'art de bâtir les villes », il a proposé une relecture de l'histoire urbanistique des villes européennes, avec comme objectif des transformations urbaines.

Comme démarche, il a élaboré des règles générales pour concevoir une ville technique et esthétique à la fois.

D'après lui, contrairement aux villes de nos jours, les places doivent être fermées et délimitées et le centre des espaces doit être dégagé. Dans ce centre, on trouve un groupement d'un ensemble d'édifices afin de former le cœur de la ville (contrairement aux places modernes, découpées). Tous ces édifices, monuments et espaces doivent être en relation avec une certaine hiérarchie et proportionnels entre eux.

SITTE a parlé des différences d'organisations des espaces entre l'antiquité et la renaissance, donc l'Europe du nord ou l'Italie, où il juge que ces différences se remarquent dans la manière de construire les églises et dans l'agencement des places. Il dit que : « l'art de construire les villes n'y est plus ».

Concernant les systèmes modernes, il juge que : « le charme des villes du passé a disparu avec le temps et que c'est le modernisme qui en est responsable », en visant un objectif inverse : découpages en bloc… En relevant cela, il a proposé quelques améliorations à appliquer pour ce système, comme les réseaux routiers, la répartition judicieuse des quartiers divers ou encore les extensions des villes qui doivent avoir les moyens de communication. Du côté artistique, SITTE s'efforce d'admettre que l'art à ses limites dans les aménagements urbains et que les œuvres d'art se font rares dans les places publiques.

I.2.3 Approche historial de Giovannoni :

Gustavo GIOVANNONI (Rome 1873-1947, est le premier à aborder le patrimoine urbain. Il explique que l'ensemble du tissu urbain (et pas seulement les monuments historiques) est doté d'une valeur de mémoire.

[22] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Paris : Quadrige/Puf, 2010

De ce fait, le patrimoine urbain n'est pas réductible à la somme des monuments qu'il contient, d'où la nécessité de préserver la totalité de la ville ancienne. Il met donc sur le même piédestal et le monument historique et son environnement urbain. Cependant, puisque ce patrimoine n'est pas seulement doté d'une valeur historique mais aussi d'une valeur d'usage quotidien, Il se donne la liberté d'opérer des modifications si nécessaire sur ce tissu pour l'adapter aux exigences de la vie actuelle (éclaircissage). Ces interventions on le but de «nettoyer» les éléments perturbateurs, donc il aborde la ville moderne selon trois grands axes qu'il définit comme étant des « Organismes » en constantes interactions qui sont :

- L'organisme social : faisant référence à la qualité du logement et son accessibilité, ainsi qu'aux conditions de vie.
- L'organisme esthétique : les formes urbaines et architecturales vues sous l'angle des rapports entre l'usager et le lieu.
- L'organisme cinématique : La ville nouvelle s'illustre par l'intégration en son sein de réseaux de toutes sortes (Routes, télécommunications, chemins de fer), qui lui permettent ainsi de s'agrandir sans beaucoup de contraintes et de passer à une toute autre échelle.

Dans son ouvrage « l'urbanisme face aux villes anciennes », GIOVANNONI voit dans la conservation de la ville ancienne, du patrimoine urbain le « catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain ». Dans le chapitre de la ville moderne, apparu au XIXème siècle, début de la croissance démographique dans les grandes

villes que l'auteur les vois sous trois angles/organismes19. Pour GIOVANNONI, l'ère industrielle est l'ère de la communication généralisée, ce qui l'amène à un questionnement sur la ville dense et centralisée : « le temps n'est-il pas à un autre mode d'urbanisation ? ».Il imagine la fin du grand développement urbain et perçoit l'éclatement de la ville dense au profit d'une urbanisation diffuse, étalée.

Le théoricien voit que la solution de Le Corbusier (de décongestionner le centre et augmenter la population) est artificielle et si absurdement antiéconomique et il dit : « J'affirme que cette conception mono centrique est erronée. Tant que les villes continueront à se développer et que l'accroissement de leur population ne sera pas limité, le centre, trop fatigué, risquera toujours de ne plus pouvoir assumer sa fonction de cœur ».

C'est cette articulation entre l'ancien et le nouveau, ou les extensions viennent se greffer sur le tissu ancien, et la création de cette dynamique rétrospective/prospective, dans laquelle il traite l'ancien et le nouveau.

Donc la pensée Giovannonienne est celle qui prône la modernité et le développement tout en conservant et donnant de l'importance au patrimoine urbain

I.3 Actions sur le patrimoine :

Les solutions ainsi que les opérations qui visent à intervenir sur un patrimoine donné, sont bien souvent sources de polémique, une grande confusion qui a régné au cours de ces dernières années sur l'usage et la compréhension des termes employés dans la littérature ayant trait aux interventions sur le bâtiment, du fait que certaines définitions s'avèrent

parfois contradictoires, ou du fait de toutes les trouver mises en œuvre dans un seul et unique exemple, leur assimilation en est devenu problématique.

Entre réhabilitation, restauration, conservation, reconversion, conservation intégrée…beaucoup s'embrouillent et s'y perdre, de ce fait, il nous est nécessaire de procéder à la définition du langage inhérent à notre sujet, pour mieux les appréhendés et en faire par la suite un bon usage dans notre travail qui suivra.

La définition des différents types d'intervention s'impose pour pouvoir saisir les différences et ainsi en faire bon usage soit sur le plan urbain ou architectural.

I.3.1 Interventions urbaine :

a La requalification urbaine :

La requalification est définie comme une acquisition d'une qualification nouvelle. C'est l'action de refaire la ville, une opération portante sur l'amélioration des espaces urbains.

La requalification englobe plusieurs types d'interventions, elle touche d'anciens quartiers en vue de leur insuffler une nouvelle qualité qu'elle soit par la reconstruction, la réhabilitation[23]

Donc la requalification d'un quartier paupérisé ou d'une ville dégradée désignera l'action par laquelle ce quartier ou cette ville reprennent leur dynamique et retrouvent leurs aptitudes à jouer pleinement leurs fonctions en tant qu'espaces urbains épanouis. Ces fonctions peuvent être perdues comme le cas d'une ville historique ou d'un quartier ancien dévitalisé et qu'on cherche à remettre en valeur

b La réhabilitation urbaine :

« La réhabilitation comprend les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. La réhabilitation devrait toujours impliquer une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible, ce qui s'inscrit également dans la logique économique ».[24]

L'intervention est portée presque exclusivement sur l'habitat en dégradation. Par mesure d'économie, il faut se soucier de leur durabilité, assurer la stabilité et la durabilité de la construction et offrir les conditions minimales d'habitabilité requises actuellement. Par la suite, le champ d'intervention a été élargi au domaine des équipements de la vie économique, sociale et culturelle, de façon à améliorer les conditions de vie par la dynamisation des activités.

[23] KARIM MECHTA, MAGHREB, architecture urbanisme, patrimoine tradition et modernité, Edit Publisud, Paris.
[24] CCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome, 1996, p93.

c La revitalisation urbaine :

« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme. » [25]

I.3.2 Interventions architecturale :

a La réhabilitation :

C'est une technique de sauvegarde du patrimoine qui est très utilisé, elle vise à l'amélioration tout en gardant l'usage de base.

La réhabilitation est aussi définie comme l' ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments. [26]

Dans la réhabilitation on retrouve une multitude de possibilité d'intervention qui ont pour but de récupéré et de mettre à jour une fonction endommagée ou perdu.

b La restauration :

La charte de Venise définie la restauration comme suit :

« …l'opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. »[27]

De ce fait, toutes interventions de restauration doit comporter les mentions suivantes :

-Rétablir, remettre en bon état, réparer mais à l'identique, dans le but de le remettre à son état d'origine, sans ajout personnel ou au gout du moment.

-Intégrer l'objet restauré au sein de son environnement et au sein de la vie quotidienne.

[25] 5UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008.
[26] Pierre MERLIN, et Françoise CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, Presses universitaires de France, (1988), 723 p.
[27] Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964), Article 09.

-Utiliser des techniques modernes de conservation et de construction si les techniques anciennes se révèlent inadéquates.

-Tout ajout doit s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en distinguant les parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

c La rénovation :

La rénovation d'un bâtiment consiste à l'amélioration fonctionnelle, physique ou esthétique sans modifier sa vocation. La rénovation désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle. [28]

L'action de rénovation s'accompagne de celle de la restauration, qui elle, met l'action sur la mise en valeur et la restitution de l'ensemble des éléments à grand intérêt historique, donc la mise en valeur de l'aspect spatial physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux.[29]

d La reconversion :

L'opération renvoie à la transformation de l'activité des structures en vue de leurs adaptations à une évolution économique, sociale, ou autre. Elle surgit au moment où l'activité s'arrête, et que les lieux désaffectés se transforment en un espace abandonné et que l'urgence de la question de son devenir se manifeste. C'est une forme d'intégration et de protection de tous bâtiments que l'on souhaite sauver. Dans des conditions multiples, ce processus passe par une transformation dynamique, qui confère à un lieu délaissé un nouvel usage économique (bureau, logement, hôtel, magasin, complexe culturel) tout en assimilant ses qualités natives et en intégrant l'histoire qu'il recèle.

e Le façadisme :

Le façadisme se décrit comme « Démolition de l'intérieur des bâtiments anciens et leur remplacement par de nouvelles constructions, entraînant, de profondes altérations typologiques, Volumétriques, structurels et constructives, avec préservation de l'ancienne façade (d'une manière critiquement aléatoire), celle-ci pourrait être reconstruite moyennant une imitation forcée de l'ancienne. »[30]

Le façadisme, aussi critiquable et insatisfaisant soit-il de ce point de vue, répond à plusieurs objectifs, notamment la création de grands plateaux fonctionnels en étages et de parkings en sous-sol. Il maintient malgré tout une trace du passé et une relative continuité avec l'environnement.

[28] Pierre MERLIN, et Françoise CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Paris, Presses universitaires de France, (1988), 723 p.
[29] A. ZUCCHELLI, Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine (volume 2) – 1983. Edition. O.P.U. Alger, p. 59.
[30] COMOS

I.4 Définitions des concepts :

Dans cette partie nous allons définir quelques concepts et mots clé en relation avec notre thème et qu'on les retrouvera par la suite :

I.4.1 La réconciliation urbaine :

C'est le fait de réconcilier entre deux parties ou deux tissus urbains qui ont subi une rupture ou fracture qu'elle soit fonctionnelle ou morphologique, et par l'action de réconciliation on vise à rétablir le lien entre ces parties.

I.4.2 La ville :

Agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées[31]« Chaque ville est constituée par l'organisation d'un ou plusieurs tissus urbains, complétés par des éléments exceptionnels sur un site particulier. Par l'intermédiaire des différents tissus qui la constituent, la ville est un ensemble de systèmes urbains juxtaposés ou superposés, ces systèmes sont les supports des activités, des réseaux d'échanges et de relations, on peut considérer les systèmes morphologiques comme signifiants des signifiés que sont les fonctions et les réseaux».[32]

I.4.3 Le Centre ancien :

« Il ne s'agit plus seulement d'un morceau de composition urbaine, mais d'une œuvre d'art accomplie par le travail des siècles », l'on en ressort la définition qu'il est le premier noyau d'un établissement urbain.

Le centre ancien est un tissu urbain vivant, porteur de multiples enjeux, ce dernier fait l'objet d'une attention soutenue ces dernières décennies, aussi bien par les associations que par les pouvoirs publics, visant à promouvoir des évolutions positives.

I.4.4 Le secteur sauvegardé :

Est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non ». Ces secteurs comprennent en particulier les centres historiques.[33]

Le secteur sauvegarder est un ensemble urbain ou rural caractérisé par l'homogénéité de son unité architecturale et esthétique et présentant un intérêt historique, architectural ou artistique. Il est créé, délimité et approuvé après avis de la commission nationale des biens culturels par un décret exécutif conjoint entre ministre chargé de la culture, de l'intérieur et des collectivités locales.

[31] Dictionnaire Larousse
[32] Duplay, claire et Michel, 1982
[33] http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Secteur%20sauvegard%C3%A9/fr-fr/ visualisé le 29/10/2018

I.4.5 Les places publiques :

Prenant plusieurs définitions selon la discipline choisie on en cite :

Selon le vocabulaire de l'art urbain, la place publique c'est « un lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions »[34]

Architecturalement : « la place publique est un aménagement extérieur considéré comme un espace commun pour les citoyens, c'est un lieu vide par lequel l'architecture présente son génie, sa grandeur et sa beauté »

En sociologie, « La place publique est un espace citoyen, un espace d'échange culturel et social, et même peut être un espace de conflits et de confrontations»

D'après ces définitions on constate que la place publique est un lieu vide créé par le tracé urbain, définie par les édifices qui l'entourent et identifiée par l'activité donnée par le citoyen, Donc la place publique est un espace variable selon le temps et le lieu c'est un espace vide de matière, plein de vie.[35]

I.4.6 Les vides urbains :

Ce sont soit des espaces abandonnés en ruine ou des espaces fonctionnels comme les espaces libres ainsi que les placettes, dans un milieu urbain, définis par contraste aux bâtiments qui constituent dans ce cas (les pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des espaces construits.[36]

I.4.7 Les friches urbaines :

L'ouvrage de Jean Pierre Leguay montre que les friches urbaines désignent des espaces délaissés dans l'enceinte des villes au Moyen Age,[37] Ces lieux sont généralement des «espaces herbus » ou des bâtiments laissés volontairement à l'abandon ou des quartiers délaissés dans la ville, située en périphérie ou au cœur de la ville. Pour qu'un espace laissé puisse être considéré comme une friche, il lui faut généralement au moins une durée d'un an.

I.4.8 Le parcourt urbain :

La définition du Parcours Urbain : « C'est tout chemin ou itinéraire qu'on peut entreprendre pour se rendre d'un point à un autre dans la ville ».[38]

Kevin Lynch définit le parcourt urbain comme étant un espace générateur ; un élément structurant de la ville et qui dépend essentiellement de la scène urbaine de la ville, il peut servir à enrichir l'image mentale de la ville en assurant bien-sûr la continuité entre les différents éléments qui caractérise et structure cette dernière.

[34] Vocabulaire français de l'Art urbain
[35] Yves Gilbert; Espace publique et sociologie d'intervention
[36] . [UNESCO : Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels p25]
[37] [LEGUAY, Jean Pierre. 2009. Terres urbaines, places, jardins et terres incultes dans la ville au moyen age]
[38] Larousse

I.5 La notion d'abord :

La définition du Larousse pour le mot abord est : « Alentours d'un lieu », dans notre cas cette notion est appliquée aux abords des monuments ainsi qu'aux noyaux historiques.

La protection des monuments historiques et des sites urbains, ne suffisait plus pour protéger ces derniers à cause des mutations fréquentes manifestées, souvent dans les espaces urbains, qui peuvent anéantir et affecter la lecture historique de ces biens patrimoniaux protégés. C'est de là qu'est née la nécessité d'instaurer un périmètre pour la protection de l'unité architecturale entre le monument classé ou inscrit et son contexte urbain, et c'est ce qu'a donné naissance à la notion des abords du patrimoine bâti, qu'il soit un centre historique ou un monument.

I.5.1 Les abords d'un centre historique :

Les abords dans ce cas-là désigne un périmètre de protection et qui ne concerne pas seulement le centre en lui-même mais également son voisinage immédiat, ce dernier devrait constituer une zone intermédiaire entre le contexte patrimonial du centre historique et tout le contexte urbain dans lequel il s'inscrit et où il devrait s'intégrer.[39]

I.5.2 Les abords d'un monument :

Dans la pratique du patrimoine, ce terme en est venu à désigner les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique[40], c'est une zone où la notion d'intégration est un enjeu capital et décisif.

I.6 Auteur et cadres législatives :

Dans cette partie nous allons voir les différents auteurs et organises mondiaux qui veillent sur la protection du patrimoine à travers le temps, et leur rôle qui jouent envers ce dernier, les plus connu sont :

I.6.1 L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducations, la Science et la Culture :

L'U.N.E.S.C.O est née le 16 novembre 1945 dont le siège est à Paris, elle compte 193 états membres et 6 membres associés. Elle présente une sous filiale qui est le patrimoine mondial s'occupant du patrimoine de l'humanité que ce soit matériel ou immatériel. [41]

Sa mission consiste à répertorier le patrimoine mondial, qu'il soit de production naturelle ou artificielle suscitant un intérêt international, cette liste est actualisé continuelle. L'organisme encourage aussi la formation et les échanges des expériences professionnelles entre les membres affiliés.

[39] MAZRI BENARIOUA Moun : « la culture en tant que fait urbain – lecture sur les indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine » mémoire de magister, Constantine 2007
[40] CHOAY Françoise, Merlin PIERRE, Associés dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme, Paris : Quadrige – PUF, 2010
[41] Mémoire : L'HERITAGE URBANISTIQUE COLONIAL À SKIKDA p 214

I.6.2 Le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels :

L'ICCROM a été créé en 1956 et son siège est à Rome. Il est un organisme intergouvernemental qui fournit un avis autorisé sur la conservation des sites inscrits ainsi que sur la formation aux techniques de restauration. [42]Son rôle est de :

-Soutenir des institutions nationales responsables du patrimoine culturel dans les Etats. -Conseillant au niveau du Comité du patrimoine mondial pour l'évaluation des biens culturels proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et fournit des recommandations pour leur éventuelle restauration.

I.6.3 Le Conseil International des Monuments et des Sites :

L'ICOMOS fondé en 1965, est une organisation internationale non gouvernementale qui regroupe des professionnels du monde entier, qui œuvre pour la conservation et à la protection des monuments et des sites historiques dans le monde. [43]Son rôle est de :

-Promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites.

-Rassembler, évaluer et diffuser l'information sur les principes, les techniques et les politiques de conservation.

I.6.4 L'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture :

L'ISESCO est un organisme établi en mai 1979 par l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Son siège est basé à Rabat, au Maroc. Depuis 2006, elle décerne le titre de capitale de la culture islamique à plusieurs villes du monde musulman, dont la ville de Tlemcen a eu l'honneur en 2011.

I.6.5 L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial :

Fondée en 1991, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) réunit les villes ayant un site habité inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a pour mission la mise en œuvre de la convention pour la conservation et la mise en valeur des ensembles historiques.

I.6.6 Les organismes de financement :

Les interventions sur le patrimoine sont généralement financées par des organismes, il existe d'autres organismes qui s'intéressent à un patrimoine spécifique. Leur nombre est important, mais nous citerons les plus connus, à savoir :

[42] ICCROM, L'ICCROM et le patrimoine mondial, Rome, Juin 1996, p2.
[43] ICOMOS, Statuts de l'ICOMOS adoptés par la 5ème assemblée générale à Moscou, 22 mai 1978, p2.

a Le Fonds du Patrimoine Mondial :

Il a été créé en 1972 par l'UNESCO lors de l'élaboration de la convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial.

b La Banque Africaine de Développement :

La Banque Africaine de Développement a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social des États membres régionaux, individuellement et collectivement. Parmi ces objectifs, le financement et le développement des programmes culturels sur le plan matériel et immatériel.

c Le Comité de l'École Américaine des Recherches Orientales :

L'ASOR est un comité fondé en 1900, il est connu surtout pour ses financements des études et des travaux de conservation dans les pays arabes.

d Le Centre International Américain des Recherches Orientales :

L'AICOR est une organisation internationale qui a été fondée en 1968. Elle s'occupe des études et du financement de la conservation du patrimoine culturel des civilisations orientale.

I.6.7 Législations internationales :

La législation a pour mission de structurer et encadrer le travail des organismes et les différentes interventions sur le patrimoine et sa conservation, on distingue la Convention du patrimoine mondial, les Recommandations et les Chartes internationales de protection du patrimoine :

a Convention du patrimoine mondial, culturel et naturel :

Adoptée le 16 novembre 1972, actuellement ratifiée par 175 États, cette convention est un document essentiellement formel, définissant les procédures juridiques, administratives et financières destinées à encadrer la protection du patrimoine mondial. Elle a été adoptée, suite aux menaces de destruction non seulement, par les causes traditionnelles de dégradation, mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique, aggravant cette dégradation par des phénomènes d'altération ou de destruction plus redoutables.

b Recommandations de l'UNESCO :

Outre que la Convention du patrimoine mondial, l'UNESCO adopte des Recommandations. En effet, au courant des années 1960, plusieurs pays Européens ont introduit la notion de « zone protégée » dans la ville, étendant la législation sur la conservation du patrimoine au-delà des monuments et des sites archéologiques. Durant cette même décennie, l'UNESCO a adopté plusieurs « Recommandations » sur la sauvegarde des biens culturels. On distingue une période avant l'adoption de la Convention en 1972 et une deuxième après cet événement :

- Recommandations adoptées avant la convention du patrimoine

-La Recommandation de 1962, concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites.

-La Recommandation de 1968, concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés.

- Recommandations adoptées après la Convention du patrimoine

-Recommandation de 1972, concernant la protection, sur le plan national, du patrimoine culturel et naturel.

-Recommandation de 1976, concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine.

-Recommandation du 10 novembre 2011, concernant « le paysage urbain historique », où ce dernier dépasse les notions de « centre historique » ou d'« ensemble historique» et inclue le contexte urbain plus large ainsi que son environnement géographique.

c Conférence internationale pour « la restauration des monuments historiques» Athènes, 1931 :

La conférence d'Athènes est en effet, la première conférence de ce genre, tenue sous l'assistance de l'Institut de coopération intellectuelle de la Société des Nations, représenté par l'Office international des musées (ICOM). Cette conférence a traité essentiellement des principes de restauration des monuments historiques. Elle a réuni cent dix-huit (118) participants, juste des « Européens ». Elle a consacré certains articles au « patrimoine urbain » et à « la place des monuments » dans la ville.

I.6.8 Les chartes :

Les Chartes sont des référence professionnelle dressée par des experts et contenant des

Orientations, critères et bases de la conservation selon l'institution ou l'école à laquelle appartiennent ces rédacteurs, on distingue quatre chartes en relation avec notre cas d'étude :

a CHARTE D'ATHÈNES 1931 :

La charte d'Athènes est issue lors d'une conférence européenne ouverte le 20 octobre 1931 et initiée par Giovannonni lors de laquelle on remet en question les thèses de Viollet-Le-Duc, qui prône la reconstruction à l'identique du projet au moment de la construction. On prend en compte de la nécessité de marquer l'intervention contemporaine et de la différencier de ce qui s'était fait avant. S'ouvre aussi le débat sur la réaffectation.

Des résolutions importantes furent présentées au congrès d'Athènes et appelées "Carta delRestauro»

b Charte de Venise 1964 :

Charte venue après la Charte d'Athènes afin de réexaminer ses principes, et de les approfondir et élargir la portée dans un nouveau document. Elle étend la notion de monument historique au « site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un évènement historique» et insiste sur la valeur à la fois historique et artistique d'un monument.

La réflexion sur la restauration évolue dans un cadre spatial plus large. Le patrimoine fait partie intégrante du cadre de vie et doit se penser comme un axe fondateur d'un bon aménagement des lieux. Le but est d'ancrer la sauvegarde du patrimoine architectural dans toutes les décisions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'utilisation du sol.

La Charte de Venise fait écho à celle d'Athènes en soulignant l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter l'ordonnance ou le décor des édifices.

Elle rejette dans la mesure du possible les reconstitutions incertaines. Si celles-ci sont indispensables, et insiste sur la nécessité que ces reconstitutions portent la marque de notre temps afin de ne laisser place à une quelconque ambigüité.

c Charte de Washington 1987 :

La présente charte concerne les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, Complétant la "Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites" (Venise, 1964), ce nouveau texte définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques.

d Charte de vienne :

La conférence internationale ayant pour thème «le patrimoine mondiale et l'architecture contemporaine » s'est tenus à vienne (Autriche), du 12 au 14 mai 2005, à la suite d'une demande formulé par le comité du patrimoine mondial lors de sa 27e session (UNESCO, 2003), la charte porte sur la conservation des paysages urbains historiques dans le monde.

I.7 Contexte patrimoniale en Algérie :

I.7.1 Émergence de la notion du patrimoine en Algérie :

De par son histoire l'Algérie a connu trois grandes périodes (Précoloniale « avant 1830», Coloniale « 1830 – 1962 » et Postcoloniale « depuis 1962 »), et il y a toujours eu un rejet par rapport à la période coloniale, ressentie comme une période d'ennemie, une période destructrice de valeurs, mais qui par rapport au patrimoine algérien, apporte beaucoup et est un enjeu dans une société a la recherche de ses repères identitaires.

Nabila OULEBSIR, architecte et historienne algérienne, traite le cas de l'Algérie dans son ouvrage « Les usages du patrimoine », elle lance sa vision spécifique sur le patrimoine en

Algérie et son évolution urbaine et architecturale. a savoir celle de « l'élaboration de l'idée patrimoniale en Algérie et comment cela a contribué à créer une identité algérienne propre» [44]

Pour elle la notion du patrimoine suit toujours un mouvement d'appropriation et d'indentification, là où la sélection des objets et leur conservation jouent un rôle essentiel.

En effet, la tradition islamique n'accorde pas une grande importance aux biens matériels, considérant que rien n'est éternel, elle insiste bien plus sur la transmission immatérielle des biens. Aussi, le concept de « contemplations des ruines et l'aspect esthétique des monuments portant la marque du temps » n'existe pas dans la culture arabo-berbère. [45]

L'émergence de la notion de patrimoine s'est donc manifestée avec l'arrivée des colons français, apportant avec eux de la métropole cette fascination pour les monuments anciens.

I.7.2 Cadre juridique :

La règlementation algérienne a connue deux lois en matière de conservation du patrimoine :

- L'ordonnance n°67-281 du 20/11/1967 : relative aux fouilles et la protection des sites et monuments historique. Elle constituait la référence en vigueur en matière de gestion du patrimoine culturels jusqu'en 1998.
- **La loi 98-04 :** actuellement, afin de combler le vide juridique et pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine, des textes de lois sont apparus précisant les conditions d'intervention sur des sites et monuments historiques [46]

Cette loi remplace et abroge toutes les dispositions de l'ancienne « ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 » relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historique et naturels. Elle a permis d'ancrer pour la première fois le patrimoine culturel dans ses dimensions matérielles et immatérielles, à la réalité territoriale et historique de notre pays. [47]

Cette loi expose les trois modalités de protection du patrimoine bâti ainsi que les acteurs et les mécanismes intervenant dans leurs mises en application à savoir :

- L'inventaire supplémentaire
- Le classement
- Le secteur sauvegardé (comme le cas de Sidi El Houari).

Par la suite selon l'article 17 de la loi 98-04 du 15 juin 1998, « les monuments historiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission des biens culturels, sur sa propre initiative ou toute personne y ayant intérêt. L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ses abords desquels il est inséparable. Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un

[44] OULEBSIR, Nabila. Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie. Paris
[45] Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004. Préface de D.Nordman
[46] Article : Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (…, Il y a beaucoup à faire …), revue : vie de ville
[47] Loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 22 Safar 1419 correspondant au 17 juin 1998

minimum de 200 mètres, peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone. Son extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture sur proposition de la commission des biens culturels».

Donc la loi utilise ce terme de « périmètre de 200 mètres » qui est une zone très limitée. Dès l'origine l'administration a utilisé la longueur de 200 mètres comme distance pour séparer le bâtiment en travaux et le monument qu'on veut protéger, mais au lieu d'avoir un rectangle de 2500m², le résultat est un cercle ayant le monument pour centre et pour rayon 200m, une surface de 12.56hectares, **mais se périmètre ne représente pas une zone non-aedificandi, mais un périmètre de protection du champs visuel par rapport au monument au centre ancien.**

I.7.3 Les institutions nationales :

- Sous-direction des monuments et sites historiques au niveau du ministère de la communication et de la culture : a pour mission de suivre et de contrôler les opérations d'identification de classement et de valorisation des monuments et sites historiques.
- OGEBC : le 1er janvier 2007 l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques est transformé en Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, un établissement public a caractère industriel et commercial.
- Direction de la culture de la wilaya, bureau des monuments et des sites historiques au service du patrimoine culturel.
- L'agence nationale des secteurs sauvegardés assure la mise en œuvre du plan permanant de sauvegarde et de mise en valeur de secteur sauvegardé (PPSMVSS).[48]
- Associations : elles se spécialisent dans la prise en charge la sensibilisation et la défense des sites et monuments historiques.

Conclusion :

Dans ce chapitre on a essayé de ressortir tous les concepts et le notions en relation avec notre thématique sur les abords des centres historiques, ensuite on a poussé notre recherche sur les théories fondatrices des différents architectes et urbaniste, et les organismes et le cadre législative qui structure les différentes interventions sur les monuments et les centres historiques, pour avoir par la suite une démarche de travail convenable sur la ville ciblée par notre étude dans le chapitre suivant.

[48] (PPMVSA) : fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

CHAPITRE II: Approche Analytique

Introduction :

Au cours de ce chapitre, nous allons commencer par une petite présentation de la ville d'Oran puis le quartier de Sidi El Houari plus précisément, avec tous son historique des différentes civilisations passées, pour ressortir la superposition des strates urbain des occupations passés « Arabe, Espagnole, Ottomane et Française » jusqu'à nos jour, ce qui va nous permettre de mieux cerné et délimité les zones d'abord sur laquelle nous allons travailler et ressortir notre fragment d'étude. Ensuit nous allons procéder à une série de lectures et d'analyses sur l'aire d'étude à travers lesquelles nous expliquerons le constat dressés dans le chapitre introductif. Pour ensuite, à la lumière de ces informations, être amenés à prendre les premières décisions de notre intervention, à savoir la stratégie d'intervention dans la quelles notre intervention urbaine s'inscrirai, ainsi que le programme de base.

II.1 Présentation de la ville d'Oran :

« Oran est … une ville ordinaire … Mais il est juste d'ajouter qu'elle s'est greffée sur un paysage sans égal, au milieu d'un plateau nu, entouré de collines lumineuses, devant une baie au dessin parfait. » [49]

Oran, appelé localement « Wahrân El Bahia » (Oran La Radieuse) est la deuxième plus grande ville d'Algérie, et une métropole importante de la Méditerranée, une ville moderne mais lourdement chargé d'histoire; ayant jouit de véritable trésors patrimoniaux des différentes civilisations passée, dont la superposition des strates offre un patrimoine urbain très riche, ceci illustre parfaitement sa richesse architecturale, ayant l'empreinte des civilisations « Arabe, Espagnole, Ottomane et Française ».

II.1.1 Situation :

Oran, Une ville portuaire de la mer Méditerranée, Oran est le chef-lieu de la wilaya du même nom, en bordure du golfe d'Oran.

La ville d'Oran est assise sur la cote septentrionale de l'Afrique. Située au Nord-Ouest d'Algérie à 432 km de la capitale d'Alger La ville se trouve au fond d'une baie Ouverte au nord sur le Golf d'Oran; elle est dominée à l'ouest par la montagne de Murdjadjo de 290mètres de hauteur, et par le plateau de Moulay Abdelkader ALDJIANI, au sud et bordée et au sud-est par une grande sebkha.

[49] La Peste. Albert Camus (1947, p.10-14)

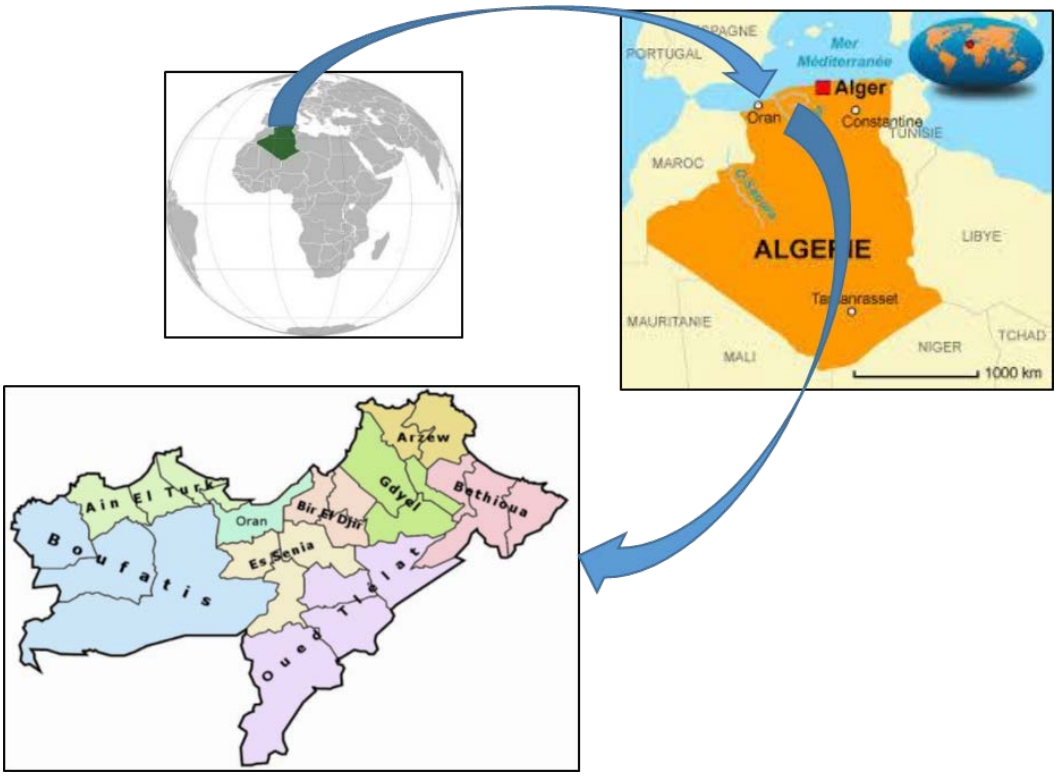

Figure 3 : Localisation de la ville d'Oran[50]

II.1.2 Accessibilité :

La ville d'Oran dispose de plusieurs infrastructures pour y accéder à la ville ; les deux principaux moyens de transports pour rejoindre Oran depuis l'international sont l'avion et le bateau ; L'aéroport international Ahmed Ben Bella est à 12 km du centre-ville, et le port d'Oran qui assure des liaisons vers les villes européennes de Marseille, Alicante et Almería via la compagnie nationale Algérie Ferries et la Corsica Lineaen.

En ce qui concerne le réseau interne (national) la ville est reliée par un réseau routiers et ferroviaire ; la gare ferroviaire d'Oran Bien que reliée au réseau marocain, ne dessert que des villes algériennes notamment Alger, Tlemcen et Béchar, pour le réseau viaires, la ville est desservie par plusieurs routes nationales:

- Route nationale 11: RN11 (Route d'Oran).
- une rocade reliant Es-Senia à Bir El Djir,
- plusieurs voies rapides et autoroutes.

[50] Mémoire de master en architecture université Abou Bekr Belkaid (ARRAR Hichem) 2018.

II.1.3 Climatologie :

Oran bénéficie d'un climat méditerranéen[51]marqué par une sécheresse estivale, et des hivers doux avec un ciel dégagé et lumineux. Les températures moyennes fluctuent de 17° (janvier) à 32° (août), la température de la mer varie de 15° à 25°.

Pendant les mois d'été, L'anticyclone subtropical recouvre la région oranaise pendant près de quatre mois, les précipitations deviennent rares voire inexistantes. En revanche la région est bien arrosée pendant l'hiver. Les faibles précipitations (420 mm de pluie) et leur fréquence (72,9 jours par an) sont aussi caractéristiques de ce climat.

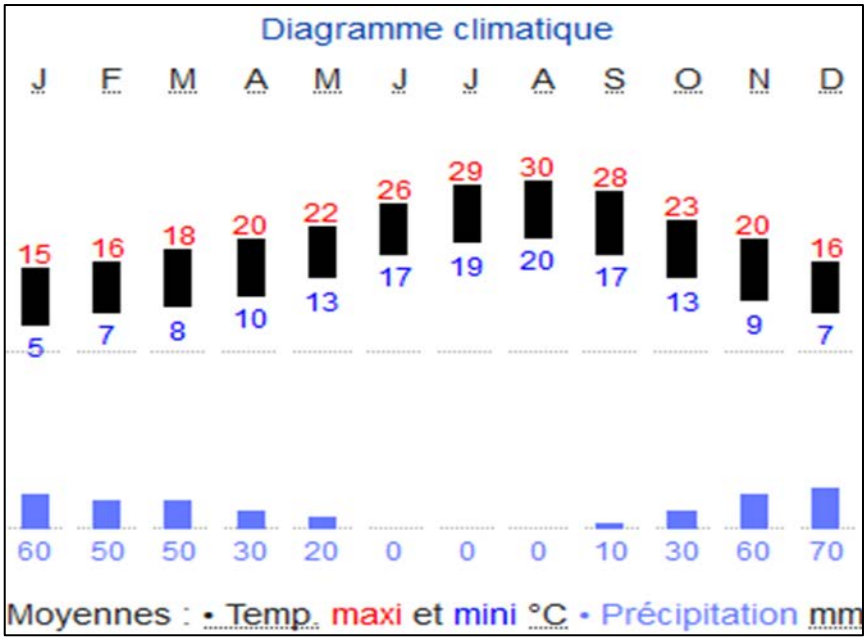

Figure 4 : Diagramme climatique de la région d'Oran[52]

II.2 Présentation du quartier de Sidi El Houari :

II.2.1 Situation :

Formé topographiquement et historiquement par un ensemble urbain constitué par plusieurs quartiers, situé au nord-ouest de la ville d'Oran, lié au centre actuel dès la place du 1er novembre par la rue de Philippe et la rue des jardins, ainsi que par des chemin piétons traduit par des escaliers comme la rue du gênes, rue de la mosquée.

[51] Le climat méditerranéen est un type de climat appartenant à la famille du climat tempéré qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides
[52] Site web: https://fr.wikipedia.org/wiki/Oran#Climat



Figure 5 : Localisation de Sidi El Houari par rapport à la ville d'Oran

Limité au Nord, par le Vieux port; à l'Ouest, par la montagne du Murdjadjo; à l'Est, par le site du Château Neuf et, au Sud, par le mur défensif datant de la période espagnole qui, rejoint le fort de Saint Philippe, après avoir été relié dans son tracé par le fort de Saint André (Hai Nasr), et le fort de Saint Pedro (Ain El Hamra).

II.2.2 Évolution historique de Sidi El Houari :

De par son histoire, la ville d'Oran a toujours été confrontée aux problèmes et difficultés de l'urbanisation, ville fondée en l'an 903 (en l'an 290 de l'Hégire) par des marins andalous arrivés d'Espagne, Oran a connu diverses conquêtes étrangères et différentes phases d'évolution que nous verrons par la suite et qui expliquent en grande partie sa situation urbaine actuelle.

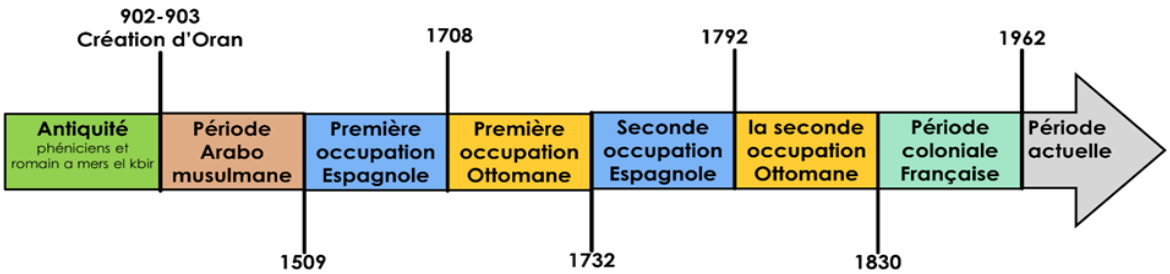

Figure 6 : Frise chronologique de l'évolution historique de la ville d'Oran. (Par l'auteur)

a L'antiquité :

Peu d'informations nous ont était transmis sur la ville d'Oran concernant cette période, mais les fouilles effectué sur quelques sites, dont les deux sites des Andalouses et Madagh laisse a croire que ce deux dernier ont été des comptoirs phéniciens, par contre Portus Divini (Mers El Kébir) et Portus Magnus (Bethioua) ont été plutôt romains.

Une ville du nom de « Quiza » dont la situation tracée par le géographe d'Alexandrie s'applique très bien à «Oran». C'est donc là que les Romains établirent le municipe qui devint l'un des plus florissants de la Mauritanie-césarienne.



Figure 7 : Site de Portus Magnus



Figure 8 : Site de Portus Divini

b Période Arabo –musulmane (903-1509) :

Oran est née de la mer, mais aussi de l'eau douce que lui fournit Oued Raz-El-Ain, des facilités de communication avec son arrière-pays et sa proximité de l'Andalousie.

C'est en 902-903 que l'histoire la ville d'Oran débute, fondée par des marins andalous pour assurer un point d'appuis commercial et militaire, cette période a été marquée par trois phases évolutives :

- **903 – 1081 :**

Durant cette période Oran est au centre des luttes entre les Umayyades d'Andalousie et les

Fatimides d'Ifriqiya, elle devient par sa position stratégique un centre économique important, elle fut détruite et reconstruite en 911 puis en 954, après 970, au nom des Umayyades, Oran renait et devient un centre économique important par la reconstruction de Mers El Kébir et une muraille pour protéger la source.



Figure 9 : Emplacement de la ville d'Oran au centre des luttes Umayyades et Fatimides[53]

- **1081-1238 :**

Oran connait une ère de prospérassions sous le règne des Murabitoun puis des Muwahidun,

L'almohade Abdelmoumen Ibn Ali s'empare d'Oran, sous son règne la ville a connu une longue période florissante. Cette situation de stabilité dura près d'un siècle, son port est considéré comme le 4ème du Maghreb et a de fortes relations avec les grands ports méditerranéens.

Des chantiers navals y sont installés vu qu'elle est une cité commerciale, mais pas que puisque l'activité culturelle y est vive aussi.

Par la suite Oran deviendra zianide en 1228, quand elle tombe entre les mains de Yaghmorassen, Abu Hammou Moussa, ce dernier renforça les murailles d'Oran et en fera d'elle la seconde ville du royaume.

- **1238-1509 :**

Cette période était marquée par la prospérité économique qu'a connue Oran, à l'ombre des luttes entre les sultans maghrébins et leurs différents voisins, la population de la ville est estimée à 25000 habitants, durant le règne des Abdelwadides de Tlemcen ; Oran s'affirma alors comme embranchement du Sahara du Maghreb central et de la Méditerranée.

A la prise des Mérinides, Abu al Hassan y résidera en 1347, la ville lui doit la construction des donjons du Bordj El Ahmar, ainsi qu'une fortification a Mers El Kébir.

Oran restera rattachée au royaume de Tlemcen jusqu'à sa prise par les Espagnols, la ville donna naissance à des savants qui s'installèrent à Cordoue et Séville, elle devient ensuite un

[53] Archives historique association Bel Horizon

centre important d'études littéraires, théologies et culturel, en particulier grâce à Mohammed El-Houari (1350 – 1431) et son disciple Ibrahim Tazi mort en 1463.

c Première occupation Espagnole (1509 – 1708) :

La chute du royaume musulman d'Espagne en 1492, donne naissance à une Espagne Conquérante. En 1504, après la mort de Isabelle la Catholique reine d'Espagne, le testament laissé par cette dernière recommande la conquête de l'Afrique, l'année suivante, Mers El Kébir sera Espagnol.

Quatre ans plus tard, soit en 1509, le Cardinal Ximenes de Cisneros s'empare d'Oran. Diego Fernandez de Cordoba, marquis de Comparés, est gouverneur de la ville. Devant les difficultés de conquérir l'intérieur du pays et avec l'apparition des troupes ottomanes, les Espagnols décidèrent de faire d'Oran une place forte.

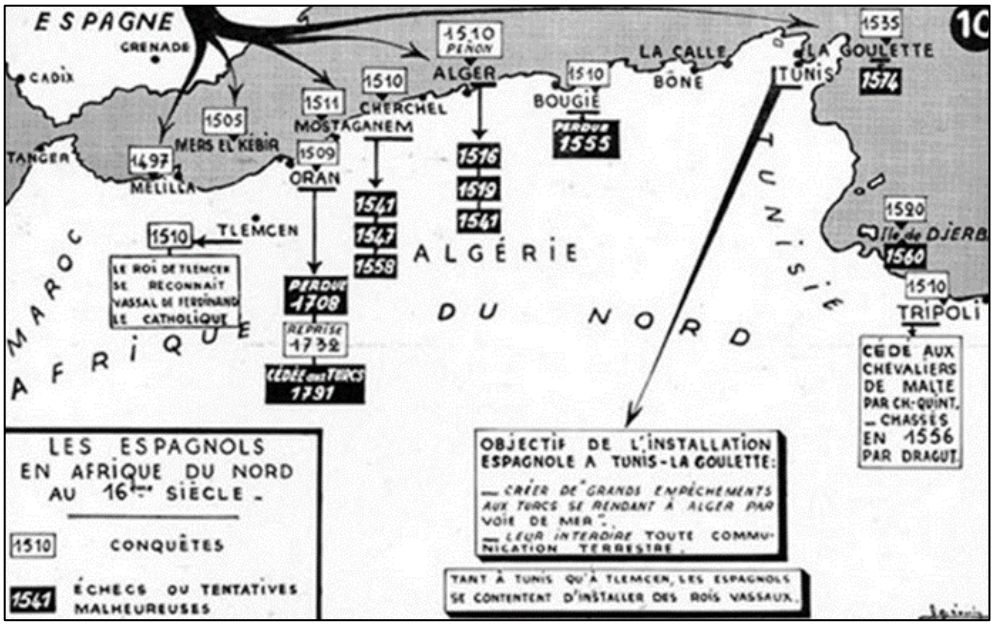

Figure 10 : Carte illustrant les conquêtes Espagnoles en Afrique du Nord.

« L'histoire d'Oran espagnole est avant tout une histoire de fortification »[54]

La première préoccupation des Espagnols est de faire d'Oran une place forte et une garnison.

La vieille ville initialement conçue sur le modèle vernaculaire arabo musulman va graduellement évoluer, sous le règne des espagnols, vers un modèle de ville européenne fortifiée, par la construction d'un large complexe de fortifications composé de forts, d'enceintes et de bâtiments militaires constitue l'essentiel du domaine militaire, dont Il reste trois traces classées de cette présence espagnole le long des murailles: la porte d'entrée, un écusson du roi d'Espagne, et une échauguette d'angle.

[54] René Lespèce (1938, p. 63)



Figure 11 : Image illustrant le système de fortifications édifié par les espagnols.[55]

Oran devient alors une garnison militaire, une petite cité de marchands, de couvents et d'églises avec une population qui varie entre 3.000 et 7.000 habitants, cette ville fortifier résista à une dizaine de sièges. Mais en 1708 et après deux siècles d'occupation Oran succombe, la ville est enfin libérée par les troupes Algéro-Ottomanes du bey Bouchelaghem.

d Première occupation Ottomane (1708 – 1732) :

Les Espagnols s'éclipsent d'Oran sur ordre du Dey d'Alger, et le bey du Mascara Mustapha BOUCHLAGHAM s'empara d'Oran en 1708. Cette période fut marquée par l'ascension d'Oran au rang de grande cité, devenue par décision politique chef-lieu du Gouvernement de l'Ouest et résidence du Bey BOUCHLAGHAM.

Bien qu'il existe très peu d'informations, il est tout de même certain que la ville n'a pas connu un développement remarquable. Seule la Casbah a connu des transformations : à savoir des agrandissements et la réalisation d'une superbe demeure – un palais maure d'une architecture remarquable, qui servira ultérieurement de résidence aux gouverneurs espagnols. La Casbah, cette forteresse, se composait d'un palais et de sens dépendances : hôtel du Ministre des Domaines, maison de la trésorerie, la chapelle royale et la ménagerie du Roi (situé dans la partie haute) et de casernements civil et militaire composés d'une série de locaux, magasins d'artillerie, poudrières et logements pour régiment répartis en trois quartiers (dans la partie basse) telle que la décrivait H.L FEY.[56]

[55] Cartographie des archives du ministère de la culture espagnol

[56] Henri Léon Fey, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, éditions Perrier Oran 1858. Réédition Lescane Nice (mémoire ,A,Bengue)



Figure 12 : plan en perspective illustrant la ville d'Oran et sa baie

sous l'occupation ottomane en XVIIIe siècles[57]

e Seconde occupation Espagnole (1732 – 1792) :

Le 1er juillet 1732 Oran est de nouveau Espagnole après la reconquête menait par VILLADORIAS, la population fuyait vers l'arrière du pays laissant une place libre à l'armée Espagnole.

Si la première occupation espagnole était marqué par les travaux d'édification d'ouvrages militaires et de défense, comme la construction de nouveaux forts et la restauration des anciennes murailles, ces travaux se sont poursuivis durant la deuxième occupation espagnole, en revanche cette période est marquée par une plus grande préoccupation d'amélioration urbaine, sans doute à la faveur d'une population civile plus importante. Ainsi, des aménagements ont été apportés tant à la voirie et aux réseaux divers (Pavés, sentiers élargis, murs de soutènement, alimentation en eau, conduit royal, fontaines, égouts) et des bâtiments publics, et des établissements commerciaux… , mais le point d'innovation de cette période est la place centrale dont faisait preuve la plupart des villes espagnoles, les ingénieurs espagnols avaient imposé à Oran un plan radioconcentrique, toutes les voies convergeaient vers un point marqué par une grande place centrale ou s'organisait toutes les grandes manifestations officielles qui fut appelé à Oran, la « Plaza Mayor » actuellement la place Cheikh Abdelbaki Benziane appelée plus fréquemment Place d'Armes.

Durant cette période la ville était constituée de deux entités : la Blanca qui était le quartier le plus ancien, la Calére, et le quartier de la Marine devenu extérieur dès 1732 connut une édification progressive.

[57] Extrait d'un plan en perspective de la ville d'Oran et de sa baie, XVIIIe siècle Espagne, Ministère de la Défense, Centro Geográfico del Ejército, Madrid, Archivo Cartográfico, n° 89

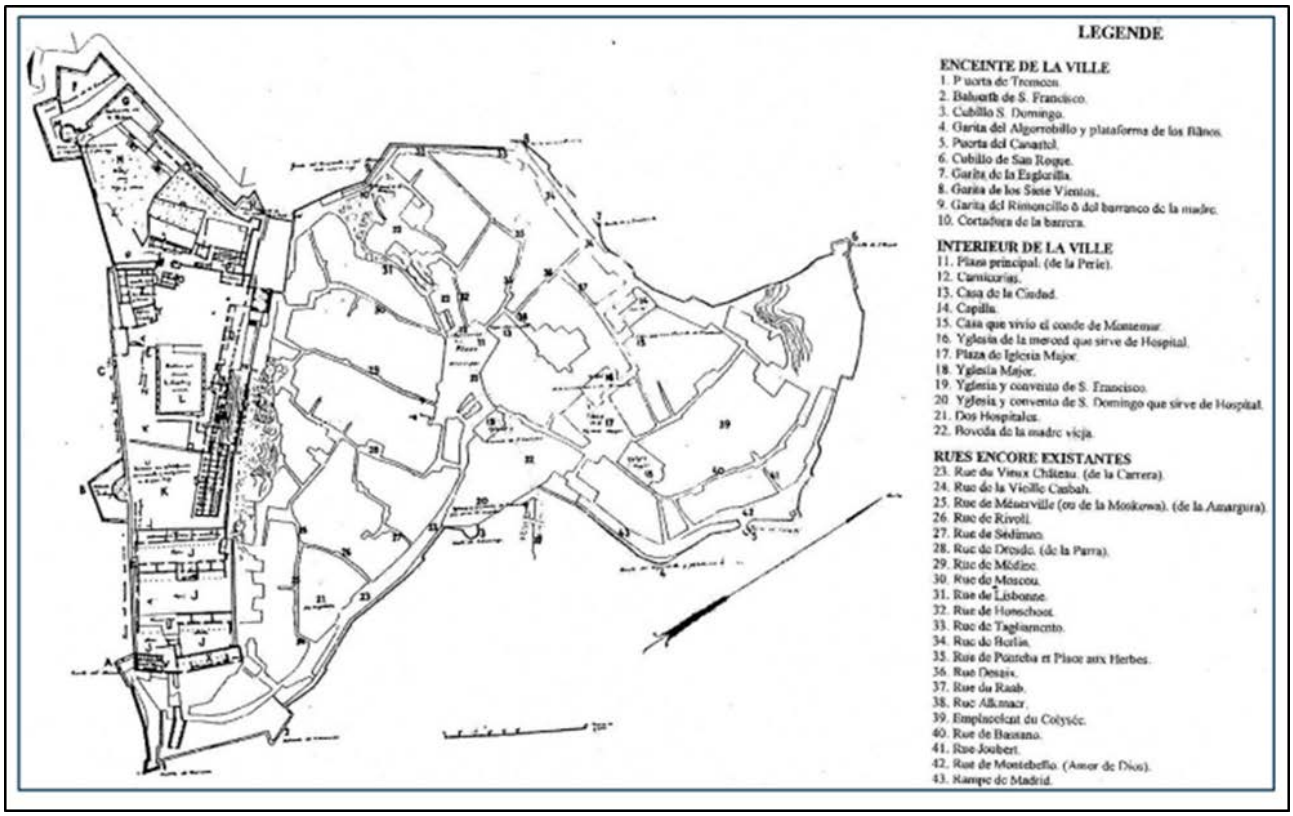

Figure 13 : Plan Espagnol de la ville d'Oran en 1732[58]

f Seconde occupation ottomane (1791-1831) :

Après la sécession de la ville en faveur des ottomane, plusieurs édifices espagnols étaient en ruines dû à un séisme qui a frappé la ville, la Casbah étant complètement rasée, le Bey Mohamed El KEBIR s'installa alors au Château Neuf, la population des villes voisine (Tlemcen, Mascara, Miliana, Alger) participa à la relance de l'activité économique et commerciale de la cité en s'installant tout le long du rempart Est.

La nouvelle ville turque s'édifiait progressivement sur les bases jetées par les ingénieurs espagnols. Mohamed El KEBIR, soucieux d'une urbanisation planifiée de la ville a opté pour une implantation sur la rive droite de l'oued Raz-el-Ain la zone la moins touchée par le séisme ce qui fut considéré comme le parfait modèle de micro-urbanisme de la période ottomane en Algérie, par la création de nouveaux quartiers (Derb) avec la réalisation de tracé de voirie avec précision des tailles des parcelles et de leurs formes pour attirer de nouvelles populations de la région (Mascara, Mostaganem, Oujda, Tlemcen).

Alors la ville d'Oran connaît un renouveau économique et culturel avec la construction d'édifices remarquables comme les deux principales mosquées avec leurs minarets, l'une dite du Pacha ou Bacha (1796), située rue Philippe sur la rive droite du ravin, et l'autre (1799), sur la rive gauche, au milieu du quartier la Blanca aux abords de l'ancienne place d'armes espagnoles, Ainsi que leur installation dans Ros alcazar pour en faire leur palais, en

[58] Saddek Benkada, Oran 1732-1912 Essai d'analyse de la transition historique d'une ville algérienne vers la modernité urbaine. Thèse de Doctorat, c.r.a.s.c. , Oran ,2008

sortant de la logique de défense et pénétrer dans celle des apparats, il s'agit maintenant de montrer qu'on est riche au reste du monde.

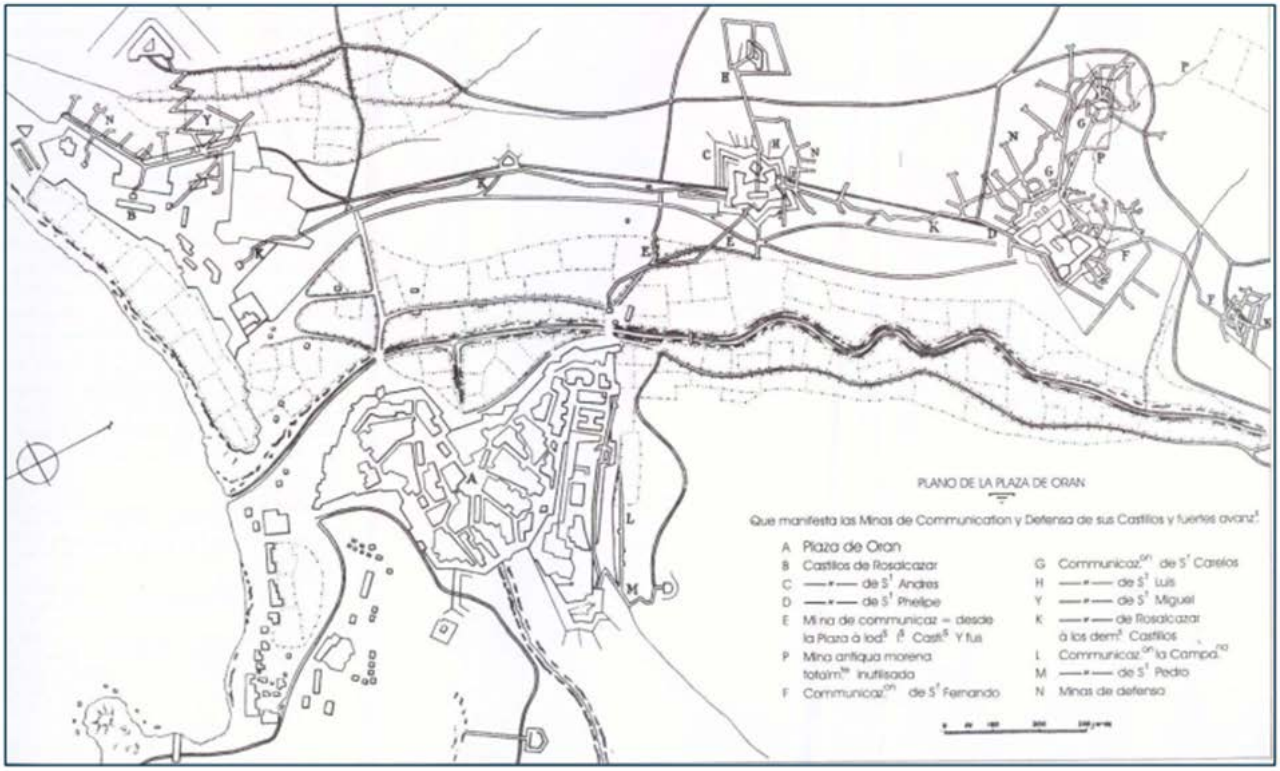

Figure 14 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation ottomane.[59]

Durant cette courte période la ville d'Oran a connu plusieurs beys de moindre envergure et qui furent loin d'égaler les compétences de Mohamed El Kébir, ce qu'a donné lieu des luttes intestines autour du pouvoir est l'affaiblissement de la province ce que la rendu vulnérable, Cette situation de vulnérabilité a conduit la ville d'Oran a sa chute

g Période coloniale Française (1832-1962) :

Après la chute d'Alger, le 24 juillet 1830, une escadre arrive devant Mers El Kébir, mais ce n'est que le 13 décembre que le général Damrémont occupe la forteresse de Mers El Kébir. Le 04 janvier 1831, les troupes françaises pénètrent à Oran, une nouvelle ère commence pour la ville. Le génie militaire français commença alors à façonner la ville, ainsi cette dernière connaît un développement urbain ambitieux, « la ville était dans un tel état de dévastation qu'il fallait adopter un système de démolition pour édifier de nouveau».[60] Rosalcazar va de nouveau changer de fonction, et redevenir une bâtisse à vocation militaire, les troupes pouvaient facilement être logées, dès le début, au Château Neuf, où l'on établit une caserne pour 600 hommes, un hôpital de 200 lits, et un pavillon pour les officiers, à ce niveau, nous pouvons distinguer trois quartiers : La « Blanca », l'ancienne ville espagnole, élevée sur les pentes et la terrasse dominant la rive gauche du ravin, la « Marine» qui groupée des bâtiments et des magasins militaires, et sur la rive droite, sur le bord du plateau, « la ville

[59] René Lespes, Oran : étude de géographie et d'histoire urbaine Edition bel-horizon, Oran, 2003
[60] Auteur de « la notice sur les points occupés », tableau de la situation des établissements français dans l'Afrique du Nord, publié en 1838.

nouvelle », construite après le tremblement de terre par les turques comme on le voit sur la carte suivante.

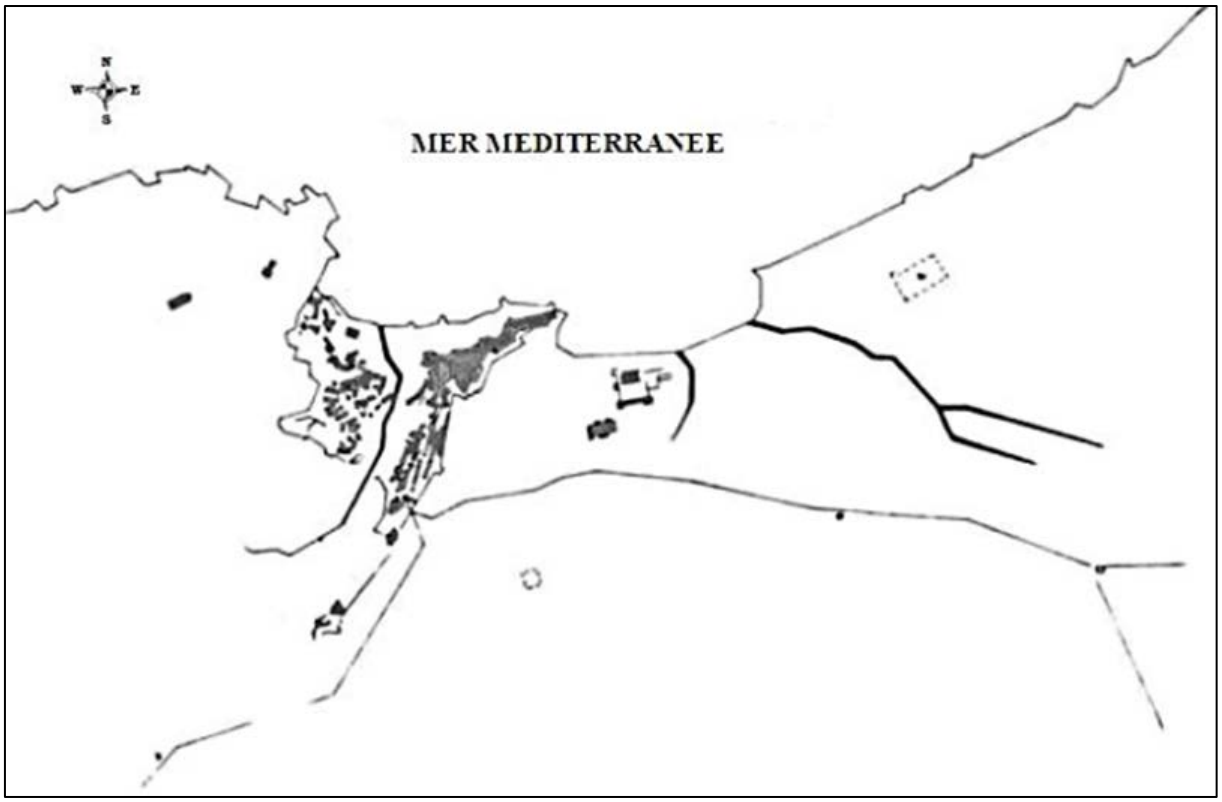

Figure 15 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation Française en 1840.[61]

En 1836 le général français Létang érige les jardins du même nom appelés actuellement Promenade Ibn Badis et qui offre un parcours unique reliant le front de mer à sidi el houari, durant cette période de la moitié du XIXè siècle, la ville saute au-delà de ses remparts et occupe les plateaux de Karguentah, ainsi l'aménagement de la Vieille ville est achevé avec la création notamment du quartier de la Préfecture, dont le tracé est dû à l'ingénieur Auguste Aucour. L'enceinte militaire, fut déplacée en 1866, ce qui donna à l'espace urbain une superficie totale de 420 hectares, avec la Place d'Armes, les grands boulevards Joffre et Clémenceau, les rues du Général Leclerc et de l'Alsace-Lorraine sont créées, la place des Victoires et la place Hoche, l'avenue du Loubet et le fantastique Front de mer. Oran devient une ville moderne, classée comme la 7ème ville de France.

[61] Trache Sidi Mohammed, mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise, thèse de doctorat en aménagement du territoire, faculté de géographie d'Oran 2010

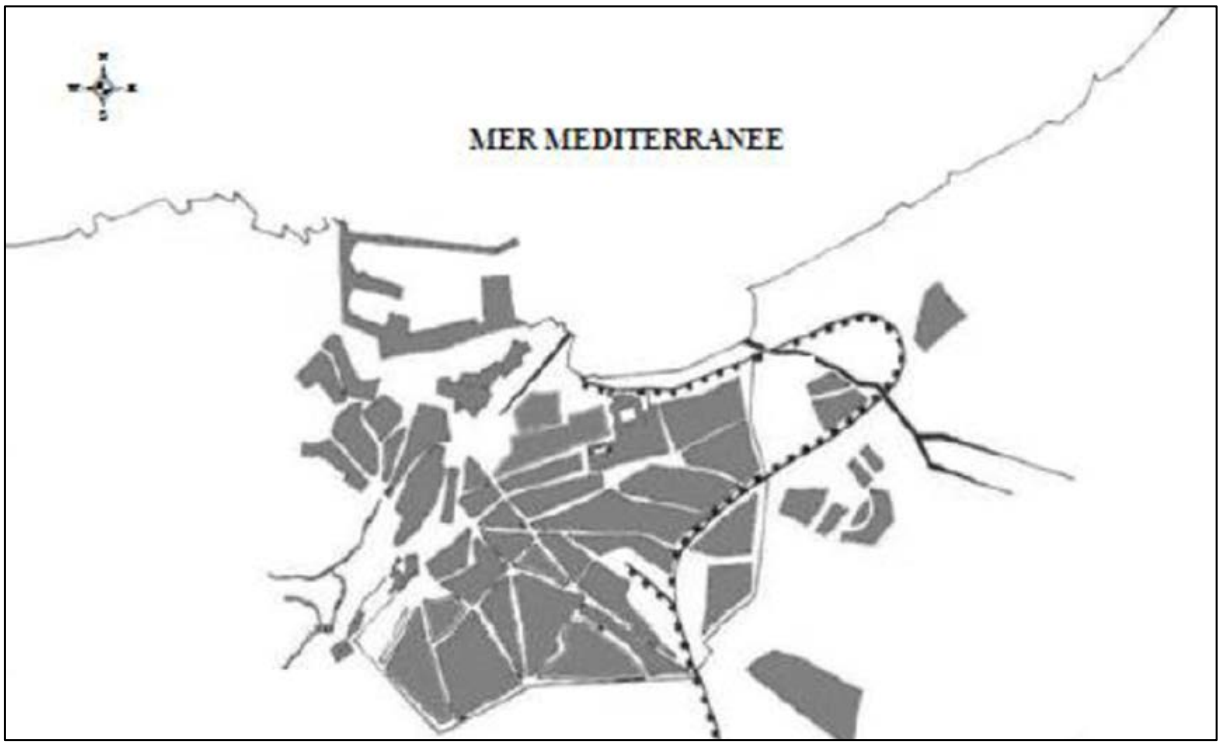

Figure 16 : Plan de la ville d'Oran sous l'occupation Française en 1880.[62]

h Période postcoloniale :

Au lendemain de l'indépendance politique, la ville renfermait un énorme parc de maisons françaises abandonnées par leurs occupants, le départ massif de la population européenne était remplacé par des habitants d'origine musulmane, mais l'origine rurale des nouveaux occupants, n'avait pas permis d'assurer une continuité dans la manière d'habiter et d'entretenir les maisons qui étaient quasiment "squattérisées".



Figure 17 : Photo aérien du quartier de la Calére après l'Independence

[62] Trache Sidi Mohammed, mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise, thèse de doctorat en aménagement du territoire, faculté de géographie d'Oran 2010

Cette situation conduit à une dégradation rapide du parc logement dont une très grande partie se trouves dans l'ancien quartier de Sidi El Houari, ajouter à cela le vieillissement inquiétant des constructions qui mettait manifestement en grand danger de nombreux monuments historiques et partants tout le patrimoine culturel de Sidi El Houari, c'est par exemple ce qui s'est passé dans le quartier La Calére ou plusieurs maisons se sont effondrées, cette état a conduit les autorité a procédé à des opérations de démolition prévue initialement pour quelques constructions, passèrent par la suite a des ilots et des quartiers entier, bouleversant alors sa physionomie de quartier, autrefois connu pour son originalité et sa vitalité, « à son propos un architecte disait que c'est un "Beyrouth silencieux»

Ces opérations commencées en 1974, étaient menées dans le cadre de travaux urbains non planifiés, ou dans le cadre d'opération d'urgence, contribuent grandement à la dégradation des tissus urbains anciens, notamment des quartiers de Sidi El Houari. Ces opérations étaient également conduites sans enquêtes préalables sur l'intérêt historique, architectural ou archéologique de la zone concernée, ce qui a donné à la ville d'Oran la réputation peu élogieuse de "ville du bulldozer".[63]

Conclusion :

L'histoire mouvementée des différentes civilisations d'Oran a fait l'originalité des tissus urbains de la ville, le paysage urbain a été impacté par les périodes Espagnoles et Ottomanes, mais surtout par cette première à tel point que la ville d'Oran a l'opposé des autres villes est fortement marquée par son passé hispanique.

On propose même à lui reconnaitre un statut de ville-musée en matière d'architecture militaire occidentale, ce qui pourrait lui permettre de revaloriser son patrimoine architectural et archéologique[64]

II.2.3 Délimitation du secteur sauvegardé de Sidi El Houari :

Le quartier de Sidi El Houari a connu la succession de plusieurs civilisation comme on l'a déjà vu précédemment et qui ont laissé un héritage architecturale et urbain sans égale et qui font de ce quartie, l'un des plus importants vestiges médiéval d'après les concepteurs du projet, le tissu urbain de l'ancienne ville «La Blanca» est le plan type d'une « ville musulmane médiévale».

Le projet de sauvegarde de Sidi Houari est le produit d'une coopération exemplaire de la société civile sans exclusion. L'association **Bel Horizon**[65] en a fait sa raison d'être alors que **l'OGEBC**[66] et son directeur, ont été la véritable cheville ouvrière du projet.[67]

[63] Urbanisme N°209 : (Jardin de ville)/septembre 1985. (Revue)
[64] BENKADA Saddek et Ali. ≪Oran, Passe, Présent et Perspectives≫. Conférence internationale sur le futur de la ville méditerranéenne - ≪Tradition et Futur urbain≫. CNUEH-Union Européenne. Venise 11,12 et 13 janvier 1996.
[65] L'association Bel Horizon de Santa Cruz est née en octobre 2001, de la volonté d'un groupe de passionnés du patrimoine. Bel Horizon se définit comme une association d'actions de plaidoyer pour la « sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine oranais.
[66] OGEBC - Office National de Gestion & D'exploitation des Biens Culturels Protégés
[67] Journal de l'oranais (un plan de sauvegarde de sidi el houari sans mémoire

Le 22 janvier 2015 le quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) est décrété "secteur sauvegardé», a la lumière du décret exécutif n15-13 du Aouel Rabie Ethani 1436 correspondant au 22 janvier 2015 paru au Journal Officiel, qui initier la création et la délimitation du secteur sauvegardé de la "vieille ville" de Sidi El Houari.

Le périmètre retenu dans le cadre de la proposition, fait 70 hectares. La limite Nord se trouve être le Vieux port. À l'Est les limites externes du secteur sont le Théâtre de verdure; la place du 1er novembre et la place Ben Daoud dans le 'Derb' en passant par le boulevard Maata. À l'Ouest, la limite est la lisière de la forêt du Murdjadjo et le balcon de Bâb el Hamra. Au Sud, la ligne de démarcation part de la place Ben Daoud (Derb) passe par la limite nord du Ravin de Ras el Ain et suit le mur d'enceinte de la Vieille Casbah, pour rejoindre la lisière forestière Ouest.

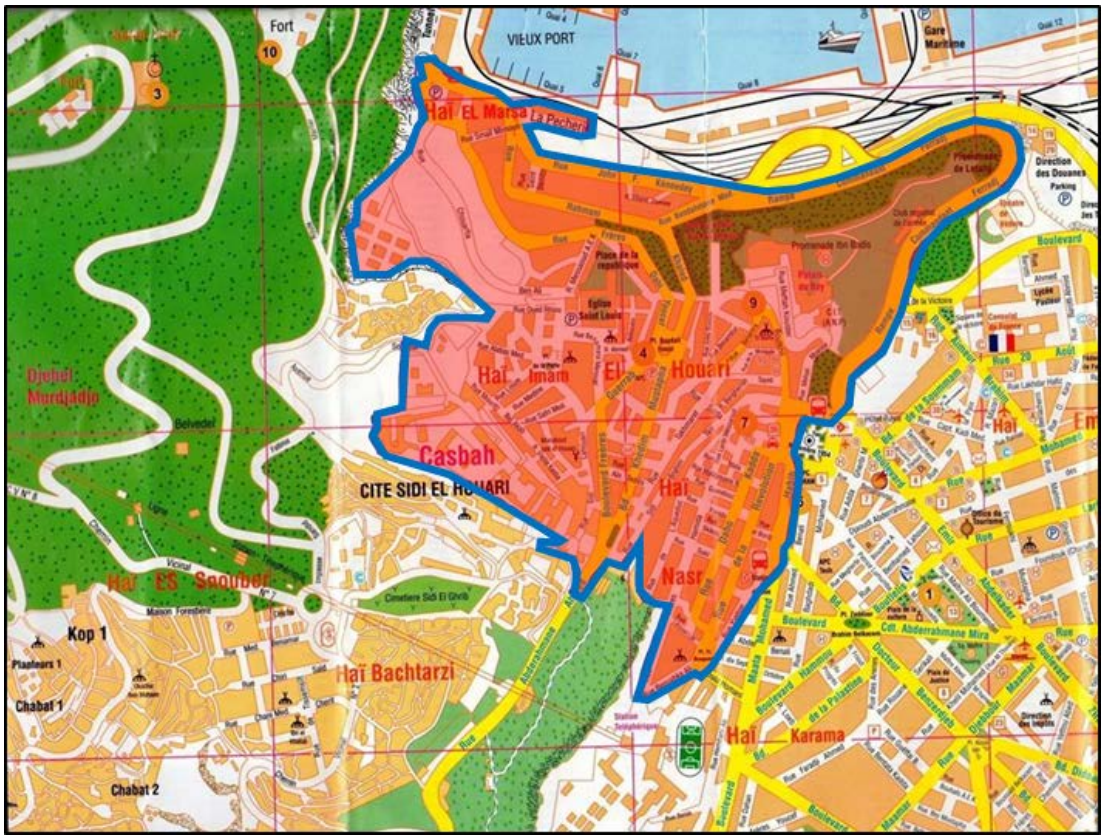

Figure 18 : Carte de délimitation du quartier de Sid El Houari selon le plan de sauvegarde (modifier par l'auteur).[68]

[68] http://www.oranais.com/patrimoine/un-plan-de-sauvegarde-de-sidi-houari-sans-memoire.htm

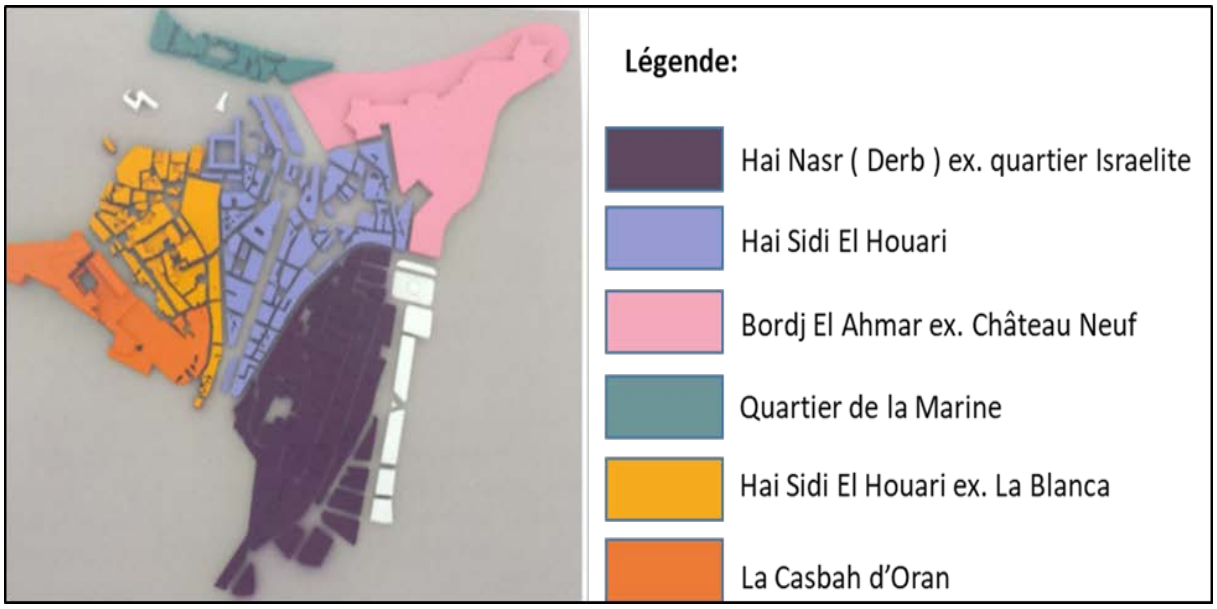

Figure 19 : Illustration des zones homogènes comprises dans les limites du secteur sauvegardé.

II.2.4 Analyse urbaine globale de Sidi El Houari :

La zone de Sidi E Houari est extrêmement riche de par son histoire, est aussi diversifié de par sa structure typologique et morphologique. Cette richesse est due à deux facteurs principaux :

-Le cadre bâti riche et diversifié produit de manière progressive à travers les différentes interventions de différents périodes historiques (arabe, espagnole, turque, française

-La structure typologique et morphologique ainsi que la situation du quartier qui s'est développé sur des terrains a très fortes pentes avec des déclivités complexes et diverses.

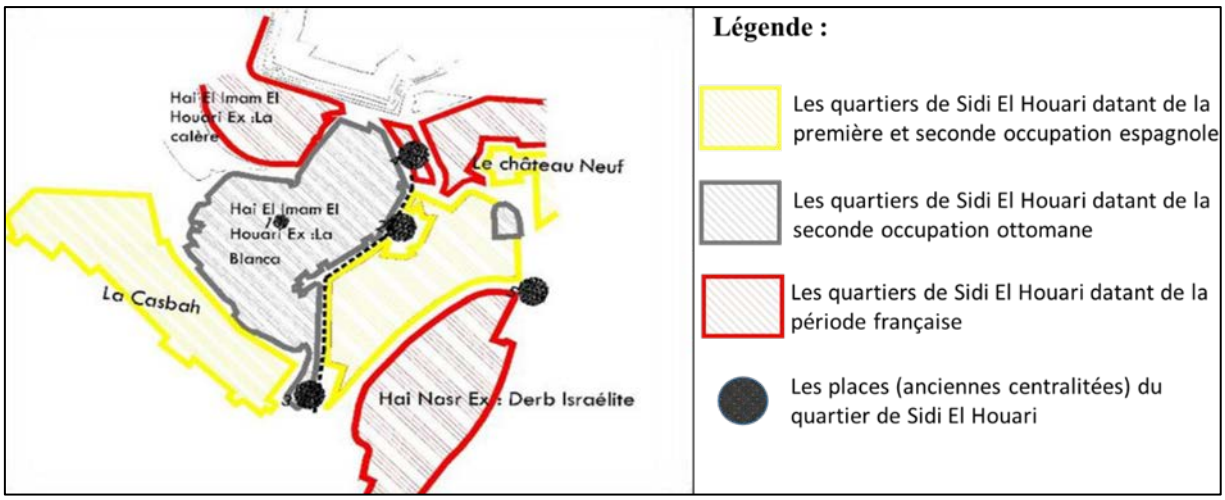

Figure 20 : Carte de synthèse du développement historique de Sidi El Houari.[69]

[69] Mémoire de master en architecture de Benguedda Amel

Au-delà de sa morphologie fortement diversifiée, le paysage urbain produit par cette richesse est due à un quartier ayant plusieurs styles différents sur le plan de la composition architecturale, cette décantation a donné naissance à un quartier hétéroclite sur le plan de la composition architecturale. Ainsi cette diversité et cette richesse ont produit un paysage urbain avec l'apparition de multiples zones homogènes de part et d'autre de l'Oued Rehi, ou l'on trouve sur sa rive droite la ville neuve avec ses sous quartiers (Château neuf et Derb), et sur sa rive gauche l'on retrouve la ville-basse avec ses sous quartiers (La Casbah, la Blanca, le quartier de la marine et la Calére).

II.2.5 Problématique du centre ancien de Sidi El Houari :

Aujourd'hui le centre ancien de Sidi El Houari est confronté aux problèmes et difficultés de l'urbanisation dû à différentes phases d'évolutions qu'a connues la ville d'Oran, ainsi que le développement du nouveau centre-ville.

Avec le temps le centre historique d'Oran n'arrive plus a s'articuler avec les nouvelles extensions, du fait de leur obsolescence à répondre aux besoins de la société moderne.

Cette situation a fait plonger Sidi El Houari dans un état de précarité, et ce dernier subit une dégradation qui est dû au manque d'entretien, et l'absence de responsabilité et la négligence de la part des autorités, et qui ont conduit à la désertification des lieux de la part de la population local cherchant un cadre de vie plus confortable.

Toutes ces données suscitent beaucoup d'interrogations quant au devenir du centre ancien d'Oran avec pas moins de vingt sites historiques en attente d'actions de restauration, car ce patrimoine est en état d'alerte et risque de disparaître, emportant avec lui avec tout l'héritage et les différents monuments laissés par les civilisations passées, et qui font du vieux centre un musée à ciel ouvert.

II.3 Présentation de l'aire d'étude :

II.3.1 Choix de l'aire d'études :

Notre choix d'intervention porte sur la partie de la Calére du quartier de Sidi El Houari qui occupe une position stratégique dans la ville d'Oran offrant des vues panoramique sur l'ensemble de la ville, ajouter à cela la richesse de de ce quartier qui s'exprime tout particulièrement à travers son historique «la concentration des sites historiques classés et non classés» et ces habitations, il est considéré comme un symbole de passage de plusieurs civilisations.

Ce quartier qui était autrefois urbanisé, assurait la connexion urbaine entre Sidi El Houari et la zone portuaire, mais aujourd'hui en raison des séismes et de délaissement de la part des autorités locale, le site assiste a une dégradation avancée causant une rupture physique entre les différentes zones.

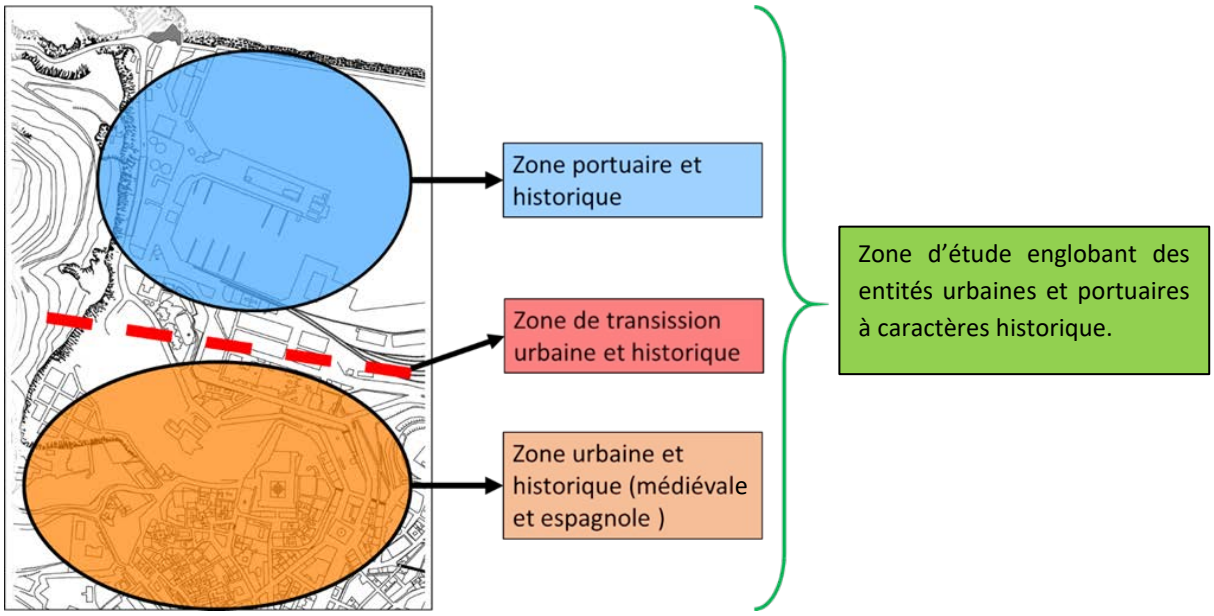

Figure 21 : Schéma explicatif du profil de la zone d'étude (par : l'auteur)

II.3.2 Délimitation de l'aire d'étude :

Le fragment d'étude retenu se situe dans la zone des abords nord du centre historique de Sidi El Houari érigé en secteur sauvegardé comme on l'a déjà souligné.

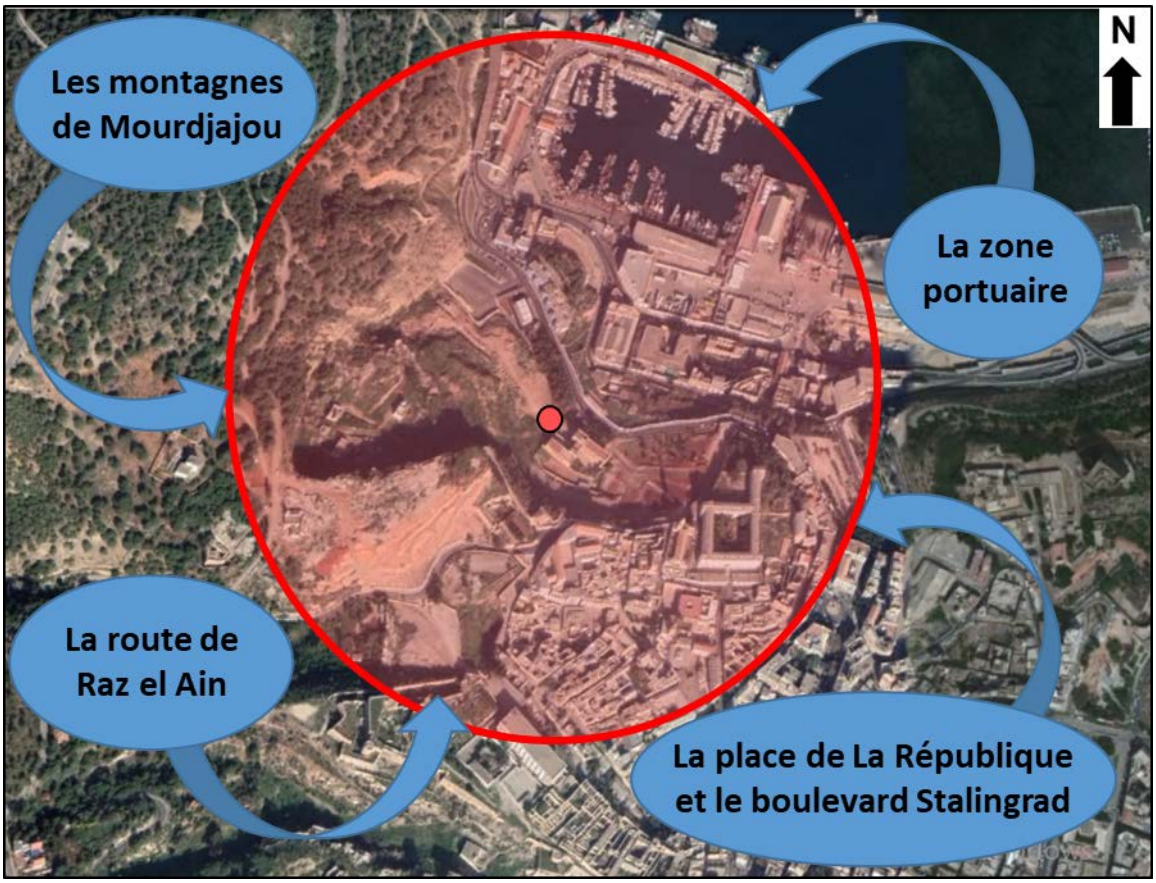

Figure 22 : Délimitation de l'aire d'étude (par : l'auteur).

La zone d'étude est délimitée au nord par le port (la mer méditerranéenne), au sud par la route de Raz el Ain qui est l'accès sud de Sidi El Houari, à l'est par la place de la république et le boulevard KHEDIM Mustapha (ex Stalingrad), et à l'ouest par les monts de Murdjadjo.

II.3.3 Diagnostique de l'aire d'étude :

Dans cette partie, nous allons procédé à une analyse de la zone choisi en se basant sur le Pos de sidi el houari ,les visites effectuées sur tout le quartier, visite des sièges des associations: Santé SDH et Be horizon, visite au ateliers 'patrimoine' de l'USTO d'Oran, dans le but d'acquérir des connaissances suffisantes sur notre zone d'étude pour en comprendre la logique globale et ainsi ressortir les problématiques de cette dernière.

a Topographie du site :

La topographie a exercé une influence sur le développement de la ville d'Oran à la lumière du plan relevé par l'urbaniste M.Danger.[70]

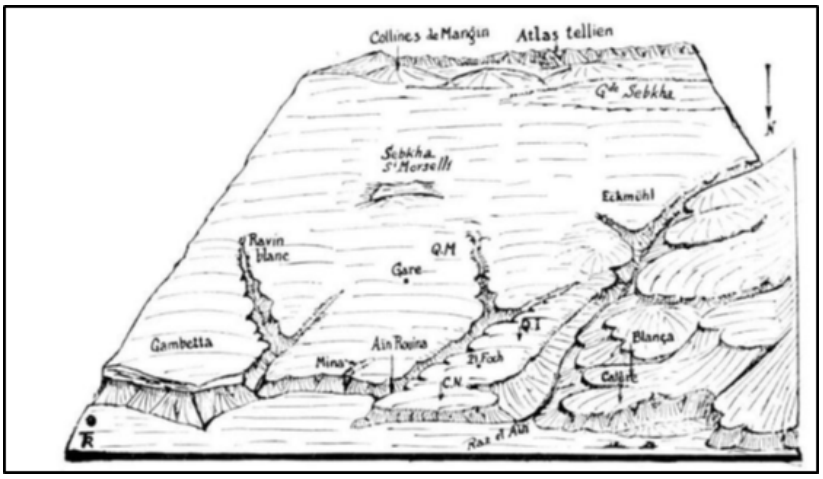

Figure 23 : Vue panoramique de la ville d'Oran depuis la Mer démontrant la nature du terrain[71]

Le quartier de Sidi El Houari a une grande richesse et une diversité de par sa structure typologique et morphologique.

Cette richesse est due à la situation du site sur des terrains accidentés avec des fortes pentes donnant naissance à un cadre bâti très riche et diversifier et qui respecte la nature accidenté du site avec une implantation en gradin, produit de manière progressive à travers plusieurs périodes historiques qu'a connu la ville

Ainsi cette diversité et cette richesse ont produit un paysage urbain constitué d'objets architecturaux avec des aspects esthétiques et caractères différents.

[70] René, Danger et André Roussie, cours de topométrie urbaine, lever des plans de villes, édition revue et corrigée, Paris, Eyrolles, 1950, 140p (depuis le mémoire de Amel Benguedda)
[71] Ammara Bekkouche, « Aux origines d'Oran : le ravin de Ras el-Aïn », Insaniyat / 5, | 1998, 93-102.

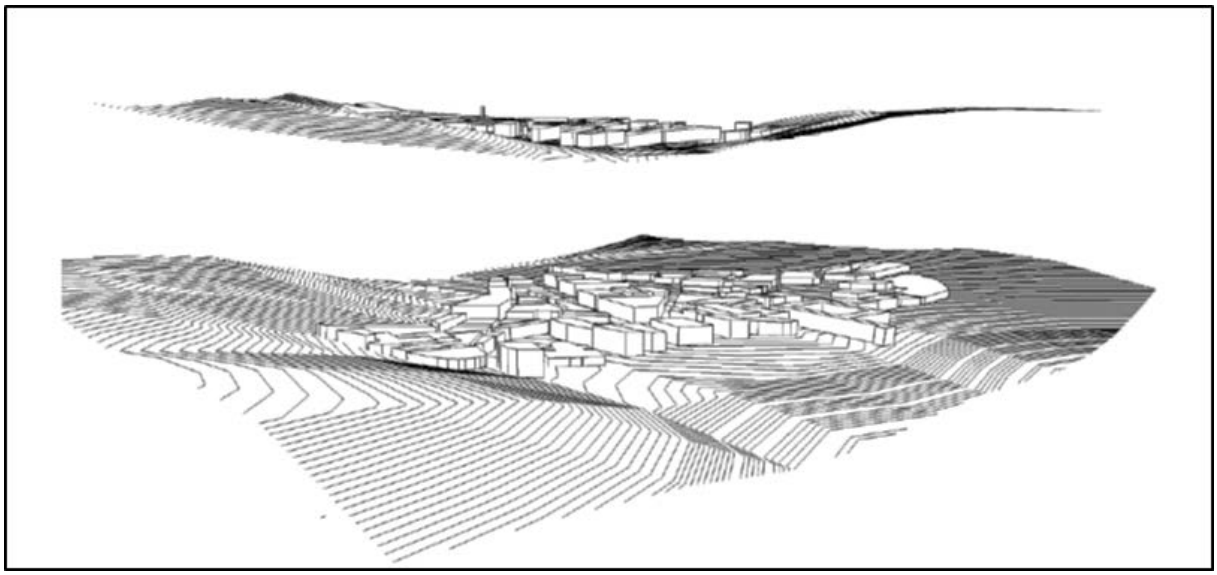

Figure 24 : Modélisation 3D du quartier de Sidi El Houari pour démontrer la topographie accidentée[72]

b État Structurelle :

On remarque que le réseau viaire participe en effet à la caractérisation des tissus urbains par l'introduction d'effets de continuité, discontinuité, centralité et etc…

Nous remarquons un réseau (rues, ruelles, impasses) fortement ramifié et sinueux dans la partie la plus ancienne du quartier de (S.D.H) Plus au nord on note un quartier en damier, structuré (quartier de la marine). Étant donné l'étroitesse de certaines voies, bon nombres d'entre elle ont un trafic routier automobile à sens unique.

L'accessibilité mécanique à la zone est assurée par trois voies:

-Au nord par : Le boulevard John F Kennedy vers le port

-Au sud par : Le boulevard Stalingrad vers la place des quinconces.

-A l'est par : Le boulevard Lahcen Mimouni vers la place de la République

Pour ce qui de l'accès piéton il se fait à partir des rampes des voies mécaniques ou à travers les différents escaliers se trouvant dans le secteur.

[72] Mémoire de master université Abou Bekr Belkaid (Benguedda Amel) 2016

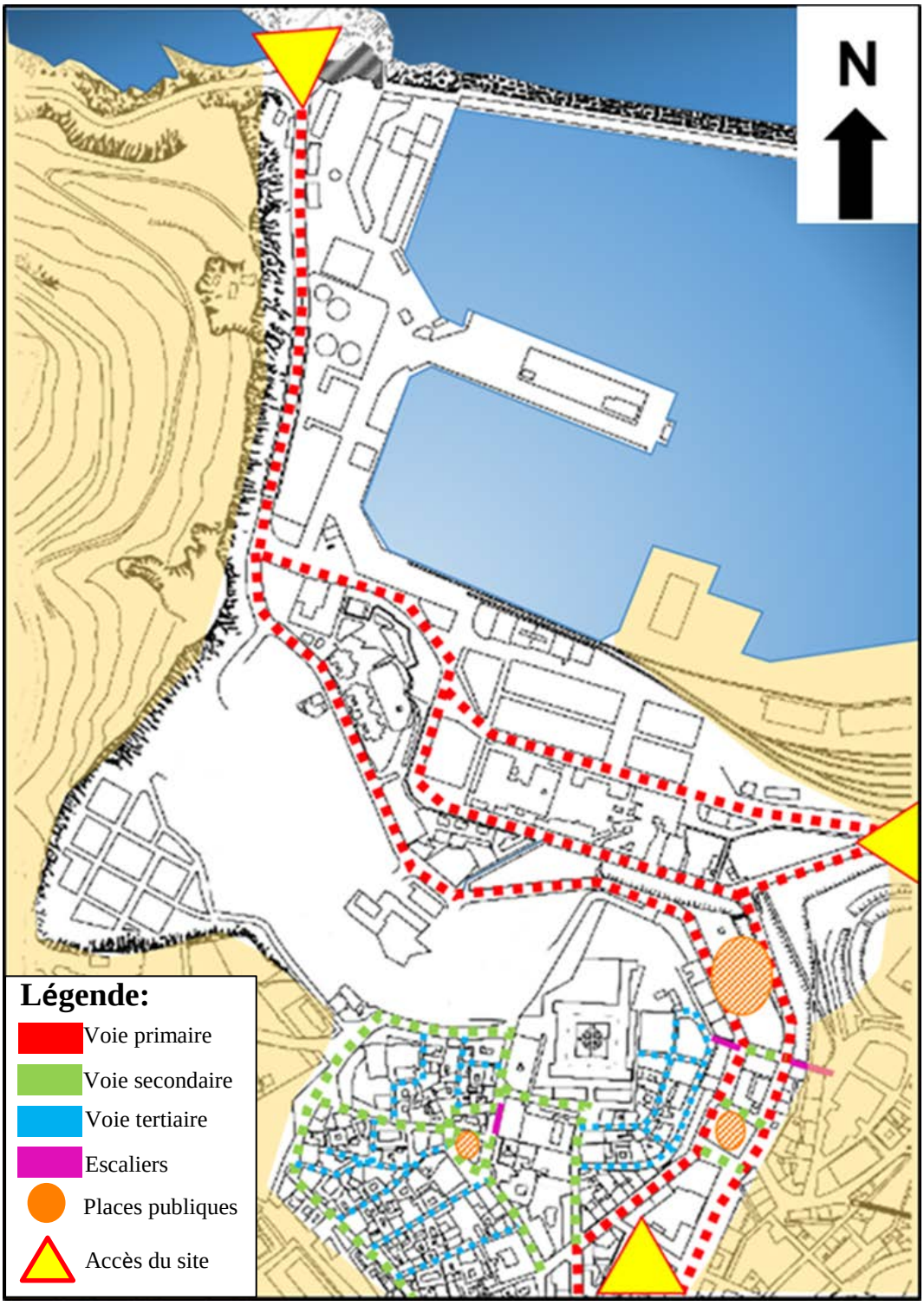

Figure 25 : Carte synthèse de l'analyse structurelle à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur).

c État Fonctionnel :

La fonction dominante au niveau de notre aire d'étude est résidentielle, et commerciale dans les R.D.C de quelques immeubles notamment dans le boulevard Stalingrad est dans le quartier de la marine, on note aussi une carence en équipements de première nécessité ; la présence de quelques équipements de base (éducatifs et sanitaires) ainsi que des équipements administratifs localisés en majorité au niveau du boulevard

Stalingrad et de la place Kléber avec quelques commerces au niveau du Quartier de la marine mais qui sont insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Il en ressort un manque en équipements (culturels, éducatifs, de loisir ainsi que les commerces et services), Ces derniers créent une importante rupture fonctionnelle.

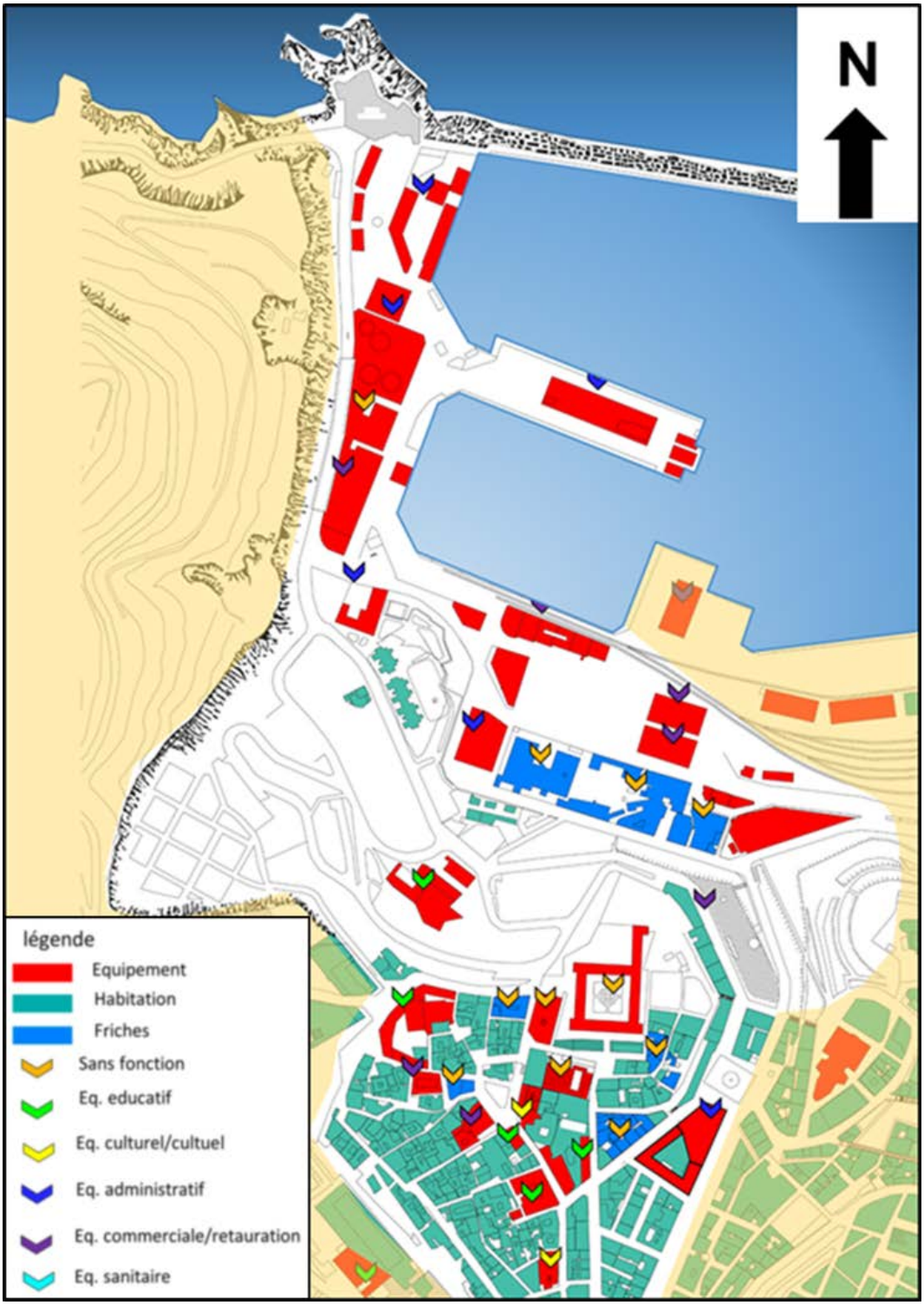

Figure 26 : Carte synthèse de l'analyse fonctionnel à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur).

d État Du Bâti :

Cette carte fait l'inventaire de l'état de chaque parcelle, suivant l'état de dégradation de son bâti, allant de la parcelle en état vétuste à la parcelle en bon état. Ainsi que l'emplacement des monuments classés.

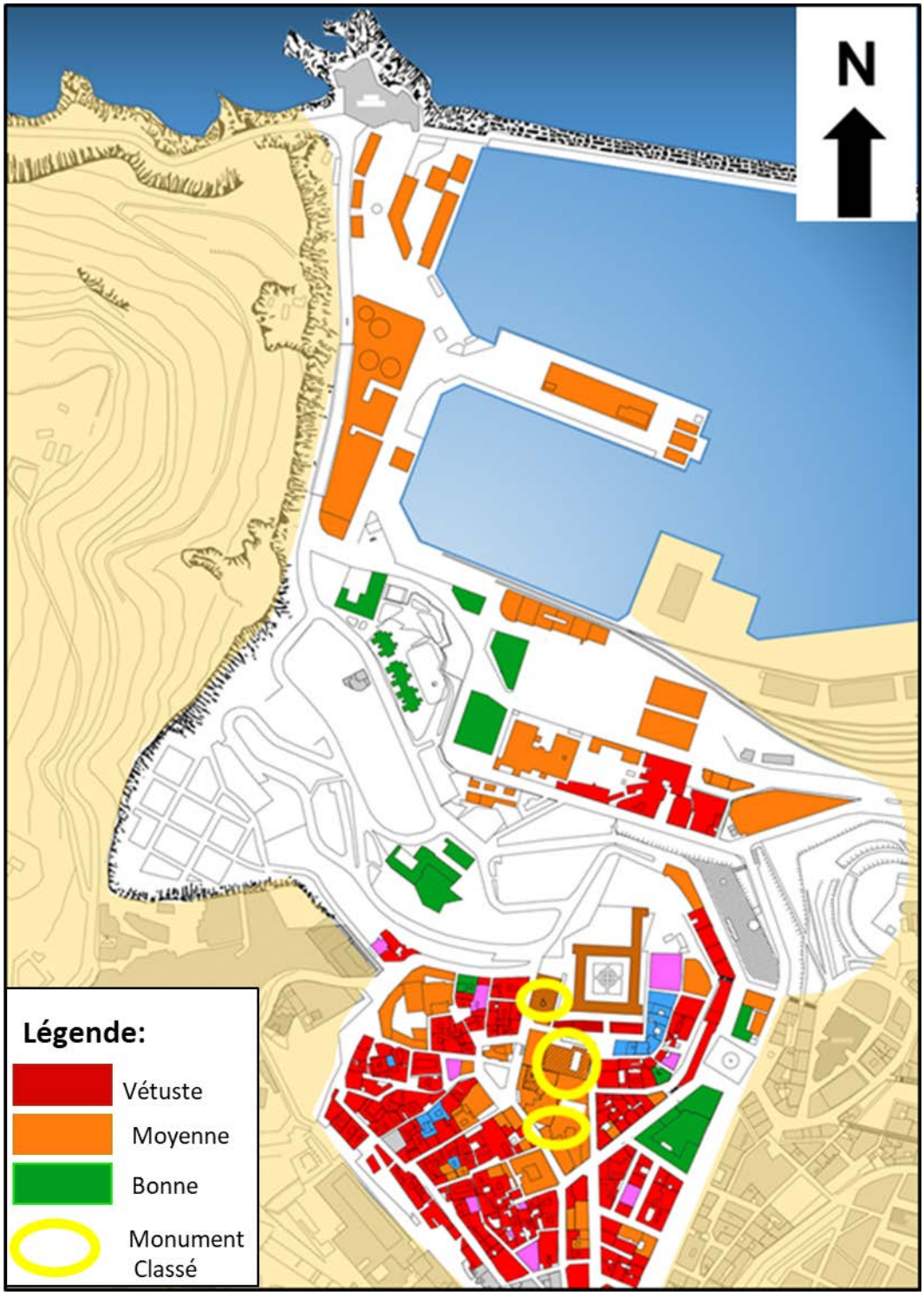

Figure 27 : Carte synthèse de l'analyse de l'état du bâtis à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur).

L’analyse architecturale des parcelles dans notre zone d’étude a permis de dégager les caractéristiques architecturales relatives à l’état des bâtiments, Sur l’ensemble des parcelles enquêtées on ressort que les constructions vétustes représentent le plus grand nombre surtout dans les ilots intérieure de Sidi El Houari qui rend leur occupation très dangereuse, c’est à dire que l’aire d’étude est en voie de dégradation continue, excepté quelques bâtis nouveaux ainsi que quelques constructions en bon état dans le quartier de la marine.

La zone d’étude compte aussi un grand nombre de monuments classé généralement dans un état plutôt moyen.

e Richesse patrimoniale de l’aire d’étude :

La richesse du Sidi El Houari s‘exprime tout particulièrement à travers son historique «la concentration des sites historiques classés et non classés» et ces habitations, produit de passes des différentes civilisations passé par la ville «Espagnole, Turque et Française».

La carte suivante illustre les monuments classés et non-classés de notre aire d’étude :

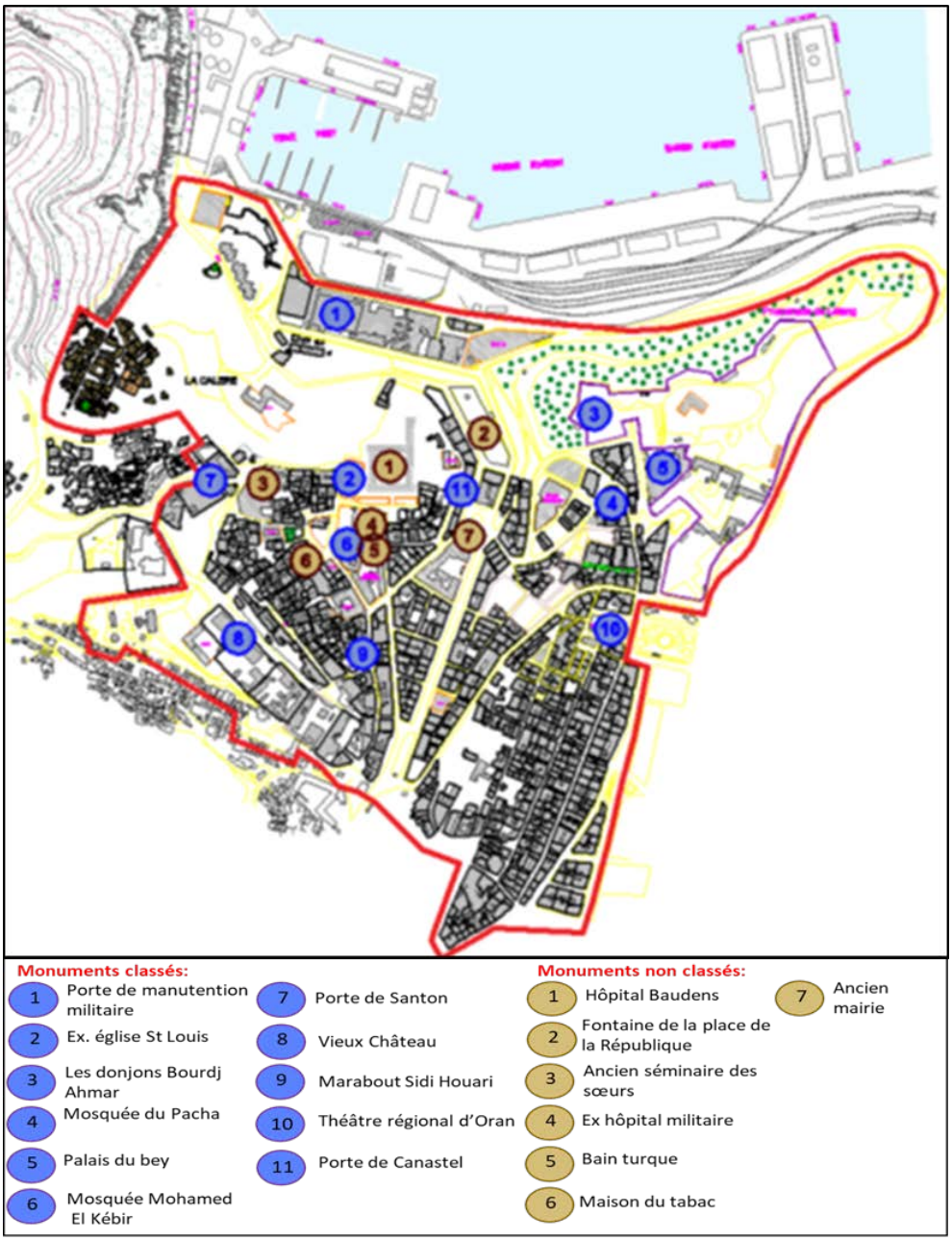

Figure 28 : Carte des monuments classés et non classés.[73]

f État Des Hauteurs :

On remarque sur la carte une dominance des bâtis avec un gabarit de R+1 et R+2, plus des deux tiers des constructions disposent de trois niveaux au maximum et se situent principalement dans le noyau topologique de Sid El Houari.

Pour le reste des constructions, les gabarits s'étalent du RDC au R+4, ce sont essentiellement des constructions coloniales, on note aussi la présence de quelques bâtiments avec des gabarits R+1 dans les alentours du port, avec quelques parcelles vides.

[73] Mémoire de master université Abou Bekr Belkaid (Chikh Khadidja) 2018.

La topographie du quartier impose une implantation en gradin, d'où le résultat du skyline intéressant en dégradé et qui permet l'existence de caves, sous-sols et entresols, et des terrasse avec vue sur la mer.

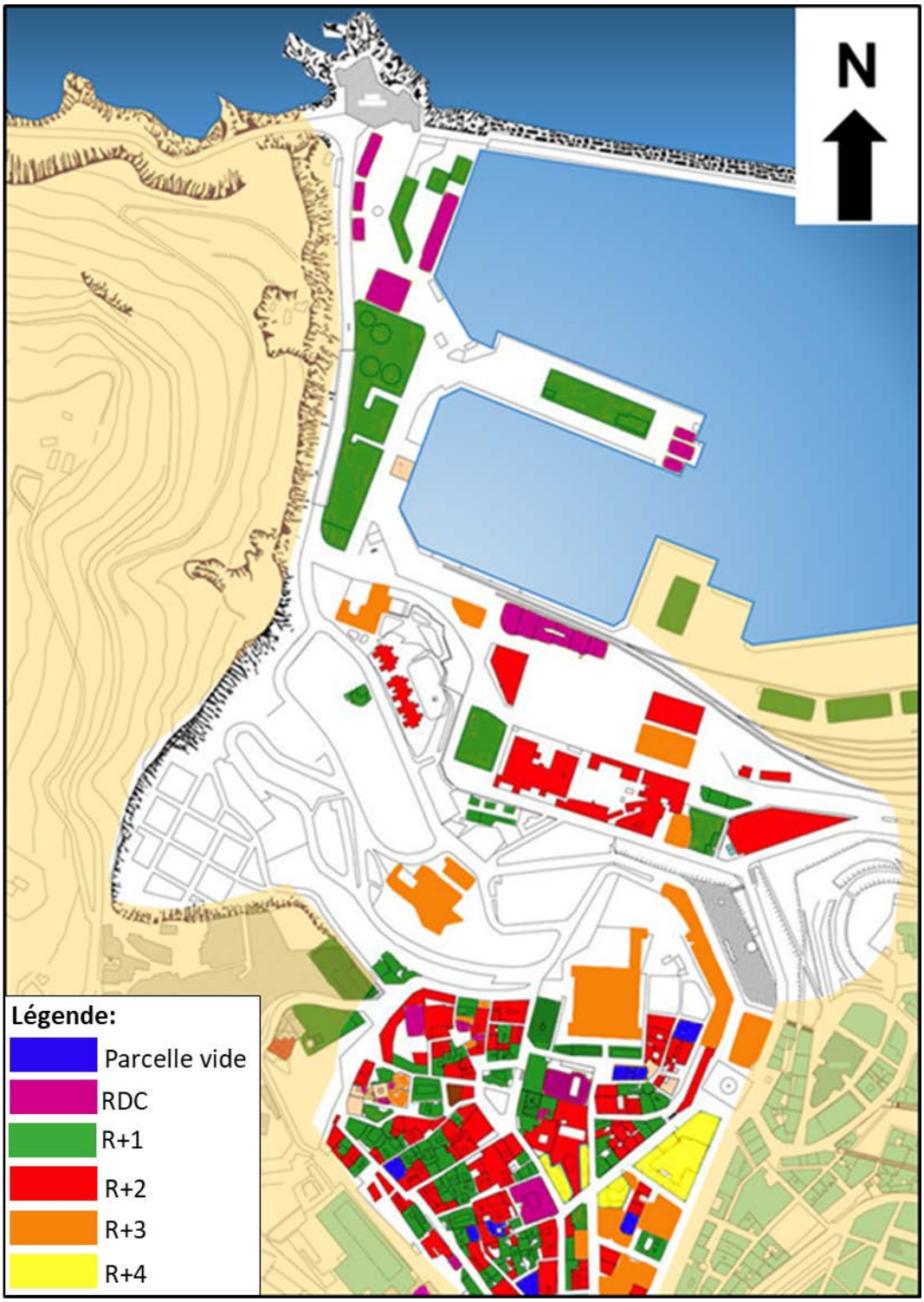

Figure 29 : Carte synthèse de l'analyse des hauteurs à partir du POS (S.D.H) et modifier (par l'auteur).

g Analyse séquentielle de l'aire d'étude :

« Il y a un plaisir particulier à regarder une ville, si banale que puisse être la vue.»

L'image de la cite - Kevin Lynch

Kevin Lynch a influencé de façon durable l'urbanisme grâce à ses travaux sur la perception de l'environnement de la ville et ses conséquences sur l'aménagement urbain.

La forme physique de la ville joue alors un rôle fondamental dans la production de l'image perçue à travers cinq types d'éléments constitutifs du paysage urbain : le secteur, les limites, le parcourt, les nœuds, les repères.

C'est en se basant sur cette approche que nous ressortons les points suivants :

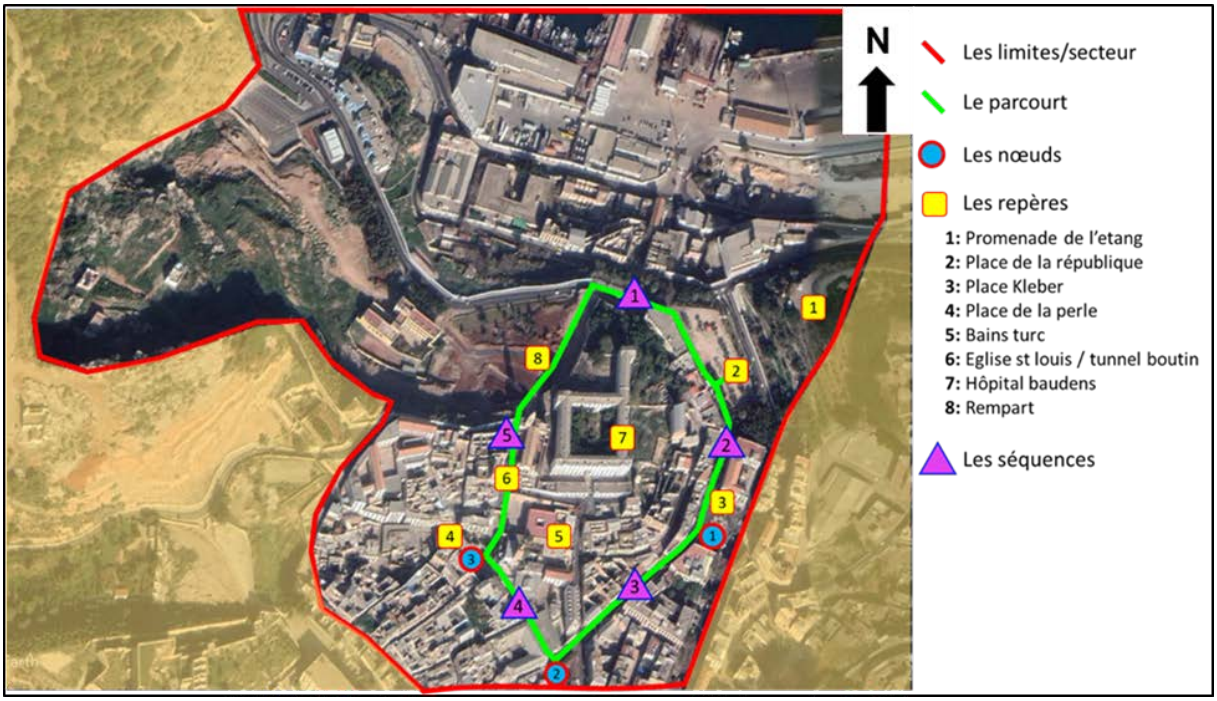

Figure 30 : Carte synthèse de l'analyse séquentielle (par l'auteur).

- **Les limites et secteur :**

Ici le fragment d'études retenues se situe dans la zone des abords nord du centre historique de Sid el houari comme on l'a déjà cité auparavant.
La zone d'étude est délimitée au Nord, par le Vieux port; à l'Ouest, par la montagne du Murdjadjo, à l'est par la place de la république et le boulevard KHEDIM Ali (ex Stalingrad) et par le site du Château Neuf et au Sud par un mur défensif datant de la période espagnole.

- **Le parcourt :**

Une promenade qui forme un itinéraire présentant une certaine évidence, dans notre cas d'études un parcourt ses prédéfinis de lui-même à travers les diffèrent repères et éléments signifiants qu'il recèle.

- **Les nœuds :**

Ce sont des points stratégiques dans le paysage urbain et qui résultent de la convergence ou de la rencontre de plusieurs voies. Ici nous retiendrons les nœuds suivant :



Figure 31 : Vue sur la place Kleber



Figure 32 : Vue sur la place de la Perle



Figure 33 : vue sur le croisement rue Benamara Menouar et boulevard Frères Guerrab

- **Les repères :**

Ce sont les différents éléments peuvent constituer des repères, qu'il soit des éléments construit comme des bâtiments, des monuments, généralement doté d'une forme particulière qui facilite leur identification, ou encore des éléments non construits, comme les places publiques, les carrefours etc. les repères ponctuent le parcourt et marquent certains nœuds, et aussi caractérisent un secteur.

Notre secteur abrite différents types de repères, on citera alors les repères suivant :

-Le jardin appelé promenade de l'Etang.
-Les différentes places: place de la République, place de la Perle, place Kleber.
-La porte de Canastel.
-Les bains turcs.
-Le tunnel Boutin et l'église St Louis.
-L'hôpital Baudens avec ses remparts.

- **Les séquences :** voir tableaux suivant :

Séquence 1

Point de vue **1**



Un premier point de vue donnant sur la rue des frères dahli, la perspective s'ouvre sur l'est de la calere désormais démolis, la montagne mordjajo avec le fort de santa Cruz au sommet, et enfin une partis de Sid el houari un peu plus au sud.

Point de vue **2**



Un deuxième point de vue plus vers l'ouest permet de profité de la vue dégagé sur le cartier de la marine, le port et la mer, la topographie des lieux profite d'un dégrader qui permet de ouverture de champ intéressante.

Point de vue **3**



Un troisième point de vue cette fois si tourné au sud permet d'observer la silhouette du site avec les remparts de l'hôpital baudens, l'église st louis et quelque bâtiment de Sid el houari dans la partie la plus haute, on notera la présence de la sortie du tunnel Boutin en contre bas de l'église.

Point de vue **4**



Un quatrième point de vue et cette fois ci à partir de la rue des frères dahli orienté vers l'ouest avec une ouverture de champ sur la promenade de l'etang, palais de rozalcazar et château neuf, la perspective aboutira plus loin sur la place de la république.

Séquence 2

Point de vue **1**



Poursuite du parcourt avec cette fois si une vue sur les bâtiments bordant la place de la république, avec une architecture coloniale, et qui contienne à leur RDC essentiellement des pêcheries, et des habitations dans les niveaux supérieur.

Point de vue **2**



Vue à partir de la promenade de l'étang, permet d'avoir une vue d'ensemble sur la place de la république, les bâtiments qui composent la façade urbaine avec l'hôpital baudens en arrière-plan, on notera une présence importante de végétations.

Point de vue **3**



Une perspective prise à partir de la place de la république en direction de la place Kleber, et qui permet d'observer les bâtiments qui structure les voies, portant un caché coloniale, et c'est ce qui caractérise en grande partie le milieu urbain de la zone, à savoir des rue structuré et qui donnent sur des place publique.

Point de vue **4**



La rue précédente s'ouvre sur la place Kleber qui constitue un nœud important sur le quel converge plusieurs axes structurant, la place est border tout autour par des bâtiments toujours au caché coloniale. On notera l'implantation en dégrader du bâtis plus en hauteur.

Séquence 3

Point de vue **1**



Une perspective prise à partir de la place Kleber en direction du boulevard des frères Guerrab, et qui permet d'observer la fermeture de champ par les bâtiments, marquant le passage de la place publique à un axe principale structuré par le bâti de part et d'autre.

Point de vue **2**



Boulevard des frères Guerrab structuré par le bâti, avec une architecture coloniale au contact de la rue on retrouve des commerces qui longent le boulevard.

Point de vue **3**



Une perspective toujours au niveau du boulevard des frères guerrab, un peu plus loin et qui montre la concurrence des bâtiments de part et d'autre pour structurer les différentes voies.

Point de vue **4**



Toujours sur le Boulevard des frères Guerrab avec une perspective qui montre l'implantation en gradins du bâtiment au fur et à mesure que la pente s'accentue.
On notera une dégradation du bâti à mesure qu'on s'éloigne des nœuds important de la zone avec une architecture moins chargé en ornement.

Séquence 4

Point de vue **1**



Une perspective toujours au niveau du boulevard des frères guerrab, un peu plus loin et qui montre la concurrence des bâtiments de part et d'autre pour structurer les différentes voies.

Point de vue **2**



Le parcourt continue, et cette fois si en direction de la place de la perle, en s'insérant dans un tissus vernaculaire, et donc un changement dans la typologie architecturale, avec des voies plus étroite mais toujours structurer de part et d'autre par le bâti. On notera la présence de commerce sur la rue

Point de vue **3**



La fin de la voie est ponctuée par une mosquée avec son minaret qui couronne cette partie. On notera une dégradation de plus en plus avancé de l'environnement urbain .

Point de vue **4**



La rue abouti sur la place de la perle, première place d'Oran, riche en verdure et entouré une fois encore de bâtiments avec une mixité de typologie architecturale entre coloniale et vernaculaire.

Séquence 5

Point de vue 1



Perspective sur la place de la perle en direction du sud, mais cette fois ci sur la partie haute au-dessus du tunnel Boutin à côté de l'église saint louis, cette partie-là est accessible à l'aide d'escalier à partir de la place de la perle.

Point de vue 2



Vu sur la voie menant à la partie haute de la calere, bordée par l'église st louis à gauche, on notera qu'elle est étroite, avec un flux mécanique assez important.

Point de vue 3



La voie continue vers l'est tout en marquant la limite entre le vieux quartier de Sid el houari et la partie haute de la calere, on notera une ouverture de champ sur le côté de la calere en direction de la mer.

Point de vue 4



Perspective prise sur la partie haute de la calere, au-dessus de la sortie du tunnel Boutin, en direction de la mer et du quartier de la marine, on note une ouverture de champ avec une topographie en dégrader.

Tableau 1 : Analyse séquentielle de l'aire d'étude (par : l'auteur).

II.4 Synthèse du diagnostic :

Malgré les potentialités que possède notre fragment et sa position stratégique comme zone charnière entre le centre ancien et le port, le quartier manque d'attractivité et présente les problématiques suivantes :

- ✓ Présence d'un tissu urbain riche en monuments classés et non classés fortement négligés et non mis en valeur comme le cas de l'hôpital Baudens et l'église St Louis.



Figure 34 : L'hôpital Baudens.



Figure 35 : L'église St Louis et le tunnel Boutin

- ✓ Rupture morphologique et structurelle entre les deux entités (centre ancien et la zone portuaire) créant une véritable cassure entre les deux tissus urbains.
- ✓ Rupture fonctionnelle entre le centre ancien et la nouvelle ville traduite par un manque d'équipements et une dépendance des nouvelles extensions.
- ✓ La structure viaire est mal entretenue et mal adaptée aux différentes circulations (conflit entre la circulation piétonne et motorisée)
- ✓ Manque d'espaces de stationnements.
- ✓ Présence de friches et de terrains vagues non aménagés comme le cas de la Calere.
- ✓ Paysage naturelle et urbain agréable sous exploité : la plupart des places sont mal entretenues avec un manque d'aménagements urbains.
- ✓ Présence du port avec ces potentialités touristiques mais qui n'est pas exploité.

À travers le diagnostic et après étude du quartier de Sidi El Houari et la partie de la Calére plus précisément on a pu d'abord dégager une problématique générale du fragment.

Ceci dans le but d'élaborer une stratégie d'intervention qui répond aux problématiques principales du centre ancien de Sidi El Houari ainsi que ces abords et qu'on a essayé de résume dans la carte suivante:

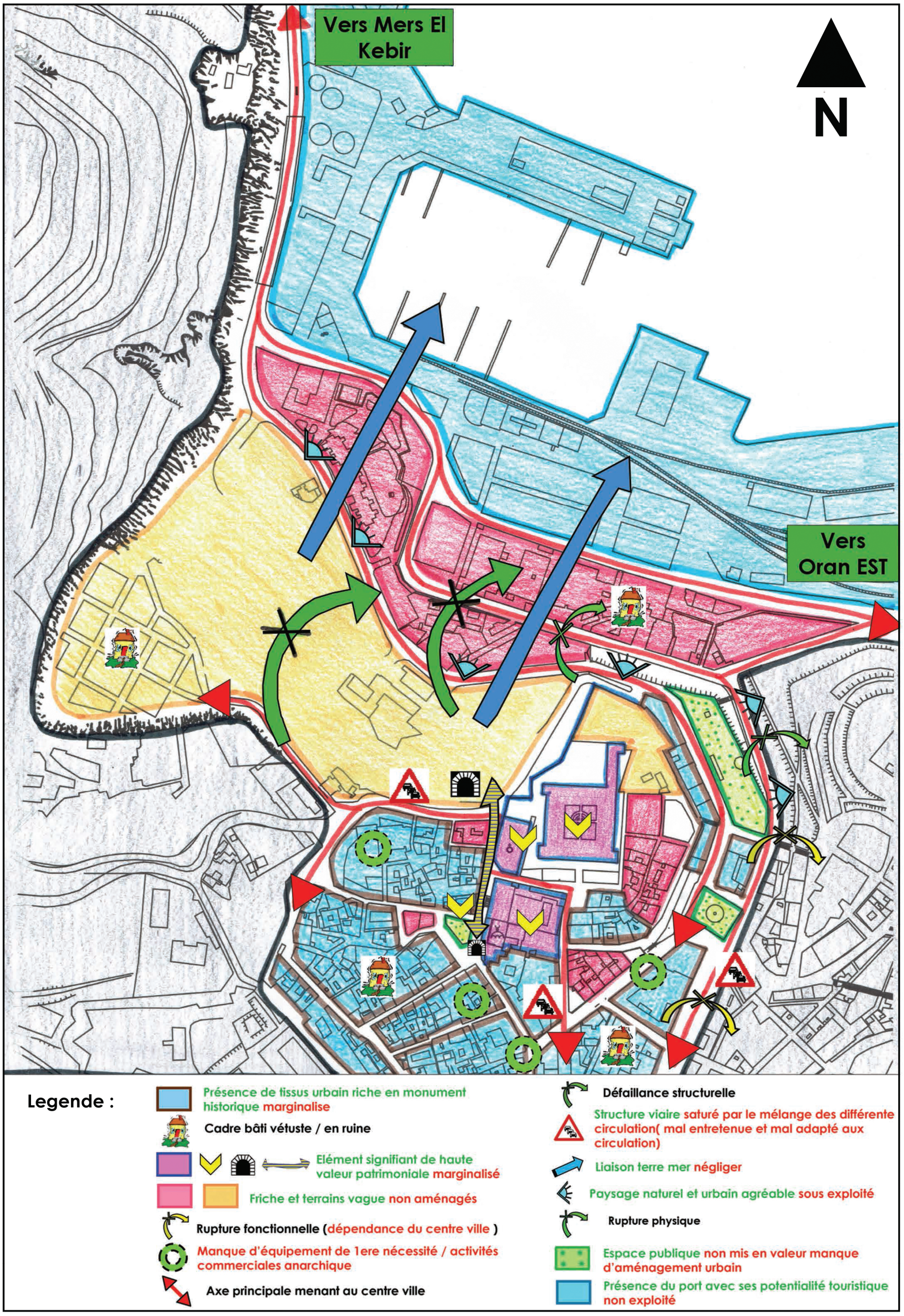

Figure 36 : Carte synthèse du diagnostic (par l'auteur)

II.5 Analyse des exemples thématiques :

Après avoir ressortie les problématiques de la zone d'étude, nous avons établi une série de recherches thématiques qui ont été choisi de façon a êtres les plus proches de notre cas d'étude ainsi que l'échelle, ensuite de chaque exemple nous avons tiré une synthèse, qui serviront par la suite d'appui à l'élaboration de notre stratégie d'intervention.

Notre étude va se porté sur les exemples suivants (voir tableaux en annexe) :

•**Exemple 01:** Marseille (Centre-ville / Vieux-Port)

•**Exemple 02:** La conversion du port du Tanger vers une activité de croisière et de plaisance.

•**Exemple 03:** Istanbul (le réaménagement du quartier de Sulukule).

•**Exemple 04:** La restauration des remparts de l'ancienne Citadelle de Bonifacio.

•**Exemple 05:** Le tube mode doux à Lyon.

•**Exemple 06:** Relier le centre-ville avec le port à Brest.

•**Exemple 07:** Barneville-plage - la route digue.

•**Exemple 08:** La redynamisation du centre-ville par la requalification des espaces publics.

II.6 Stratégie d'intervention :

Afin de mieux répondre aux problématiques relevées, et en se basant sur les exemples thématique abordé précédemment on a pu définir les orientations et les objectifs de notre intervention.

Notre stratégie d'intervention comprendra les actions suivantes :

- ✓ Mise en valeur de la richesse architecturale du site (éléments signifiants ; l'hôpital Baudins et ces rempart et l'église St Louis, et le tunnel Boutin)
- ✓ Réhabiliter les immeubles en mauvaise état constaté précédemment.
- ✓ Répondre aux exigences actuelles de qualité, de confort et de sécurité, pour un cadre de vie meilleur
- ✓ Encourager le dynamisme touristique et culturelle par la restructuration des espaces publics existant (place de la Perle et place de la République et la place Kleber) afin d'améliorer le paysage urbain et faciliter sa lecture.
- ✓ La reconnexion du centre ancien avec la mer et la ville par la création d'un parcourt touristique passant par les places et les monuments du site.
- ✓ Favoriser la diversité des fonctions pour répondre à la pluralité des Besoins (habitat, travail, mobilité, éducation, loisirs, sports, convivialité, consommations, etc.) en ré-exploitant les friches et les terrains vagues pour rependre au manque d'équipement et d'aménagement urbain.
- ✓ Prévoir des points d'observation pour profiter des perceptions visuelle et des ouvertures de champ
- ✓ Concevoir en s'adaptant à la topographie des lieux (escalier, rampes, ascenseur urbain, passerelle)
- ✓ Mise à niveau de l'aménagement urbain (éclairage et mobiliers urbain) et de la gestion des déchets
- ✓ Hiérarchisation des différentes circulations (mécaniques et piétonnes) par l'élargissement de quelques voies et la mise à niveau des voies de circulation, plan de circulation et signalétique.
- ✓ Prévoir des parkings à étages et des espaces de stationnements pour remédier au problème de stationnement anarchique.

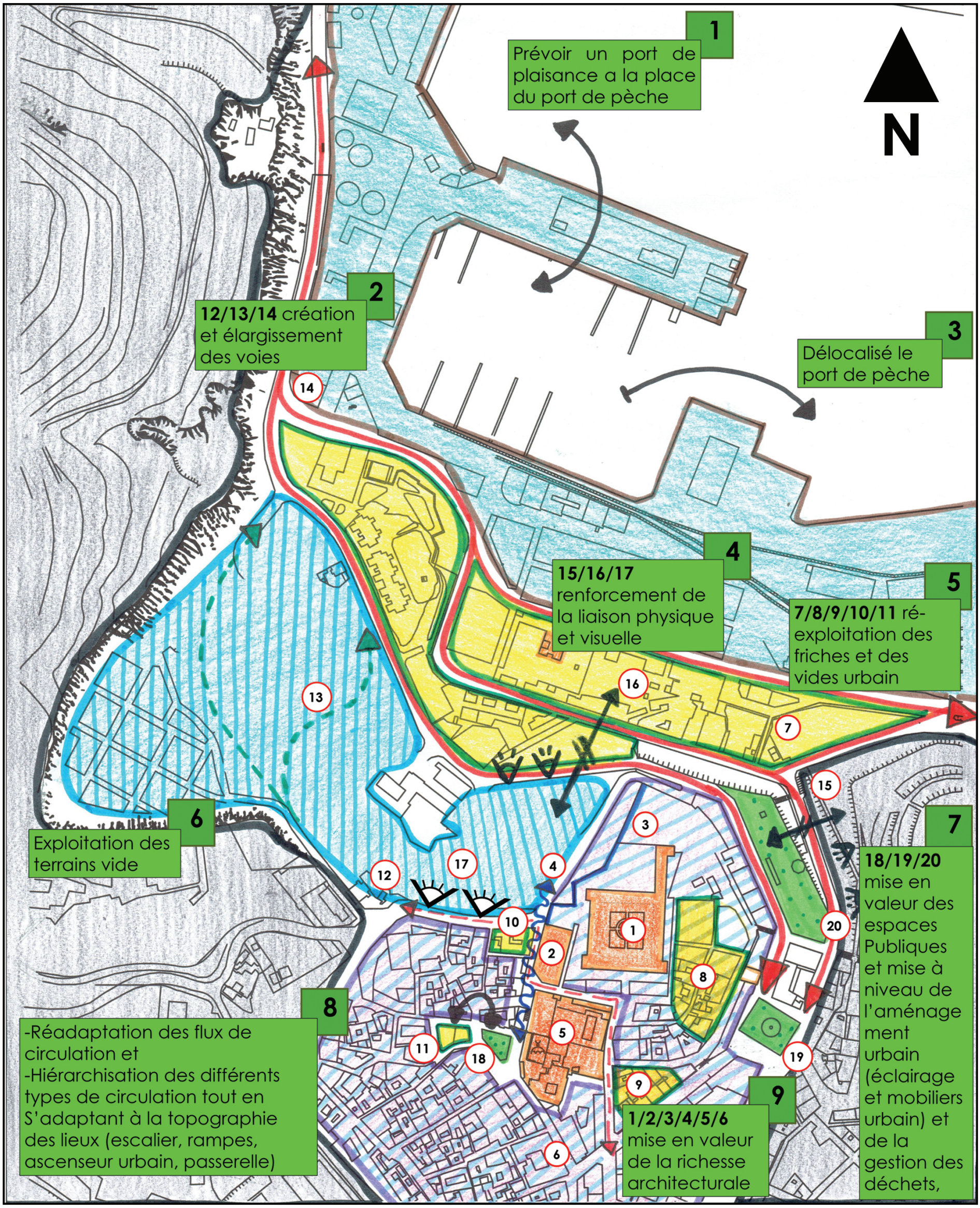

Figure 37 : Carte de la stratégie d'intervention (par l'auteur).

CHAPITRE III: Approche Conceptuelle

Introduction :

Dans ce chapitre, on va traduire la stratégie d'intervention précédente en actions et en principes architecturaux concrets pour aboutir à une réponse urbaine et architecturale capable d'atteindre les objectifs visés, mais surtout de répondre à la problématique posée.

III.1 Intervention urbaine :

La stratégie d'intervention nous a permis de faire ressortir certains directifs concernant la zone de la Calére qui a subi une destruction totale de la part des autorités, cela s'est traduit par une nécessité d'intervenir sur l'urbain afin de créer un contexte et un support pour l'intervention architecturale avenir. Cette intervention urbaine se fera sur la base d'un programme de base urbaine qui conjugue une réponse optimale à la problématique posée et les enjeux à soulever.

III.1.1 Élaboration du programme urbain :

«La solution est dans le programme…»

Louis Isidore Kahn

La programmation est une étape importante et nécessaire pour déterminer les grandes fonctions adéquates de notre intervention, et qui représente une réponse à la problématique posé et les enjeux urbain, social, économique et culturel de notre intervention.

« La programmation urbaine touche l'ensemble des composantes d'un tissu urbain qu'elle analyse, dimensionne et organise au regard des besoins des usagers (résidents, actifs, utilisateurs et services, visiteurs et touristes) d'un territoire, d'un tissu existant et d'une évolution à court, moyen et long terme. »[74]

L'objectif de notre travail étant de recréer la liaison morphologique et fonctionnelle entre le centre ancien de Sidi El Houari, la zone portuaire, et la nouvelle ville, cette liaison qui était autrefois assurée par la zone de la Calére, est rompue aujourd'hui avec sa destruction. Donc le but est de rétablir cette liaison en rendant cette zone plus attractive à travers un dialogue urbain entre ces trois entités et qui sera caractérisé par notre projet urbain.

Pour cela nous avons établi un plan d'aménagement structurant la zone de la Calére pour lui donner une seconde vie, et qui définira chaque parcelle avec sa fonction, et la projection se traduit avec des plans structurant avec un cahier de charge qui déterminera les principes fondamentaux à tenir en compte, tout dans l'harmonie et le respect du site.

[74] MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 2010

a Les enjeux de l'intervention :

Alors pour bien mener notre travail on a ressorti les enjeux à relever et qui sont les suivants:

- **Les enjeux urbains :**
  - Assurer la continuité urbaine en ré-urbanisant la partie basse de la Calére qui faisait autrefois la liaison entre le centre ancien et la zone portuaire tout en donnant une identité et une appréciation à chaque espace.
  - Faire du site un élément d'appel en valorisant de la richesse architecturale du site et ses éléments patrimoniaux existants tels que (le tunnel Boutin, l'hôpital Baudins, et l'église St Louis).
  - Création de nouvelles accessibilités au site en favorisant les cheminements doux par des parcours reliant les places publics.
  - Prendre la topographie du site en considération.

- **Les enjeux culturels, sociaux, et économiques :**
  - La mise en valeur de l'aspect culturel et historique du quartier.
  - Améliorer l'image de notre zone d'intervention en offrant un cadre de vie meilleur et sécurisé pour les habitants.
  - Favoriser la mixité sociale et l'implication des habitants dans le développement du quartier.
  - Tirer profit des potentialités économiques du site, en étant en contact avec la zone portuaire.
  - Renforcer l'attractivité de la zone en encourageant l'activité commerciale.

b Définition du projet :

- **Pour qui ? (usagers/utilisateurs)**
  - **Les usagers :** dans notre cas ce sont l'ensemble des nouveaux habitants qui résideront dans les résidences que nous avons programmées ainsi que les visiteurs de Sid El houari à travers les différentes fonctions qu'englobera notre projet urbain.
  - **Les utilisateurs :** c'est l'ensemble de gestionnaires des conservateurs, ainsi que les commerçants et les restaurateurs, des différents équipements prévus dans notre projet urbain.

- **Pour quoi ? (l'intérêt du projet)**

_La revalorisation de Sid El Houari à travers la requalification de ses abords.
_Réconcilier Sidi El Houari avec la zone portuaire pour assurer la continuité Terre/Mer.
_ Renforcer l'attractivité du site et développer la fréquentation touristique et culturelle.
_Exploiter des potentialités du site pour faire un projet urbain qui peut doter la région de plusieurs atouts et qui répond aux besoins de la population.
_ Mettre en valeur la richesse patrimoniale du site.

- **Comment ? (les fonctions)**

Dans cette étape il est nécessaire de choisir les fonctions adéquates qui répondent à la problématique du site posé.

Tout d'abord on doit ressortir un préprogramme urbain qui définit l'ensemble des fonctions de chaque parcelle de notre site en concordance avec les caractéristiques de notre zone d'intervention pour se fusionner dans l'espace urbain existant.

Notre programme urbain est constitué de plusieurs fonctions afin d'assurer une mixité fonctionnelle et sociale.

D'abord il y a la fonction résidentielle, qui est l'une des fonctions mères de notre zone d'étude et qui a subi une dégradation et un délaissement du cadre bâti poussant les autorités à la démolition de ce dernier et la délocalisation de la population locale.

Ensuite le commerce, une fonction existante du fait de la présence du port et qu'on doit renforcer pour assurer une attractivité quotidienne au quartier.

Il y a aussi la fonction touristique, une fonction négligée dans notre zone d'intervention malgré la richesse architecturale, historique et paysagère du centre ancien de Sidi El Houari, donc il faut promouvoir cette fonction en exploitant les potentialités de la zone et sa position stratégique, tout d'abord en renforçant la fonction culturelle et de loisir ; en créant des espaces dédiés aux divertissements et profiter de la présence de port.

Enfin il faut ou aussi penser où loger ces touristes par la projection de complexes touristiques et des résidences touristiques.

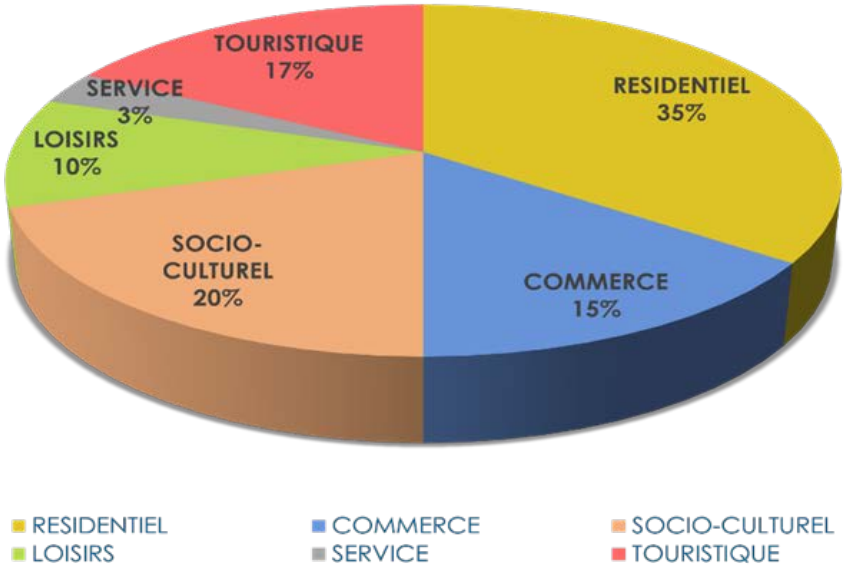

Figure 38 : Pourcentages des grandes fonctions urbaines projetées (par : l'auteur).

III.1.2 La réponse urbaine : penser le projet urbain par l'espace publique :

« L'espace public Constitue le fondement de l'architecture et du paysage de la ville. Il en est son armature, offrant le cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des Idées. Vivant et Conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et Son identité » Aménagement urbain- Démarche de projet

Aujourd'hui la réflexion sur l'espace public dans les projets urbains prend de l'ampleur, il n'est plus pensé comme un simple vide résiduel entre les constructions dédié seulement à la voirie et l'automobile tel était le raisonnement de l'urbanisme fonctionnaliste. Mais depuis quelques décennies, l'intérêt pour les espaces publics prend une place prépondérante qu'il soit sous- forme de places, rues, espace vert, l'espace public dynamise le tissu, révèle l'histoire et la mémoire collective d'une ville.

a Les principes générateurs :

Notre intervention urbaine se fera sur la base des principes générateurs suivants :

- Renforcer la liaison entre le centre ancien et la zone portuaire.
- La ré-urbanisation du quartier de la Calére selon une logique de reconstitution de l'ancien tracé.
- Améliorer l'accessibilité et la mobilité au sein du site.
- Équilibrer entre la densification et l'éclaircissement du tissu urbain.
- Mise en valeur de la richesse architecturale.
- Maintenir la fonction résidentielle comme fonction dominante.
- Améliorer l'attractivité de la zone en prévoyant de nouvelles fonctions qui s'adaptent au profil de la zone.
- Ré-exploitation des friches urbaines.

b Proposition schématique du master plan :

L'idée génératrice du projet est basée sur la reconstitution de la mémoire des lieux, appuyé sur la composition urbaine de l'ancien tracé, nous avons exploré l'ancien tracé de la Calére et repris les éléments et les axes les plus pertinents et les plus adaptés à la morphologie du terrain, particulièrement les axes Principaux qui offrent une composition urbaine adéquate, mais en réadaptant plusieurs paramètre selon les besoins et normes actuels.

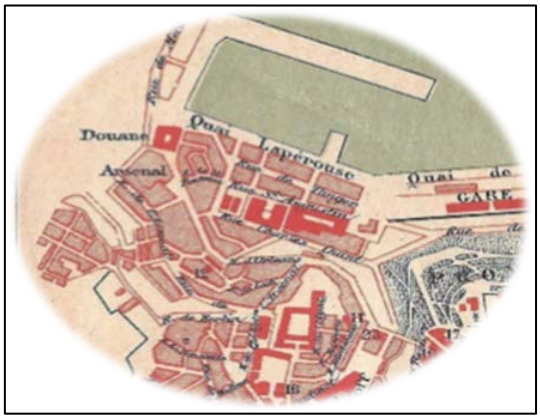

Figure 39 : Plan issue de plan d'Oran 1878**.**



Figure 40 : Situation des anciennes voies de la Calére.

A partir des anciennes carte et en se basant sur une carte d'Oran de 1878, nous avons essayé de reconstituer l'ancien tracé des voies, nous avons sur la carte suivante, le tracé reconstitué des anciennes voies de la Calére en rouge, ce sont majoritairement des voies principales en plus de quelques voies transversales qui assuraient la liaison entre la partie haute et la partie basse de la zone en question.

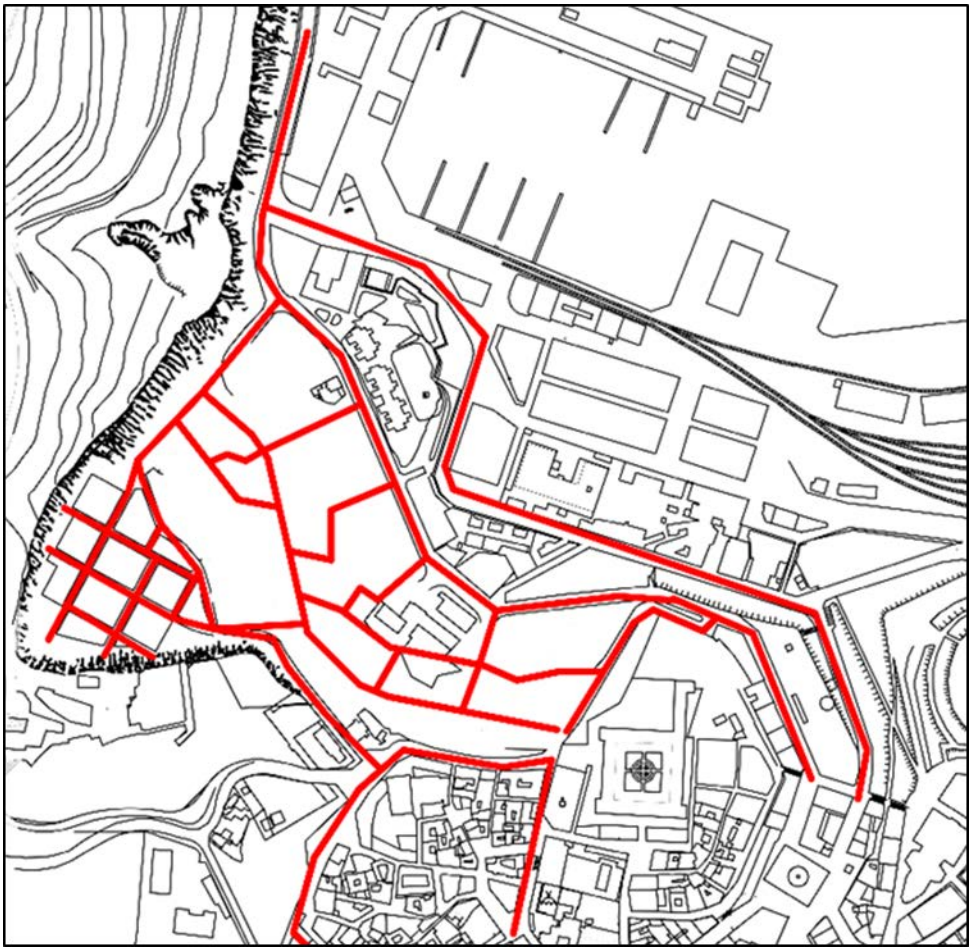

Figure 41 : Reconstitution de l'ancien tracé des voies de la Calére (par : l'auteur).

Le nouveau tracé prend appui sur les bases de I 'ancien tracé de la Calére, il est plus régulier et plus orthonormé.

- **Système viaire :**

Nous avons proposé un système viaire hiérarchique, propre aux divers moyens de transport, organisé par un système de voies principales qui traversent le quartier et qui assurent la connexion du nouveau quartier de la Calére avec la partie basse (zone portuaire) et la partie haute (le centre ancien de Sidi El Houari), et d'autres voies secondaires qui assurent la liaison entre les différentes voies principales au sein du quartier, et des escaliers pour faire la liaison piétonne entre les différentes plateformes, et s'adapter à la topographie accidentée des lieux.

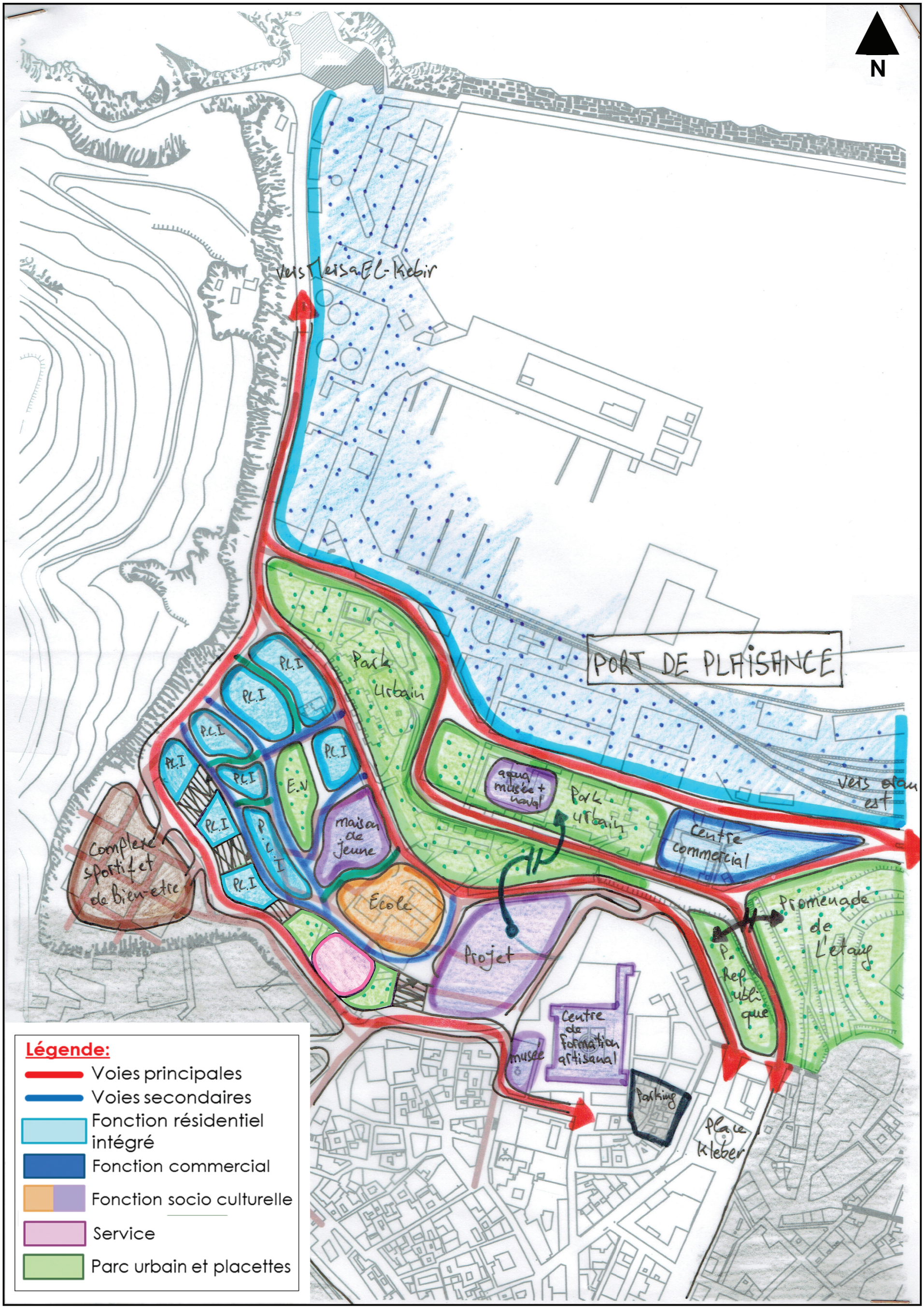

Figure 42 : Proposition schématique su master plan de la zone de la Calére (par : l'auteur).

- **Découpages des ilots :**

« C'est en fait la somme des parties qui constitue le tout » Pierre Riboulait

De ce fait le découpage des espaces libre et espaces bâtis est déterminé par le réseau viaire produisant un réseau d'ilots régulier et ordonné, avec des formes et des tailles diverses qu'on a exposé dans la carte précédente.

- **Occupation du sol :**

L'intention du projet est de créer un véritable quartier résidentiel, commerçant, convivial et fonctionnel avec un programme cohérent qui puisse tisser des liens culturels, sociaux, économiques avec le contexte existant, dans l'espoir de proposer une réponse urbaine la plus juste possible à la problématique posée afin d'imbriquer le tissu existant et projeter au niveau de la Calére les fonctions nécessaires pour offrir un espace de vie agréable et sécurisé.

Notre intervention comprendra les fonctions suivantes :

-La fonction résidentielle : où on retrouve des petits collectifs intégrés avec des commerces ou des locaux pour fonctions libérales avec un gabarit moyen de R+4.

-La fonction commerciale : en plus des commerces prévus dans les petits collectifs intégrés, on va reconvertir l'usine Bastos en centre commercial.

-La fonction socio-culturelle : cette fonction qui existe déjà avec la présence de l'école, va être renforcée en proposant une maison de jeunes, la reconversion de l'église St Louis en musée et l'hôpital Baudins en centre de formation artisanal.

-La fonction loisir : cette fonction qui a été quasiment absente dans la zone va être initie par la délocalisation du port de pêche vers la nouvelle extension du port d'Oran et la projection d'un port de plaisance à sa place, en plus d'un complexe sportif prévu dans la partie haute de la Calére.

En plus de ces fonctions une grande importance est donnée aux espaces extérieurs avec des petits jardins au cœur du quartier et un grand parc urbain à côté du port de plaisance.

Enfin pour régler le problème de stationnement anarchique dans la zone on a prévu deux parkings ; le premier à Sidi El Houari et le deuxième à côté du port.

Le tableau suivant résume les différentes fonctions prévues dans notre zone d'intervention :

EQUIPEMENT	SURFACE MOY. Des parcelles	GABARIT
Collectif intégrée	600m²	R+4
Complexe sportif et bien être	15000m²	R+3
Maison de jeunes	3000m²	R+3
Equipement sanitaire	2500m²	R+3
Bureau de poste		
Centre de formation artisanal	5000m²	R+2
Musée	1000m²	R+1
Centre multifonctionnels	14000m²	R+3
Centre commercial	8000m²	R+2
Parking a étages	2500m²	R+2
Parc urbain et espaces vert	40000m²	/

Tableau 2 : Les différentes fonctions prévues dans la zone d'intervention (par : l'auteur)

c Avant-projet du master plan :

La traduction de la réflexion faite dans la partie précédente, nous a permis d'élaboré la proposition de l'avant-projet du master plan représenté dans la carte suivante :

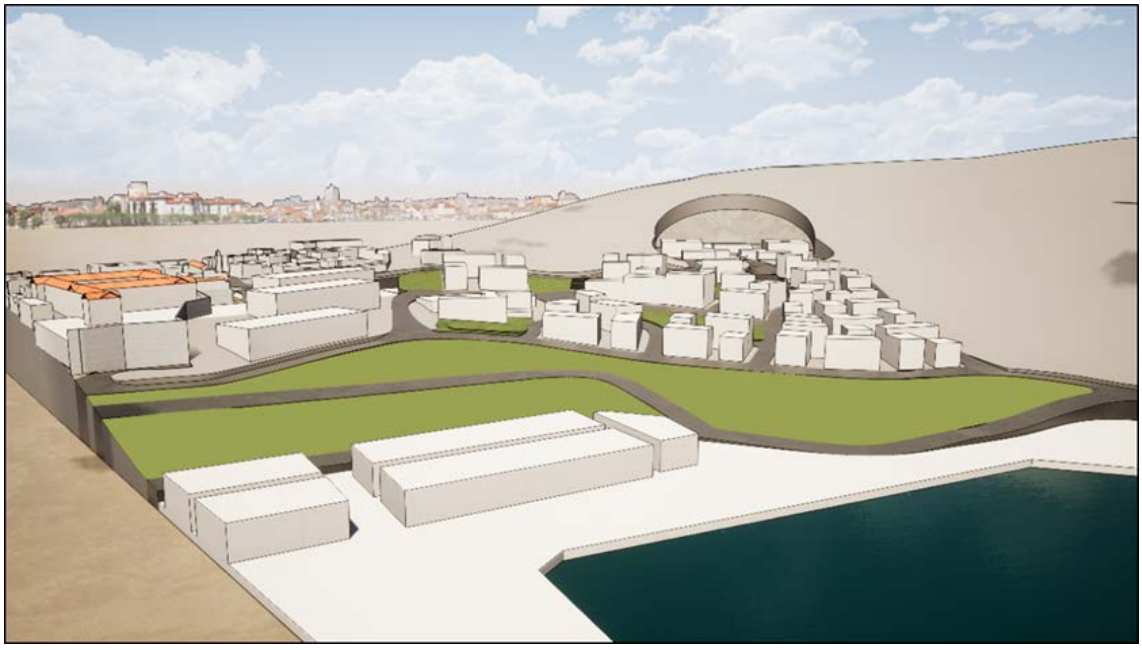

Figure 43 : Vue 3D de l'aménagement du quartier de la Calére (par l'auteur).

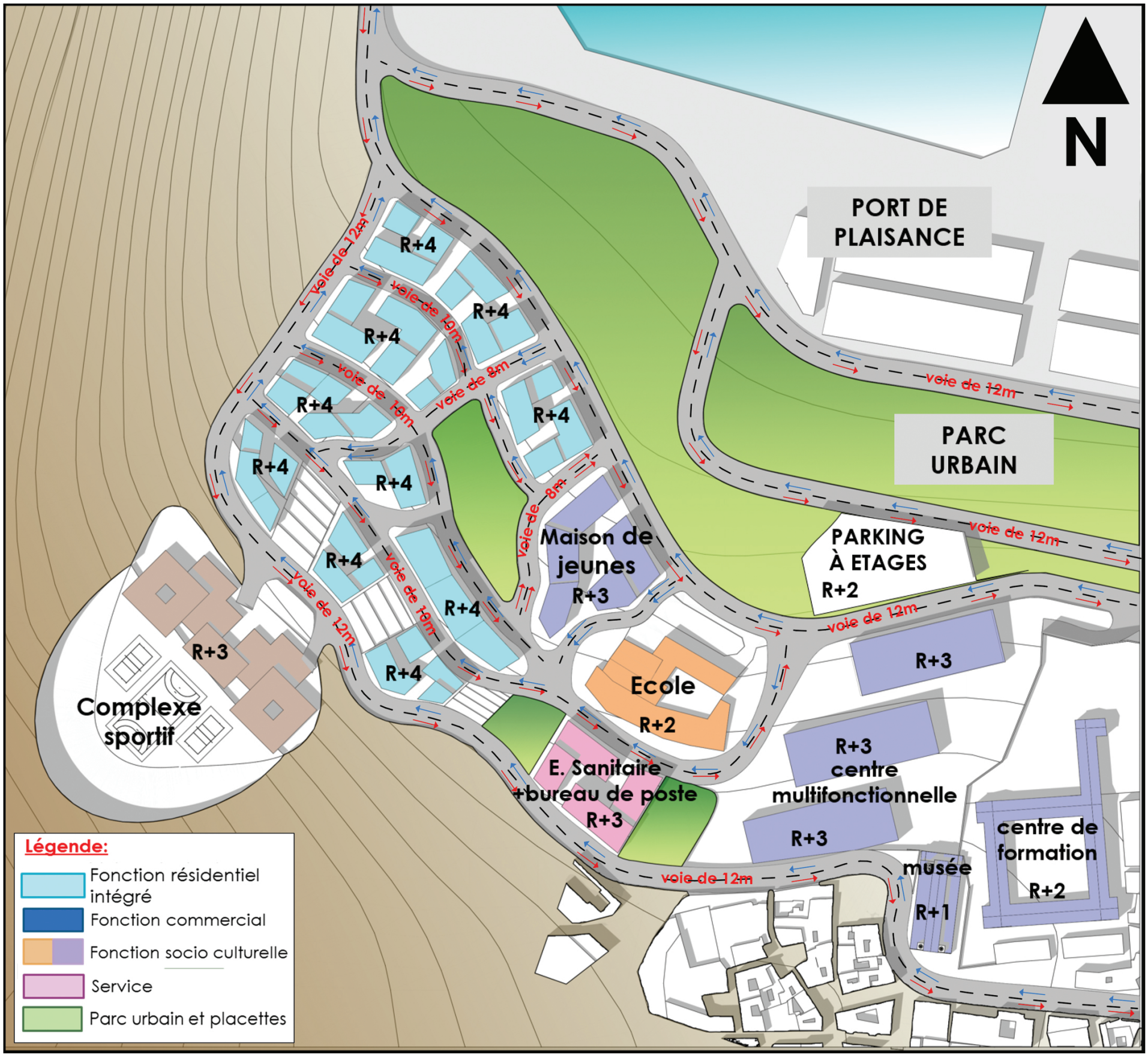

Figure 44 : Avant-projet du master plan



Figure 45 : Vue 3D de l'aménagement du quartier de la Calére (par l'auteur).

Conclusion :

Afin d'aller au bout de notre principe de réconciliation entre le quartier de Sidi El Houari et la zone portuaire, nous allons porter toute notre attention sur le tunnel Boutin et la zone qu'il desserve, ce fut autrefois un moyen de liaison partant de la place de la perle vers la place de la république, ces deux derniers illustrent parfaitement les éléments déclencheurs de notre travail et nos choix préalables à la conception.

De ce fait notre intervention vis à restituer cette liaison, en l'intégrant au cœur de notre projet, et qui englobera en plus une multitude de fonctions dans le but de transformer la zone en un lieu dynamique et attractif.

III.2 Intervention architecturale :

Cette partie consiste d'abord à développer notre réponse à la fois architecturale et urbaine, nous allons commencer notre travail par l'analyse du terrain qui recevra notre projet, ensuite nous allons procéder à une recherche thématique, en se basant sur ces recherches on va ressortir un programme spécifique à notre intervention, dans lequel on va définir les fonctions, leurs espaces et les sous espaces de notre projet. Enfin nous allons déterminer l'aspect architectural et esthétique qu'adoptera notre projet, afin de réussir notre projet urbain et atteindre les objectifs visés, mais surtout de répondre à la problématique posée.

III.2.1 Présentation du thème et élaboration du programme de base :

a Définition du projet :

Pour bien assurer notre programmation on doit définir notre projet en répondant aux questions suivantes :

- **Pour qui ?**
  - **Les usagers :** dans notre cas ce sont l'ensemble des visiteurs de Sid El houari à travers les différentes fonctions qu'englobera notre projet.
  - **Les utilisateurs** : c'est l'ensemble des gestionnaires, ainsi que les commerçants et les restaurateurs, des différents équipements prévus dans notre projet.
- **Pour quoi ?**

_Réconcilier Sidi El Houari avec la zone portuaire pour assurer la continuité Terre/Mer.

_Renforcer la liaison fonctionnelle et spatiale entre les deux entités.

_ Renforcer l'attractivité du site et développer la fréquentation touristique et culturelle.

_Assurer la continuité du parcours historique passant par les places et les éléments signifiants du site.

- **Comment ?**

L'intention de notre recherche étant de recréer la liaison entre Sidi El Houari et la zone portuaire, notre projet a pour mission de renforcer cette liaison, tout en assurant la continuité fonctionnelle et spatiale entre ces deux entités.

Donc pour bien mener notre intervention nous devons ressortir un thème convenable à notre projet en se basant sur des critères déterminant et les enjeux à relever cités auparavant, avec un programme qui abritera des fonctions adéquates.

b Présentation du thème de projet :

Le projet se veut multifonctionnel ouvert au public, dont il représente un programme complémentaire et diversifié, afin de rétablir une mixité sociale et fonctionnelle, en prévoyant des fonctions culturelles, commerciales et de loisirs, dans une volonté d'améliorer la qualité de vie au sein de la zone, tout en assurant la continuité du parcours historique au

cœur du projet en intégrant le tunnel Boutin et par la création d'une ruelle intérieure qui fera la liaison entre la partie haute et la partie basse de la zone en question.

FONCTION	SOUS-FONCTION	SUPERFICIE MOY
CULTURELLE	Espace muséal Cinéma Bibliothèque Bureaux association	5500m²
LOISIRS	Salle de sport Espace bien être Salle polyvalente Salle de jeux	4300m²
COMMERCES	Superette Galerie marchande Différents boutique Restauration	3800m²
SOCIO-CULTURELLE	Ecole de formation d'artisanat en conservation du bâtiment	1900m²
Résidentiel touristique	12 Appartements touristiques	1900m²

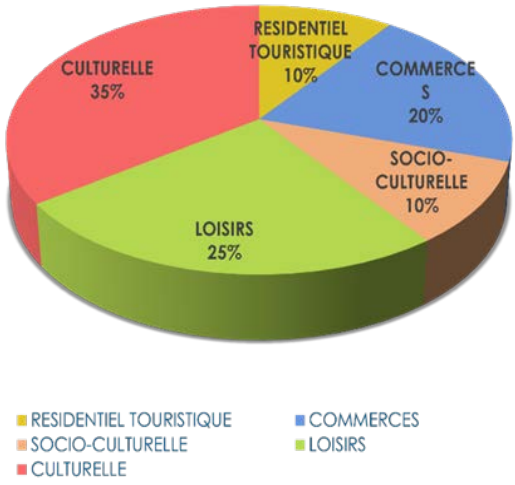

Tableau 3 : Programme de base du projet architectural (par : l'auteur)

c Principes générateurs du projet :

Dans un premier temps on doit définir les principes générateurs de la conception. Ces principes constitueront la pierre angulaire du processus conceptuel et l'orienteront vers la première esquisse du projet. Le site est investi d'une valeur patrimoniale indéniable, l'élaboration de ces principes devra prendre en compte la sensibilité de l'intervention.

Les principes générateurs de notre projet sont les suivants :

-Renforcer la liaison physique et fonctionnelle entre le centre ancien et la zone portuaire.

-Améliorer l'attractivité urbaine de la zone.

-Faire pénétrer l'espace publique au cœur du projet.

-Favoriser les parcours piétons.

-Respecter la nature historique et morphologique du site.

-Continuité de la façade urbaine.

-Perméabilité du projet en prévoyant plusieurs accès au projet.

-Profiter des vues panoramiques

III.2.2 Synthèse de l'analyse du site :

Notre site d'intervention se situe dans la partie nord de Sidi El houari, au contrebas des remparts de l'hôpital Baudins et l'église St Louis. Le terrain est divisé en deux parties :

- La première partie est délimitée par les deux voies ; rue BENAMAR Menouar et la rue des frères DAHLI avec une superficie de 13 500m².
- La deuxième partie est délimitée par les deux voies ; rue des frères DAHLI et la rue RAHMANI Khaled avec une superficie de 10 500m².

La carte suivante représente une synthèse de l'analyse du terrain de notre projet :

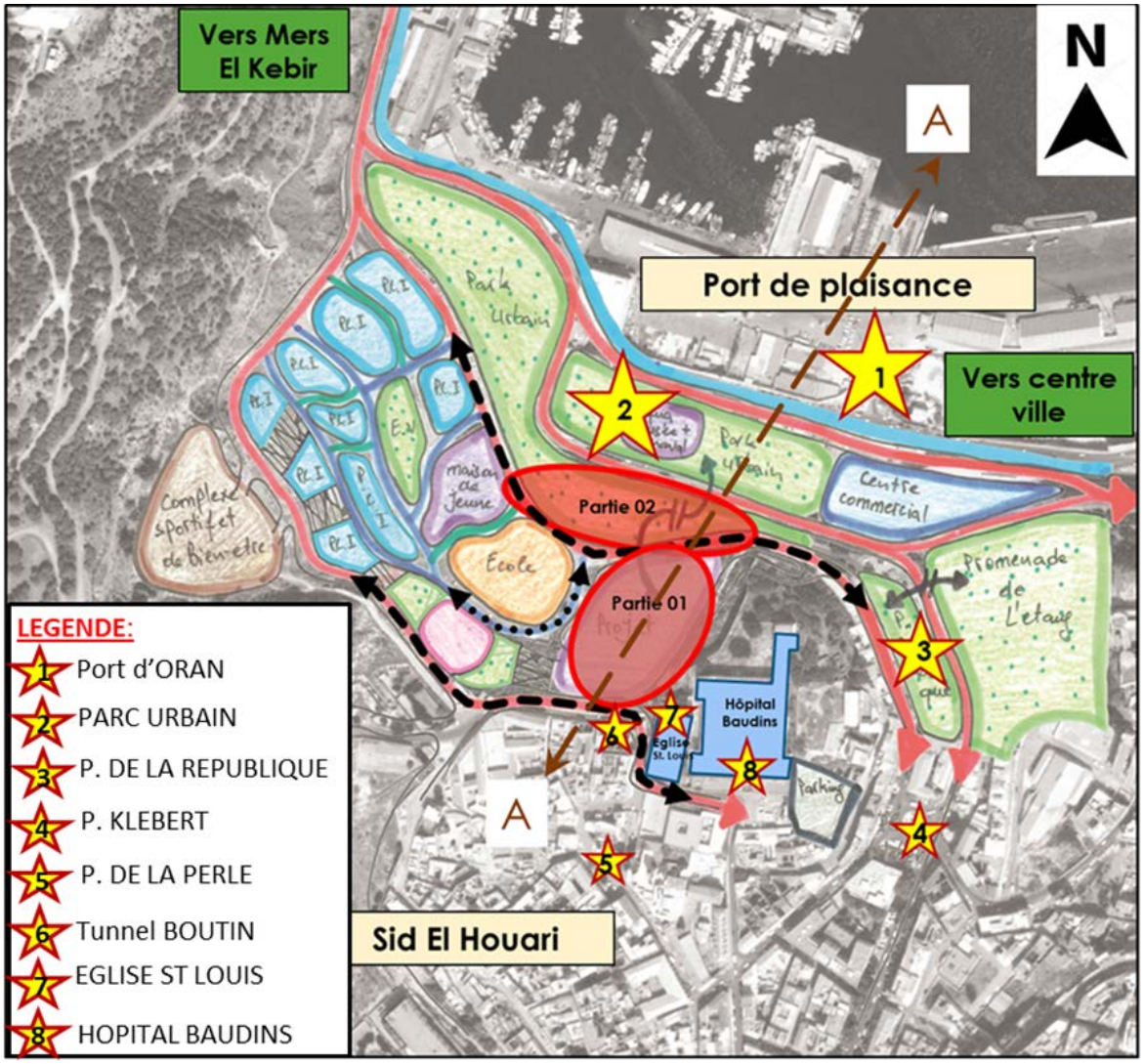

Figure 46 : Carte synthèse de l'analyse du site (par : l'auteur).

a Accessibilité :

Notre terrain est accessible par trois voies mécaniques :

- Rue des frères DAHLI. à partir de la place de la République.
- Rue BENAMAR Menouer à partir de Sidi El Houari.

- Rue RAHMANI Khaled à partir du port d'ORAN.

Et un autre accès piéton à partir du tunnel Boutin.



Figure 44 : Vue sur la rue frères DAHLI.



Figure 45 : Vue sur la rue BENAMAR Menouer

b Environnement immédiat :

Les éléments signifiants proches au site sont :

-Le port d'ORAN.

-La place de la République.

-La place Kleber.

-La place de la Perle.

-Le tunnel Boutin.

-L'église St Louis.

-L'hôpital Baudens.



Figure 47 : Vue sur la place de la République.



Figure 48 : Vue sur la place Kleber.



Figure 49 : Vue sur l'hôpital Baudens.



Figure 50 : Vue sur l'église St Louis.

c Topographie :

Le terrain d'intervention présente une forte pente selon l'axe nord-sud avec un dénivelé de 31 m et une pente négligeable selon l'axe est-ouest représenté dans la figure suivante :

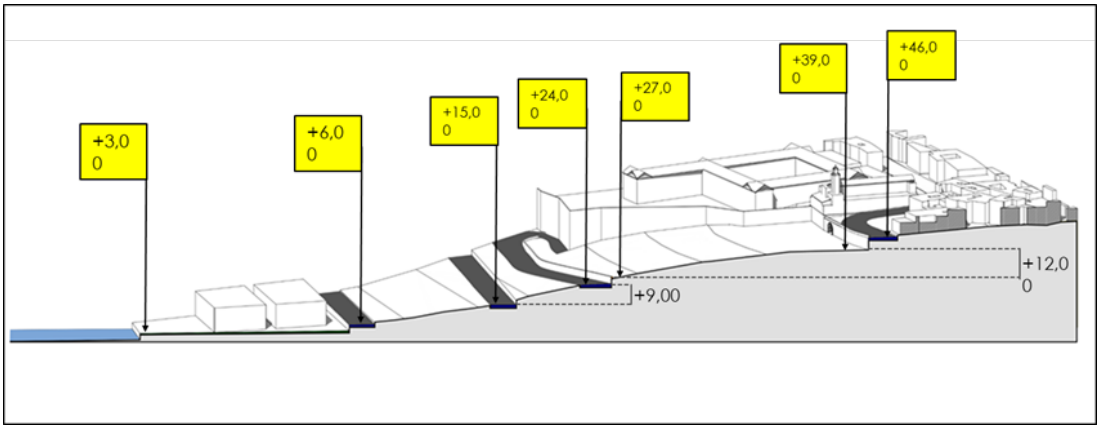

Figure 51 : Coupe topographique A-A (par : l'auteur).

III.2.3 Recherches thématiques :

Pour mieux enrichir notre programme ainsi que notre volumétrie, nous avons effectué une étude des exemples thématiques qui regroupent des caractéristiques similaires soit à notre site, soit à notre programme de base.

Notre étude va se porter sur les exemples suivants :

<u>Exemple 01 : Centre d'art et de culture Georges Pompidou à Paris.</u>

- **Présentation de l'exemple :**



Le Centre Georges Pompidou, d'abord appelé « Centre Beaubourg » construit au milieu des années 1970 au cœur de Paris, sur une surface de 16.000 m2, par deux jeunes architectes à cette époque; Renzo Piano et Richard Rogers.

- **Principes de conception du projet :**

Les deux jeunes architectes ont su relever les deux principaux défis du programme : le premier consistait à faire cohabiter différentes activités dans un même bâtiment, en rendant possibles les relations et les échanges entre celles-ci.

Le deuxième principe était de favoriser la rencontre avec le public, en faisant de ce centre d'art et de culture un lieu de vie, par une architecture qui semble très provocatrice, surtout pour le cœur de Paris.

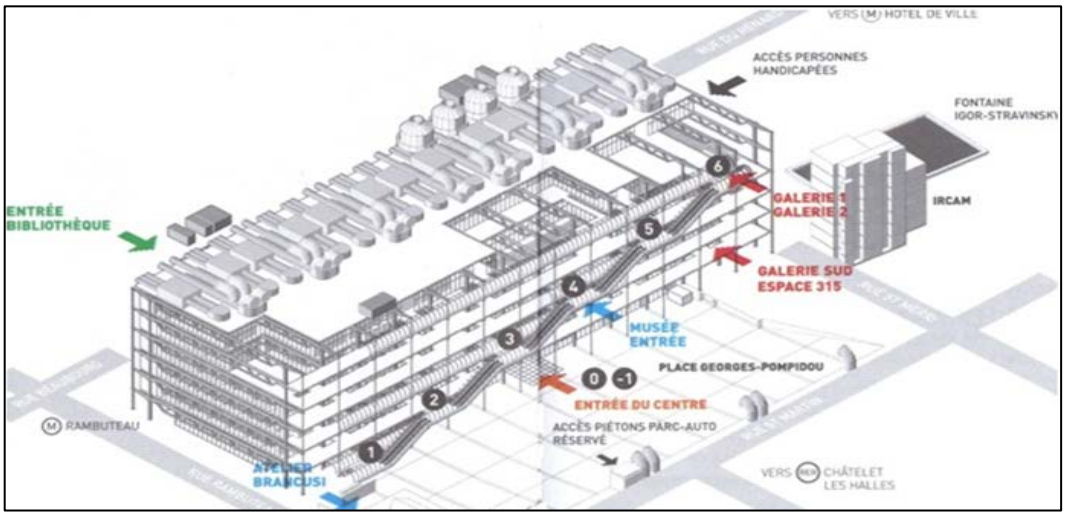

Figure 52 : Organisation des diff2rents acc2es du centre Pompidou[75]

- Programme du projet : Il réunit en un seul lieu :

-L'un des plus importants musées au monde.

-Une immense bibliothèque publique.

-Institut de recherche musical.

-Des salles de cinéma et de spectacles.

-Des espaces d'activités éducatives.

-Des espaces de commerces : centre commercial, librairies, boutiques et de Restauration.

- **Façades :**

La pensée des architectes concernant le projet était la suivante : *" dans une construction, tout doit être montré, rien ne doit être caché »*.

C'est aussi pour eux un jeu, une provocation, toute la structure du bâtiment est ouverte, Renzo Piano parle à son sujet de dentelle, ici pas de murs porteurs qui supportent le bâtiment contrairement aux autres bâtiments de la ville.



Figure 53 : Façade du centre Pompidou.

Des panneaux de façades, vitrés ou opaques selon les endroits, sont donc posés, ils se situent à l'intérieur de la structure, à l'endroit où la poutre s'accroche à la gerberette, et laissent les poteaux dehors.

[75] Site web : https://centre-pompidou-hda.pagesperso-orange.fr/grand4.html

➢ **La circulation :**

Toutes les circulations sont rejetées à l'extérieur du bâtiment, toujours dans la perspective de laisser à l'intérieur des plateaux complètement libres.

Sur la façade arrière, on peut voir les monte-charges et les ascenseurs destinés au service. Sur la façade, côté piazza , sont posées les coursives. Puis plus à l'extérieur encore, est suspendue la " chenille ", ce grand escalier mécanique qui dessert les étages et parcourt toute la façade en diagonale.

La couleur attribuée aux circulations est le rouge. C'est la couleur du sang qui, en circulant dans l'organisme apporte de la vie.

- **Espaces intérieurs :**

Le centre Pompidou est pensé comme un petit quartier englobant plusieurs activités, ces dernières sont organisées au tour d'un forum, le lieu de rencontres de ce petit quartier.



Figure 54 : Espaces intérieures du centre.

Dans les différents espaces, comme dans le forum, tous les tuyaux, câbles et poutres qui courent au plafond sont visibles. Les tuyaux d'air, habituellement sont bleus, et parfois ils sont peints en blanc pour ne pas gêner la contemplation des œuvres. Les grands plateaux créés par les architectes ont permis d'organiser librement ces espaces.

- **Apport de l'exemple:**

-Programmes riches en intégrant plusieurs fonctions dans le même bâtiment.

-Organisation des différents espaces au tour d'un espace de rencontre dans une volante de reproduire un petit quartier à l'intérieure du projet

-L'organisation des différentes circulations entre les différents niveaux.

<u>Exemple 02 : Centre culturel Stavros Niarchos à Athènes.</u>

- **Présentation du projet :**



Le centre culturel Stavros Niarchos, est un projet de l'architecte italien Renzo Piano, inauguré en 2016, il est situé à 4 km du centre d'Athènes, au sein d'un grand espace vert de 170 000 m², qui accueille la Bibliothèque nationale et l'Opéra national.

- **Principe de conception du projet :**

Le projet du Centre est révolutionnaire; il s'agit là d'un véritable défi d'architecture et d'ingénierie signé Renzo Piano et réalisé par l'entreprise italienne Salini Impregilo.

La volonté de l'architecte italien était de renouer les liens avec la ville d'Athènes, et avec son histoire et ses merveilles, par son chef-ouvre, un lien affirmé par de nombreux choix tels que:

-La décision d'offrir aux visiteurs une vue spectaculaire sur la mer, grâce à la construction d'une colline artificielle qui culmine dans la structure même du Centre.

-La réalisation d'un parc de 170.000 m², hommage majestueux à la végétation méditerranéenne luxuriante.

-La création d'un espace de partage et de détente, toujours accessible, baptisé Agora.

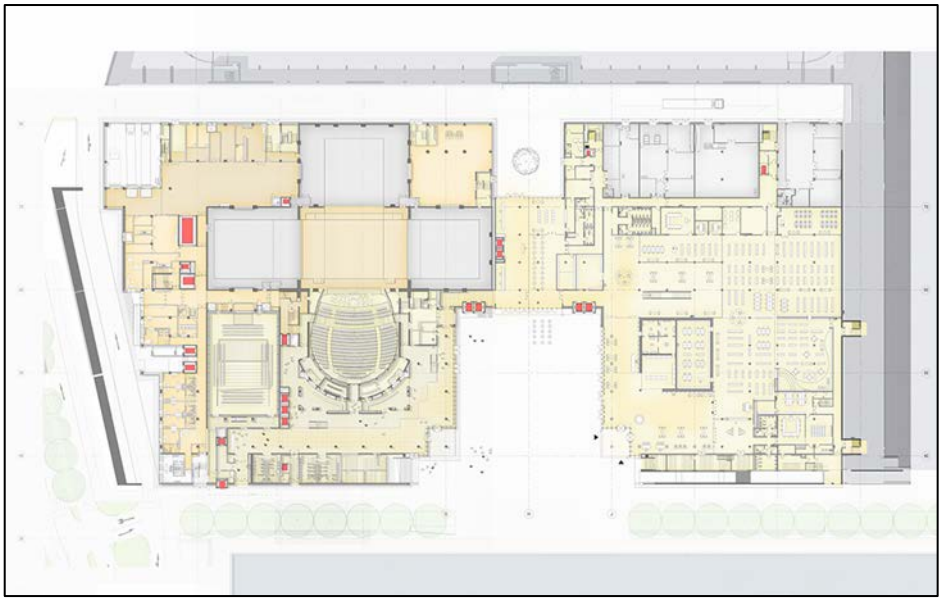

Figure 55 : Plan du R.D.C du centre culturel Stavros Niarchos.[76]

➢ Programme du projet :

Le projet est composé de deux salles d'opéra, une grande bibliothèque avec ces différents espaces, un atrium central, des commerces et restaurants, et un grand jardin sur la toiture.

- **Espaces intérieurs :**





L'architecte a voulu ouvrir l'espace intérieure su l'extérieur, avec la réalisation d'immenses baies vitrées qui offrent une vue imprenable sur la ville et la mer. La vue à 360 degrés est époustouflante : elle part depuis la mer qui scintille jusqu'au cirque de montagnes, qui entoure la métropole.

[76] Site web : https://www.archithese.ch/de/ansicht/lichtblick-in-der-griechischen-finanzkrise

- **Apport de l'exemple :**

-L'intégration du bâtiment au site et l'exploitation des différentes vue panoramique.

-L'organisation des différents espaces autour d'un atrium central.

-L'intégration de plusieurs fonctions dans le même bâtiment.

Exemple 03 : la Bibliothèque centrale de Calgary

- **Présentation du projet :**

La nouvelle bibliothèque centrale de Calgary au Canada, a été conçue par l'agence new-yorkaise du bureau de design norvégien Snøhetta, sur le site d'une ancienne bibliothèque détruite par les inondations qui ont frappé la ville, et au-dessus d'une ligne de train, le nouvel édifice inauguré en 2018, est doté d'une superficie de 22 000 m²carrés répartis sur cinq niveaux.



Figure 56 : La Bibliothèque centrale de Calgary

- **Principe de conception du projet :**

La bibliothèque prend la forme d'une proéminence visuelle intrinsèquement dynamique, symbole de la modernité et de l'effervescence que les gens peuvent trouver à l'intérieur, afin d'atteindre cet objectif ambitieux, la première chose à faire était de positionner la structure au sein de la réalité urbaine. Le métro léger de la ville, divise le centre-ville, l'architecte par son projet essaye de résorber la fracture infrastructurelle en faisant passer la ligne de chemin de fer sous terre en dessous de la nouvelle bibliothèque.

- **Façades :**

Inspiré par l'environnement immédiat, le projet est conçu en terrasses et s'élève au-dessus de la ligne de train léger sur rails qui le traverse. La façade est drapée d'un mur-rideau bleu et blanc composé de 460 panneaux de verre hexagonaux, qui reflètent la lumière et la couleur du ciel de Calgary.



Figure 57 : Façade de la bibliothèque**.**

- **Espaces intérieurs :**

L'établissement de Calgary est le miroir de ses utilisateurs. Il parvient en effet à proposer des espaces très différents où chacun - du plus jeune au plus âgé, des personnes en quête de silence et d'intimité à celles recherchant des interactions - peut trouver sa propre dimension et passer du temps dans ce lieu sans se sentir étranger à l'espace ou à la communauté.





[77]

À l'intérieur de l'atrium, où la lumière règne, le parcours mène aux espaces ouverts qui meublent le rez-de-chaussée, avant d'atteindre les lieux dédiés à des activités spécifiques aux troisième et quatrième étages.

- **Apport du projet :**

-La manière que l'architecte a pu développer afin de résorber la fracture infrastructurelle du centre-ville.

-Le traitement des façades avec des modules qui permettent de contrôler la lumière et créer des espaces avec différentes ambiances.

<u>Exemple 04 : l'édifice 2-22 du Quartier des Spectacles</u>

- **Présentation du projet :**



En 2012, le nouvel édifice phare 2-22 du Quartier des Spectacles signé Gilles Huot, à Montréal, sur une superficie de 3800m² et avec six étages, le projet fait partie de toute une logique de revitalisation du boulevard Saint-Laurent.

- **Principes de conception :**

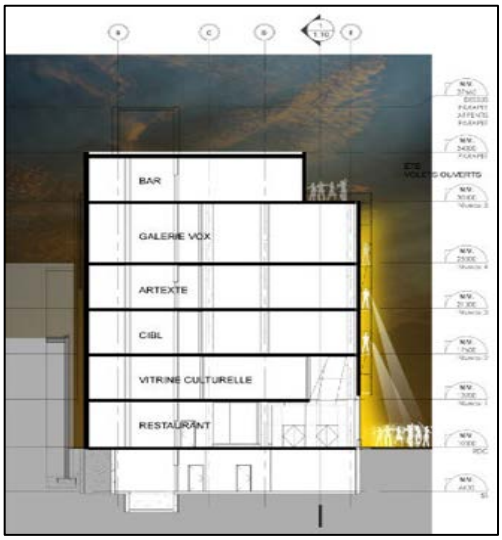

L'intention principale de l'architecte était de créer un dialogue entre le bâtiment et les passants, influencé par les notions de fluidité et de circulation, par ailleurs le bâtiment se distingue par son entrée angulaire et légèrement en retrait faisant écho aux bâtiments historiques situés à son environnement immédiat.[78]

[77] Site web : http://www.dialogdesign.ca/projects/new-central-library-2/
[78] Site web : https://inhabitat.com/2-22-office-building-is-a-glass-encased-high-performance-landmark

➢ Programme du projet :

Le projet est destiné principalement à la fonction culturelle avec deux salles d'expositions, et un restaurant au R.D.C, des bureaux pour la radio ainsi que des locaux réservé aux associations et aux centres d'artistes, enfin un bar avec une terrasse au dernier niveau.

- **Façades :**



La singularité de sa façade est représentée par les ouvertures au rythme aléatoire de son enveloppe de bois. Cette dernière, telle une seconde peau, est protégée par une coquille de verre transparent, et l'espace crée par la superposition de ces matériaux servira à diverses installations multimédias. La répartition des fenêtres fait analogie aux activités ayant lieu dans les espaces intérieurs; ainsi, les salles d'exposition des niveaux supérieurs bénéficient d'un éclairage contrôlé, tandis que de grandes ouvertures laissent pénétrer un maximum de lumière naturelle dans les environnements de travail.

- **Apport de l'exemple :**

-Le traitement des façades pour la mise en valeur de la richesse architecturale et historique du site.
-La hiérarchisation des différents espaces avec un programme culturel très riche.

Synthèse des exemples thématiques :

Ces exemples ont été choisis de façon à être similaires à notre cas d'intervention, que ce soit par leurs programmes et répartition des fonctions ou par les principes de conception afin de répondre à la problématique du site et son environnement.

III.2.4 Genèse du projet :

a Principes d'implantation :

Afin de réussir notre projet, on doit tout d'abord assurer son intégration dans son site, un site riche en histoire, en monuments historiques et offrant des perspectives visuelles sur l'ensemble de la ville d'Oran.

- En premier lieu comme cité auparavant, notre intervention se matérialise par la création d'une continuité urbaine entre le centre ancien de Sidi El Houari et la zone portuaire, l'implantation de notre projet se fera donc en suivant l'axe de liaison et en s'appuyant sur tout ce qui est existant autour du site pour la création d'une continuité urbaine, tout en respectant un recul visuel par rapport aux remparts de l'hôpital Baudens et en suivant la forme du terrain.

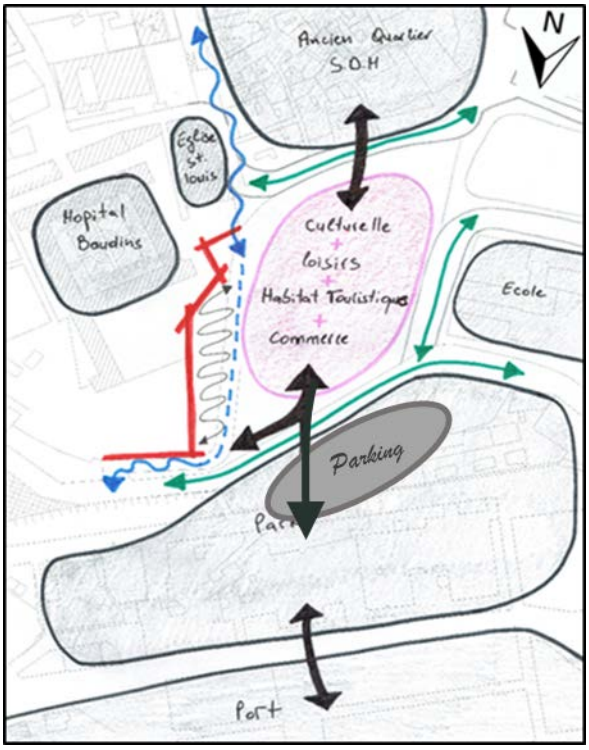

Figure 59 : Schéma du principe d'implantation 01

- En deuxième lieu, notre terrain présente une forte pente dans le sens de la mer, aussi nous devons traiter cette pente en s'adaptant aux différentes courbes de niveaux du site par la création de différentes plates-formes pour une implantation en gradins de façon à ne pas agresser son l'authenticité morphologique et profiter le maximum des percées visuelles sur la mer qu'offre le terrain.

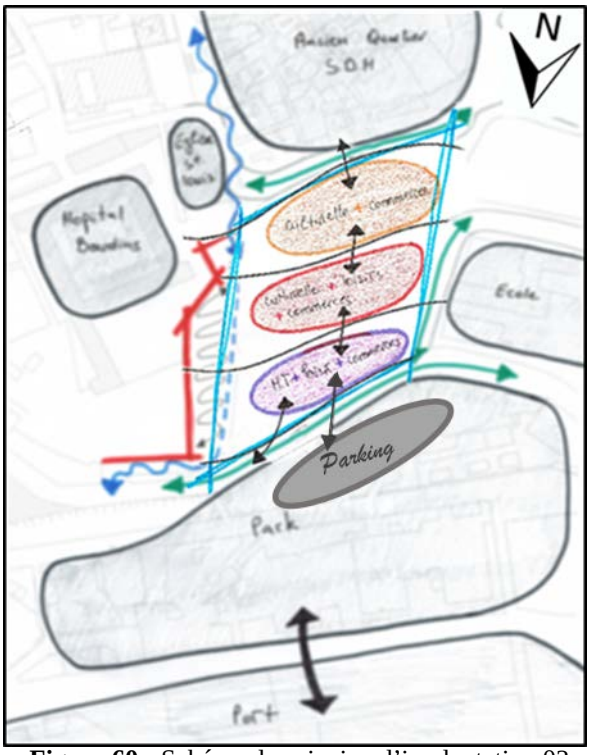

Figure 60 : Schéma du principe d'implantation 02

- Enfin, afin d'exploiter le potentiel stratégique du terrain se trouvant entre le centre ancien de Sidi El Houari et la zone portuaire, on a essayé de matérialiser cette liaison en l'intégrant au cœur de notre projet, soit par l'intégration du tunnel Boutin à notre parcours piéton, soit sous forme de ruelle intérieure qui coupera le projet en deux parties et qui sera rythmée par des atrium qui serviront de point d'accès aux différents espaces du projet, on sera alors face à une logique d'un micro quartier, avec la ruelle et les atrium pour faire référence aux places publics, et les blocs autour de la ruelle comme composante urbaine du micro quartier inspiré de la morphologie urbaine du centre ancien de Sidi El Houari.

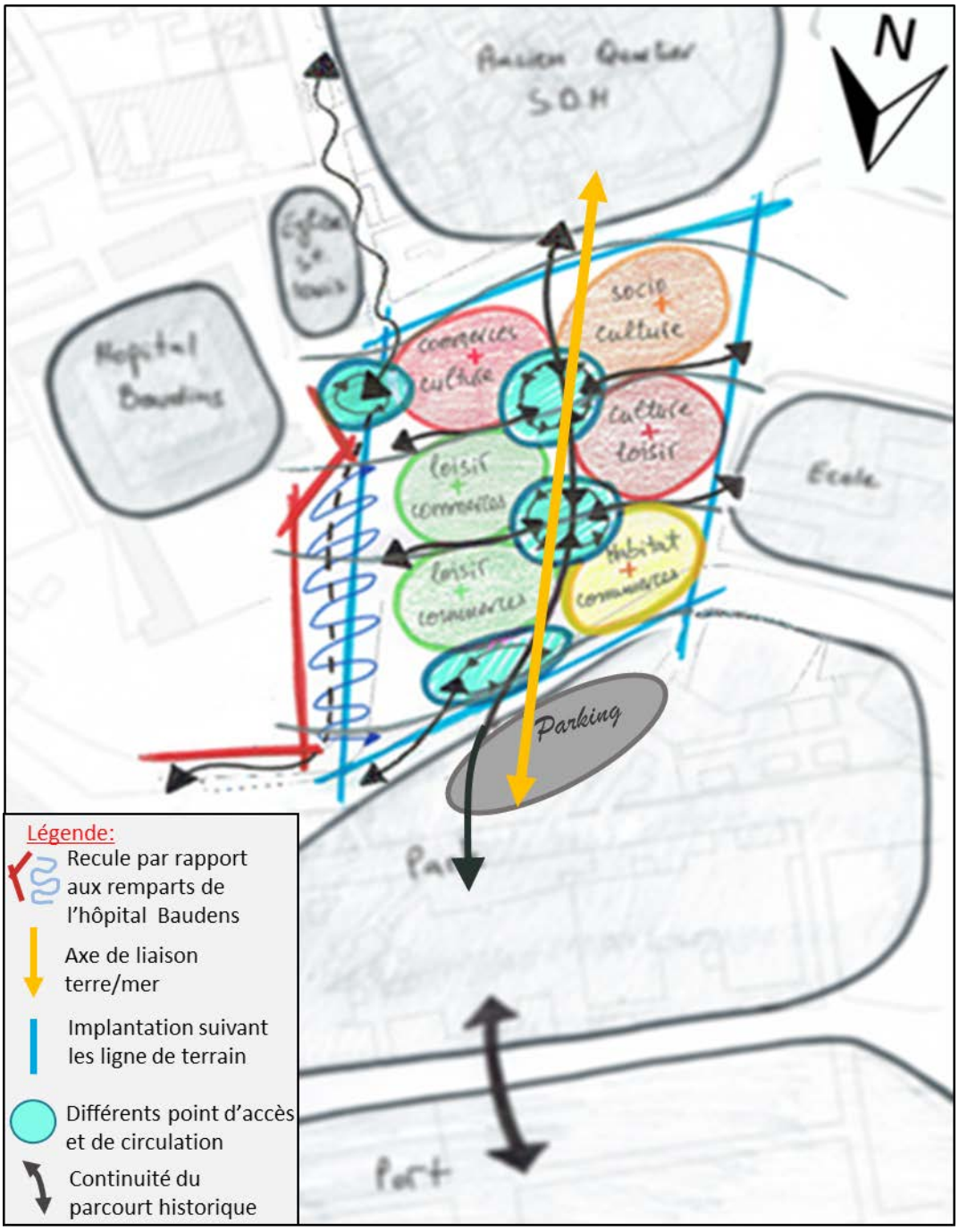

Figure 61 : Carte synthèse du schéma d'implantation (par : l'auteur)

b Évolution volumétrique :

Selon JEAN MCHELWILMOTTE : « Qu'il s'agit d'un quartier, rue ou une ville entière, il s'applique avant toute chose de trouver l'esprit, la spécificité, l'identité avant d'y intervenir ».

De ce fait l'idée principale est de chercher une identité a notre projet, à travers son volume en prenant en compte plusieurs paramètres ; la topographie du site, les vues et les percées ainsi que le parcours piéton projeté et qui traverse notre projet.

Le développement de notre volumétrie est initié par les différents principes d'implantation qu'on a vu précédemment, donc le volume de notre projet est le résultat d'orientations et de continuité visuelle et spatial entre le Sidi El Houari et la zone maritime en passant par les étapes suivantes :

- **La première étape** : on a conçue des volumes en s'adaptant à la topographie accidenté du terrain avec une implantation en gradin sur trois plateformes.

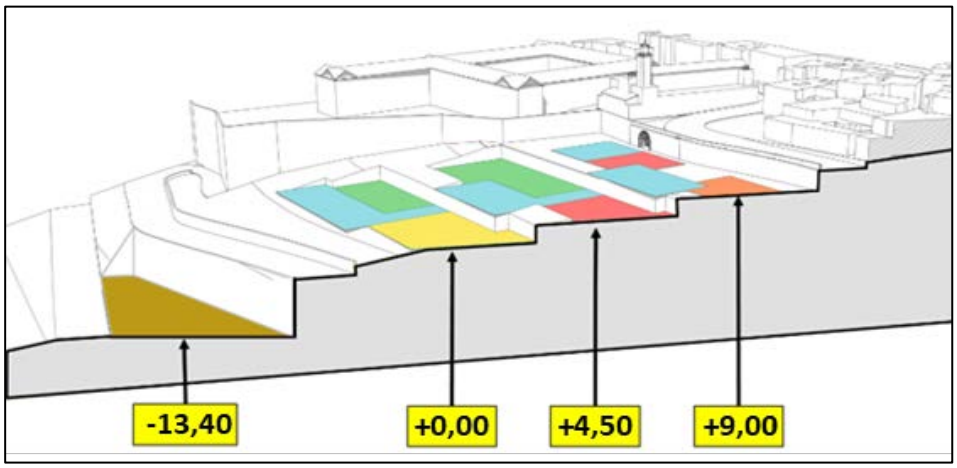

Figure 62 : Première étape de l'évolution volumétrique

- **La deuxième étape** : la conception du volume s'est attachée à utiliser des volumes de géométrie simple. Les lignes de ces volumes sont façonnées de manière à s'aligner aux différentes voies qui bordent notre terrain et les remparts de l'hôpital Baudens, dans le but de structurer l'ilot dans l'espace urbain.

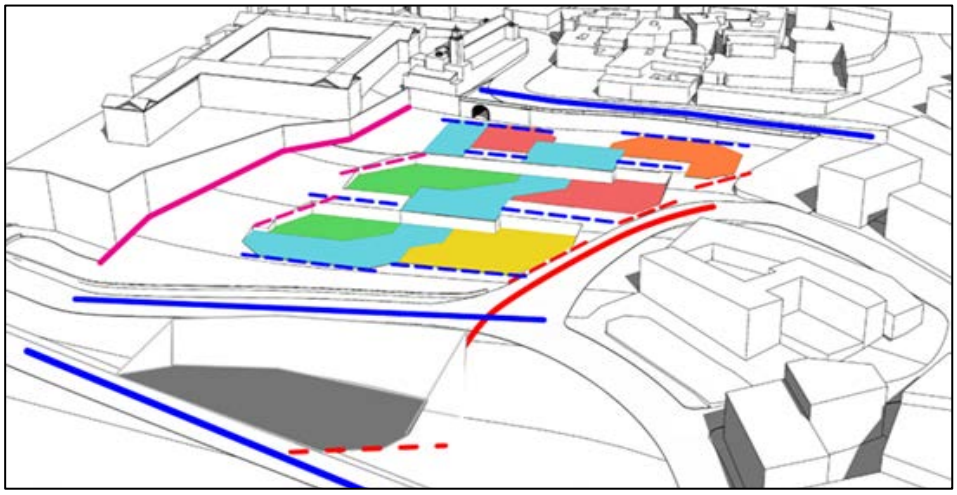

Figure 63 : Deuxième étape de l'évolution volumétrique.

- **La troisième étape** : l'agencement des différents blocs autour de la ruelle intérieure, marquée par trois volumes (atrium) qui assurent la liaison et la transition entre les différents blocs fonctionnels.

  Ce volume va créer un dynamisme au cœur de notre projet en permettant la liaison entre le centre ancien et la zone portuaire par la continuité du parcours piéton prévu.

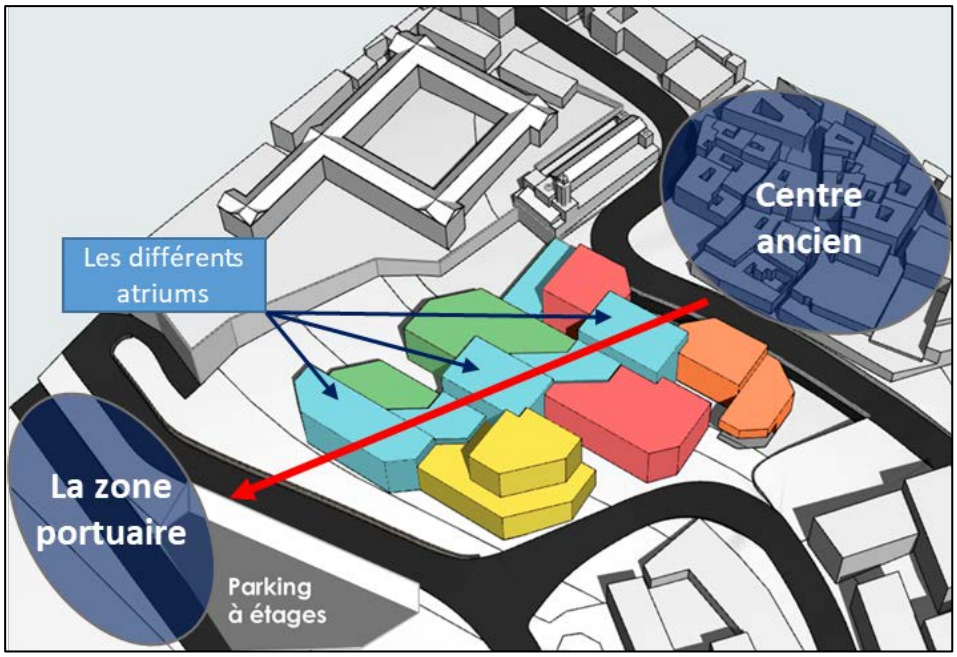

Figure 64 : La troisième étape de l'évolution volumétrique.

- **la quatrième étape :** l'intégration de notre projet à son environnement afin de profiter des différentes vues panoramiques qu'offre le site, en façonnant notre volume de manière à avoir un volume en gradin et ressortir des terrasses avec des vue dégagées en utilisant des gabarits bas.

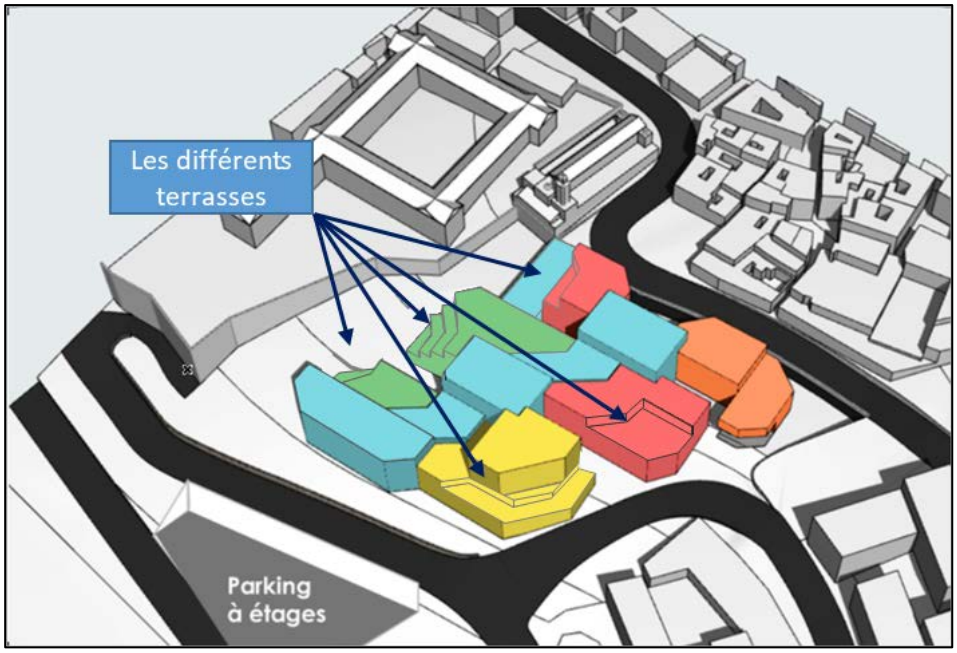

Figure 65 : Quatrième &tape de l'évolution volumétrique.

c Répartition des fonctions :

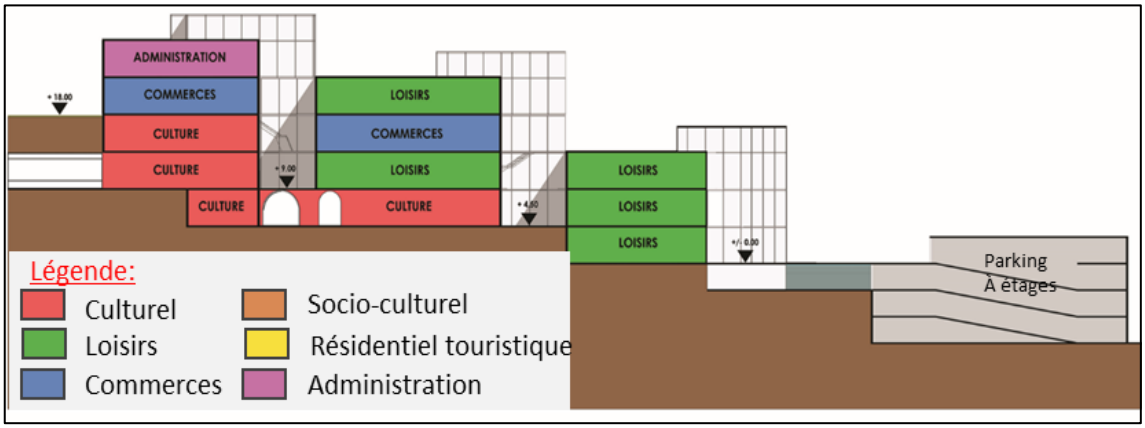

Figure 66 : Coupe schématique fonctionnelle 01 (par : l'auteur)

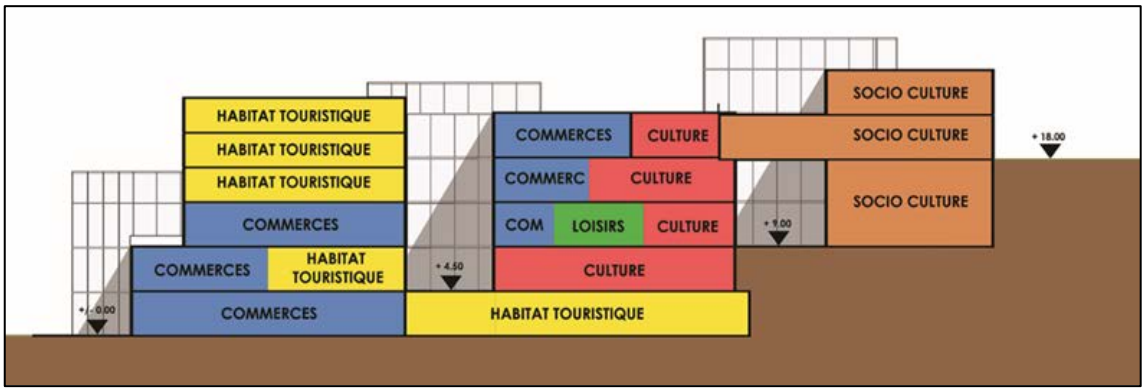

Figure 67 : Coupe schématique fonctionnelle 02 (par : l'auteur)

Les deux coupes au-dessus montrent la répartition fonctionnelle à travers les différents niveaux de notre projet. Les différents blocs de notre projet sont implantés selon trois plates-formes, comme on l'a déjà cité auparavant, afin de respecter la topographie du terrain. La répartition des fonctions selon les trois plateformes est la suivante :

- La première plateforme sur la rue BENAMAR Menouar (la partie haute du projet) comporte la fonction socio-culturelle en plus de de la fonction culturelle vue qu'elle est en contacte directe avec les centres anciens de Sidi El Houari, en plus de la fonction commerciale comme fonction d'appel et l'administration du projet.
- La plateforme centrale comporte les fonctions qui dynamiseront le cœur de notre projet (Culturelle et ludique) en plus de la fonction commerciale.
- La plateforme donnant sur la rue des frères Dahli, abritera les fonctions commerciales toujours come fonction d'appel et de dynamisme, en plus des fonctions de loisirs, et des résidences touristiques donnant sur la mer.

d Programme spécifique :

La figure ci-dessous situe les différents blocs de notre projet suivant les fonctions qu'ils abritent :

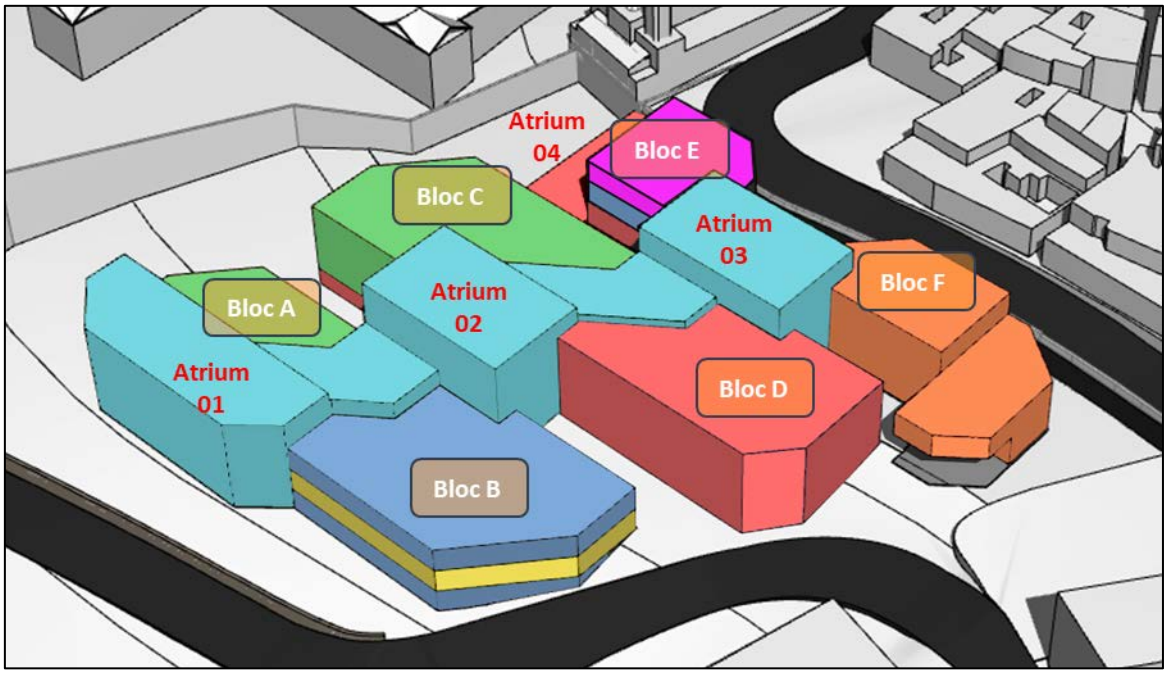

Figure 68 : Différents blocs du projet (par : l'auteur).

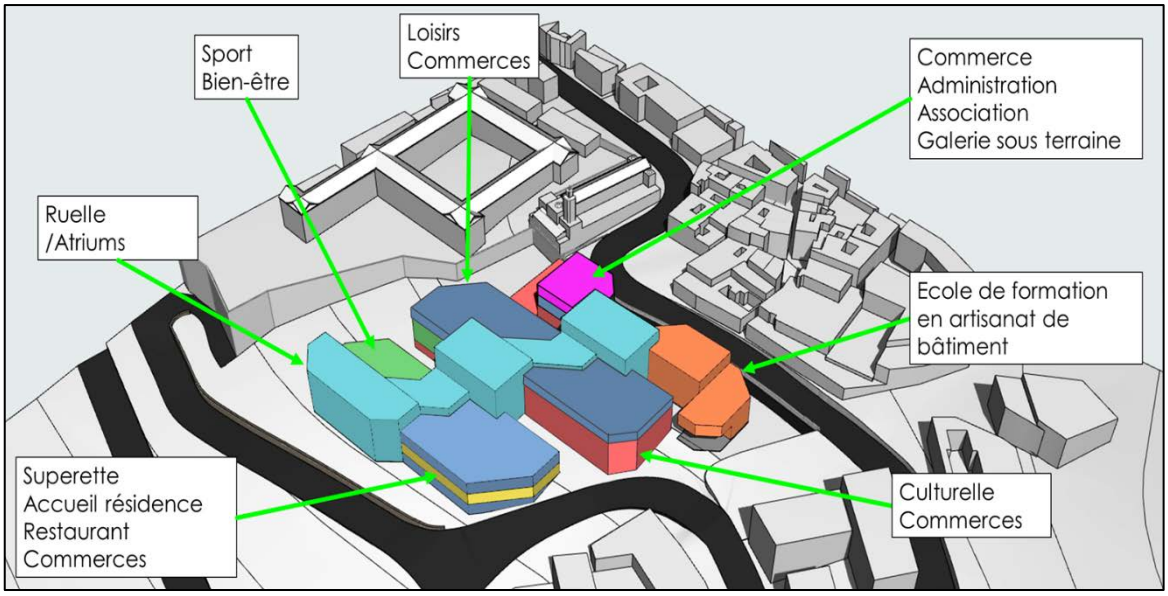

Figure 69 : Volumétrie fonctionnelle du projet (par : l'auteur).

D'après le programme de base et l'analyse thématique faite auparavant, et pour répondre aux attentes de notre genèse, nous avons établi le programme spécifique suivant, avec les différentes fonctions et leurs espaces : (voir tableaux en annexe)

III.2.5 Approche architecturale :

a Références stylistiques et description architecturale :

La réussite de l'intégration d'une nouvelle architecture dans un lieu ancien et riche en histoire tel que le nôtre ne répond pas d'une imitation d'un langage mais bien de la capacité de poursuivre un discours poétique. [79]

Le principe de traitement architectural de notre projet repose sur une logique de discourt avec l'environnement immédiat cela se traduit par la réinterprétation de plusieurs éléments qui composent l'environnement mais de manière moderne de sorte à faire la liaison entre l'existant et notre projet.

- **Espaces extérieurs :**

L'idée est d'adopter un aménagement extérieur organique et en opposition avec les lignes géométriques du bâti, pour marquer un certain contraste et s'adapter à la topographie accidentée du terrain, nous avons aussi essayé de recrée à travers cette topographie une certaine ambiance, celle des promenades paysagère et des espace publique qui autres fois étais une des marques de la Calere.



Figure 72: District de Luoyang



Figure 70 : Amphithéâtre de la rivière Lewis État de Washington



Figure 71 : Caches d'ombre dans les rues de Madrid

Notre intervention se présente comme suit :



S'adapter à la topographie accidentée des lieux avec une implantation en gradin, et l'utilisation des escaliers et rampes piétonnes pour relier les différentes plates formes.

Figure 73 : Rendu du traitement en gradin des espaces extérieurs

[79] DERTY, PURUNT, 2000



Le traitement organique nous a permis d'avoir plusieurs ambiances au sein de notre espace, avec les cheminements sinueux qui relient les différentes esplanades et l'utilisation des structures tendu pour marquer les différents accès.

Figure 74 : Rendu illustrant l'intégration du principe de promenade paysagère.

- **Façades du projet :**

« Ce sont parfois des éléments nouveaux qui mettent en valeur ceux du passé »

maheu- viennot et al 1986

Ici aussi et comme citer précédemment l'idée et de faire une réinterprétation d'éléments architecturaux avec des apports nouveaux, pour notre cas on a tenté :

- La réinterprétation de motif se trouvant à l'entrée de kaat diwan au palais du bey afin de recrée une composition qui va être réutilisé de manière contemporaine pour faire référence à l'architecture paramétrique.



Figure 75 : Façade de la bibliothèque de Calgary

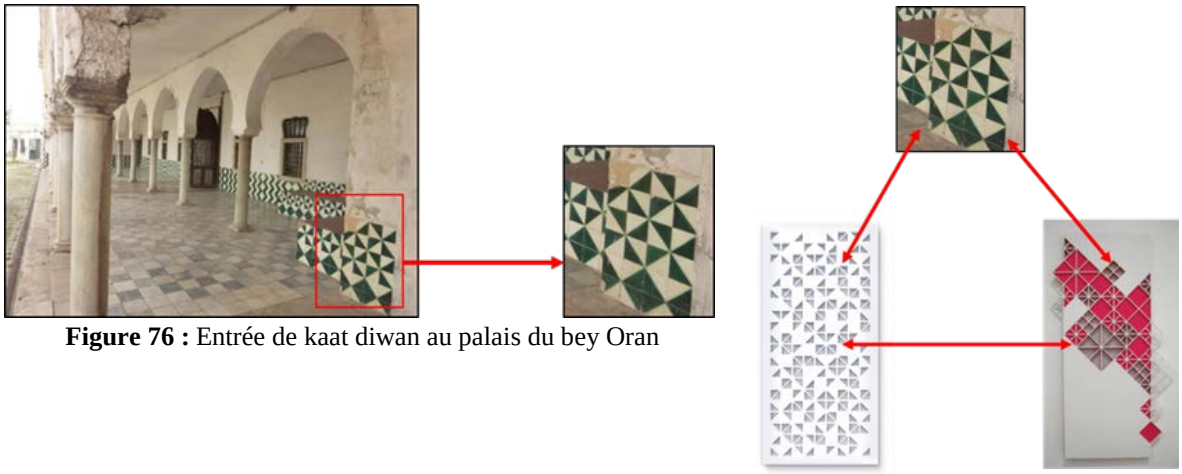

Figure 76 : Entrée de kaat diwan au palais du bey Oran



Ce traitement a étais densifier au niveau des accès principaux du projet, puis réutilisé de manière moins significatif sur quelque partie du projet, pour former un ensemble

Figure 77 : Rendu illustrant le résultat de la composition avec le motif relevé précédemment

- Nous avons voulu marquer un recule au niveau de l'accès principale au nord se trouvant à l'angle et ayant un contact visuel avec les remparts de l'hôpital Baudens, en bisoutant l'angle et en lui donnant un effet miroiter pour refléter l'environnement en face.



Figure 78 : l'édifice 2-22 au Canada.



Figure 79 : Rendu illustrant le traitement de l'angle

- La réutilisation des fenêtres en longueur et des fenêtres en bandeau tout en leur donnant une touche de modernité.

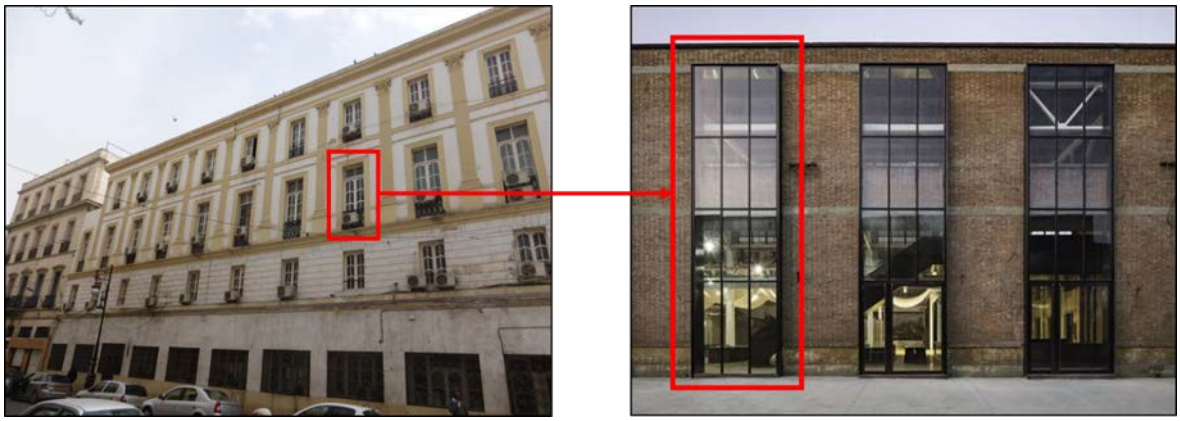

Figure 80 : Bâtiment datant de la période coloniale à sidi el houari Oran (source : l'auteur)
Bâtiment industriel transformé en centre d'exposition a Changzhi en Chine



Figure 81 : Usine bastos (fenêtre en bandeau) / exemple de fenêtre en bandeau moderne



Figure 82 : Rendu du projet avec la réutilisation d'ouverture en longueur et en bandeau

- **Espace intérieur :**

Pour le traitement des espaces intérieurs, l'idée était de donner une véritable identité de rue à notre ruelle, avec des passages, des atriums pour faire référence aux places publics, tous en introduisant l'espace urbain, la végétation, et créer plusieurs ambiances à travers le contrôle de la lumières qui se fera grâce aux partis ajourées de la ruelle.

Il fallait que les atriums aient une touche de singularité par rapport au reste du projet tant par leur aspect extérieur que par leur aspect intérieur



Figure 84 : Complexe d'appartements (immeuble résidentiel) Pays-Bas.

Exemple d'aménagement intérieur d'atrium par la végétation

Ruelle intérieur ajourée et bordée par des commerces



Figure 83 : Centre commercial, Duisburg, Allemagne.



Jeux de lumières et d'ombre grâce aux ouvertures paramétriques en façades, pour créer plusieurs ambiances.

Figure 85 : Espace intérieur de la bibliothéque de Calgary

Les figures suivantes renpresentent un rendu intérieur de la ruelle à l'emplacement de l'atrium centrale et l'atrium Nord, illustrant l'aménagement de ces derniers en espaces de rencontre au premier niveau et des passages qui les entourent pour permettre la circulation , on notera la présence de jeux d'ombres qui a étais permis grâce au partie ajourée de la ruelle.



Figure 87 : Vue 3D intérieur de la ruelle



Figure 86 : Vue 3D de l'atrium Nord

c Descriptif des plans :

III.2.5.c.1 Plan de masse :

Notre projet est conçue d'une façon à occuper tout le terrain dans sa partie sud avec une implantation en gradin pour mieux s'adapter à la topographie accidentée du site, et aussi pour maximiser les terrasses ; l'une des caractéristiques de l'ancien tissu de la Calére, afin de profiter au maximum des différentes vues panoramiques qu'offre le site sur la mer et sur l'ensemble de la ville d'Oran.

En ce qui concerne l'accessibilité ; notre projet est introvertie, de ce fait l'accessibilité aux différents espaces se fait de manière perméable à partir des différents atriums, dont deux points d'accès sont prévus dans la partie haute (la partie sud) à partir de la rue Benamar Menouar ou par le tunnel Boutin, en ce qui concerne la partie basse (partie nord) un point d'accès est prévu à partir de la rue des frères Dahli, ajouter à cela un quatrième point d'accès depuis l'atrium central.

Pour l'aménagement extérieur ; on a opté pour un aménagement organique afin de mieux s'adapter aux différentes lignes du terrain et aussi à la topographie accidenté du site, de façon à avoir des cheminements sinueux qui permettent d'avoir une promenade architecturale jalonnée de plusieurs ambiances au sein de notre projet, afin de créer un dynamisme dans les déplacements , mais aussi pour créer un contraste avec les formes géométriques du bâtis.

Enfin pour gérer le problème de stationnement ; un parking à étages est prévu dans la partie nord de notre terrain, ce dernier sera implanté de manière à se fondre dans la topographie du site, et sera intégré avec tout l'aménagement afin de permettre la *continuité* du parcours menant jusqu'au parc urbain avec l'utilisation des escaliers et les différentes terrasses, dont la toiture de ce dernier sera exploité afin de créer une esplanade en face de notre projet et donnant sur la mer.



Figure 70 : Vue 3D du projet.

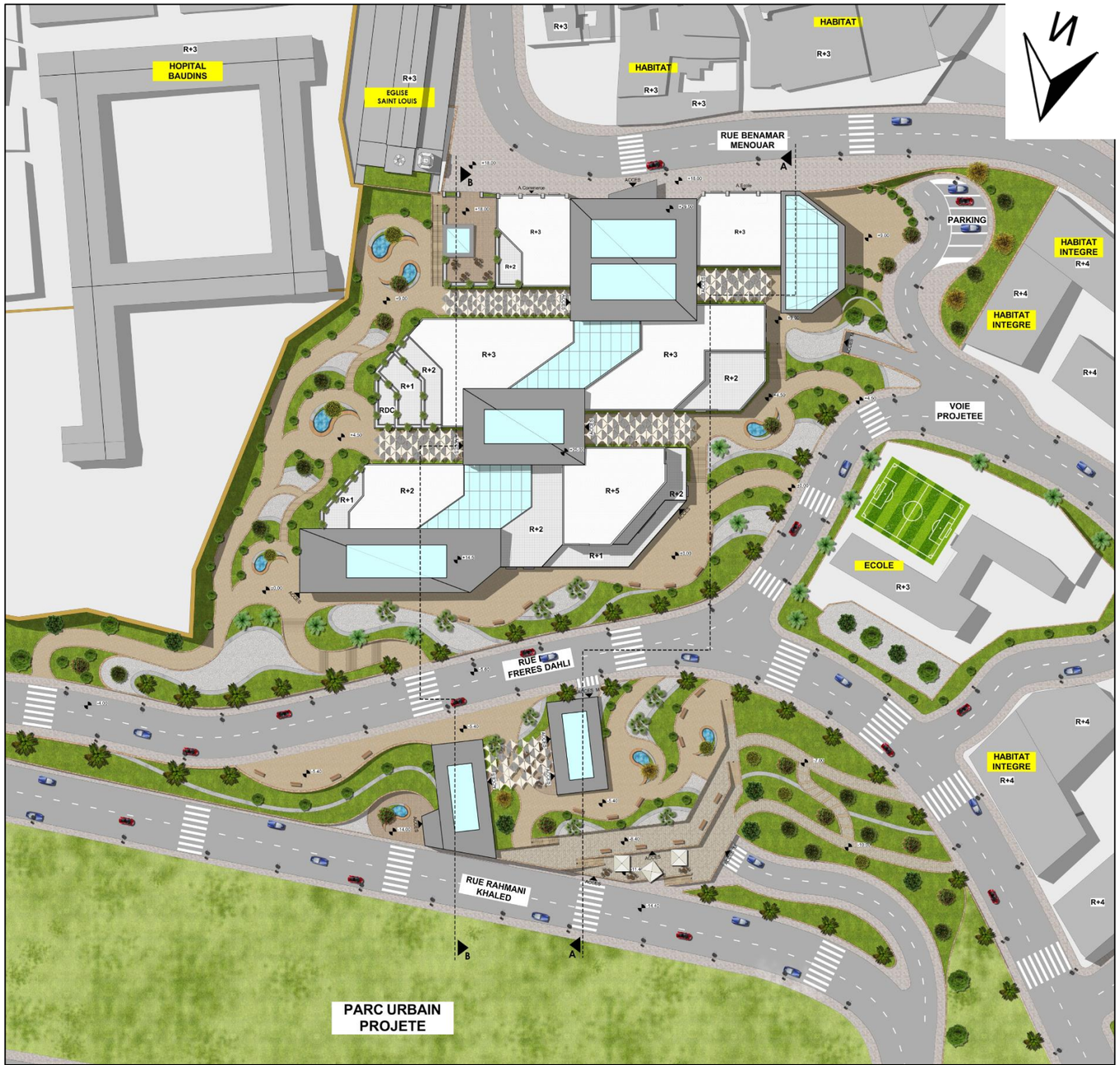

PLAN DE MASSE

III.2.5.c.2 Différents plans du parking a étages :

C’est un parking à étages avec une capacité de cent soixante-neuf places réparties sur trois niveaux en gradin, afin de créer des terrasses donnant sur la mer, dont la terrasse du premier niveau du parking sera dotée d’une cafeteria et une crémerie afin d’animer le parcours vers le parc urbain, et pour la toiture de ce dernier, elle sera exploitée en une esplanade comme on l’a déjà cité, avec une vue sur le parc urbain et le port de plaisance prévu dans la stratégie d’intervention, avec des commerces et un atrium qui assurera l’accès aux niveaux inferieures du parking et aussi à l’espace réservé pour l’ascenseur urbain.

Ce parking aura un accès mécanique et un accès piéton à partir de la rue Rahmani Khaled et une sortie mécanique vers la rue des féres Dahli et un accès piéton à partir de cette dernière passant par l’atrium comme on l’a déjà cité.

La transition entre les différents niveaux sera assurée par des rampes mécaniques pour les véhicules et une circulation verticale pour assurer la transition piétonne.

Enfin un tunnel sous terrain sera prévu afin de faciliter et sécuriser la liaison entre le parking à étages et le centre culturel et de loisirs.



Figure 71 : Vue 3D sur le parking a étages.

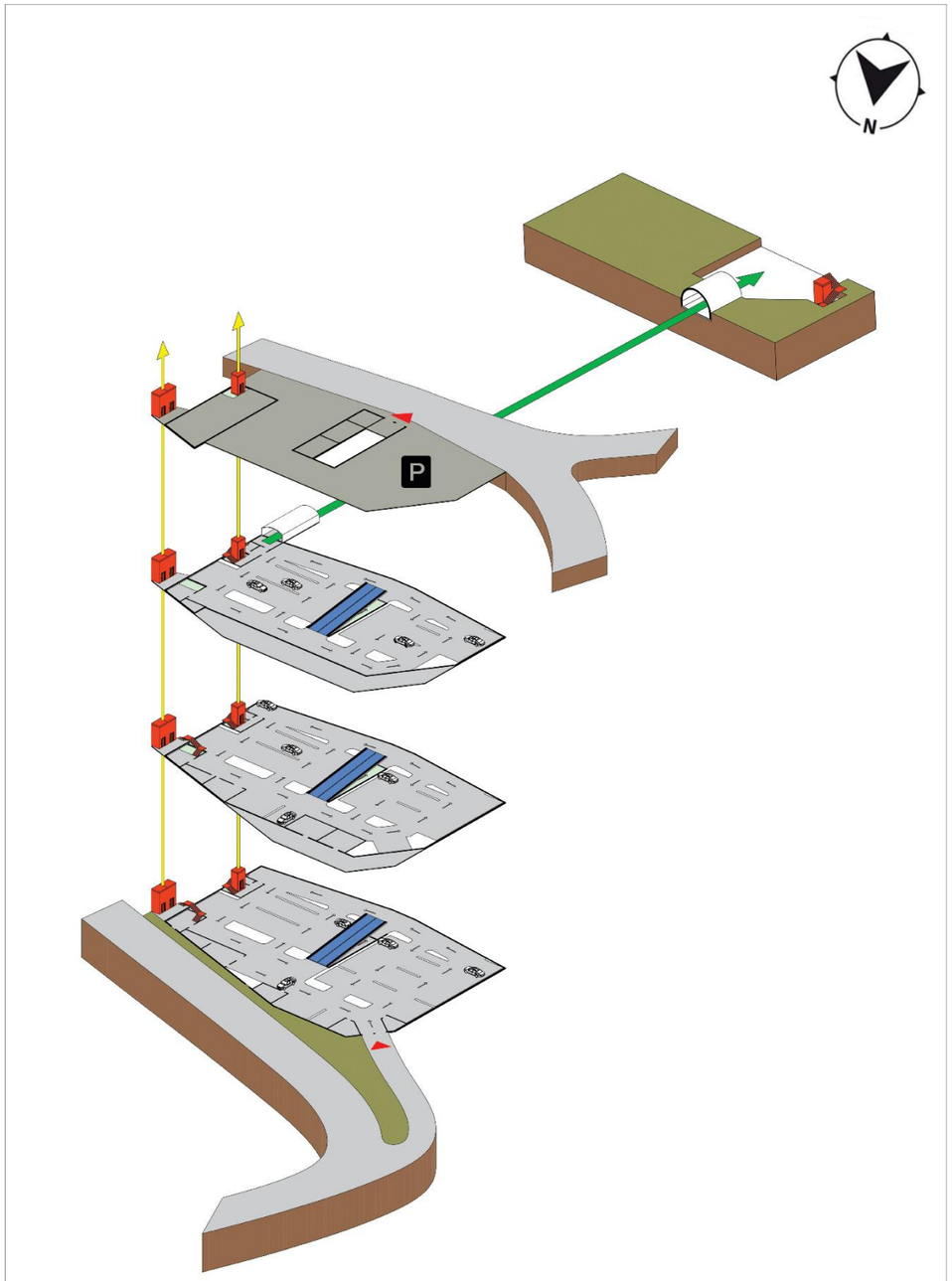

DIFFERENTS PLANS DU PARKING A ETAGES

III.2.5.c.3 Différents plans du centre culturel et de loisirs :

Les différents espaces du projet sont accessibles depuis les différents atriums, qui comportent à la fois toute la circulation verticale et la circulation horizontale, cette dernière (la circulation horizontale) est assurée par des passages au niveau de la ruelle intérieure sur les différents niveaux de projet.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de notre projet, on a divisé notre projet en six blocs :

Niveau 00 :

L'accès à ce niveau se fait par l'atrium nord, qui est à son tour accessible soit à partir des escaliers extérieurs depuis la rue des frères Dahli ou depuis le tunnel qui donne sur le parking à étages et qui aboutit à un espace où on retrouve la circulation verticale qui mène vers les niveaux inférieurs du projet.

Ce niveau comprend des espaces commerciaux comme fonction d'appel et d'attractivité dont une cafétéria donnant directement sur l'atrium, une supérette, buvette et deux boutiques dans le bloc B.

Le bloc A comprend a ce niveau un espace dédié au bien-être, avec ces différents espaces, cet espace bien-être est accessible depuis le niveau supérieur de ce bloc.

Enfin un parking sous-terrain avec des locaux techniques au bloc D réservé à la résidence touristique.

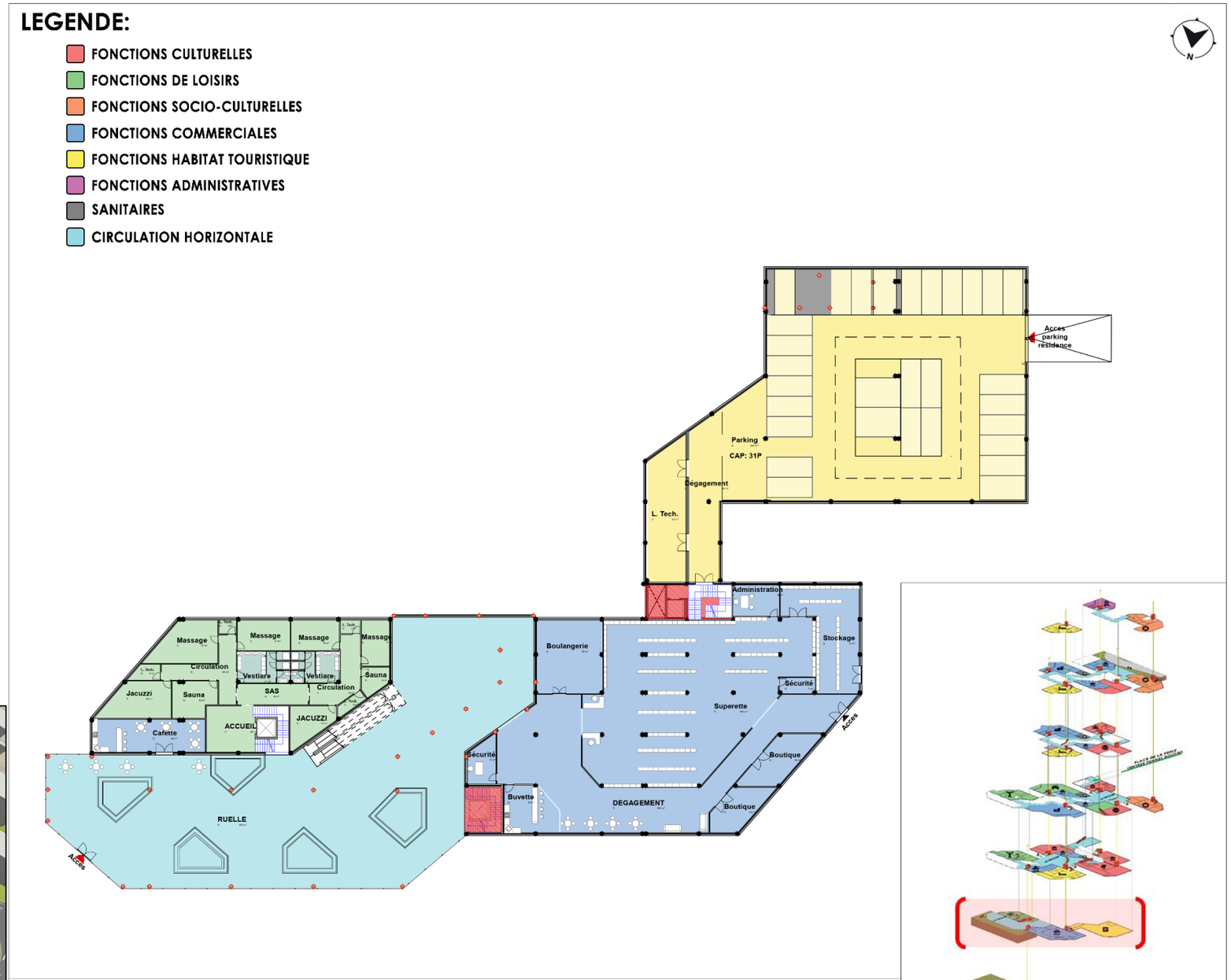

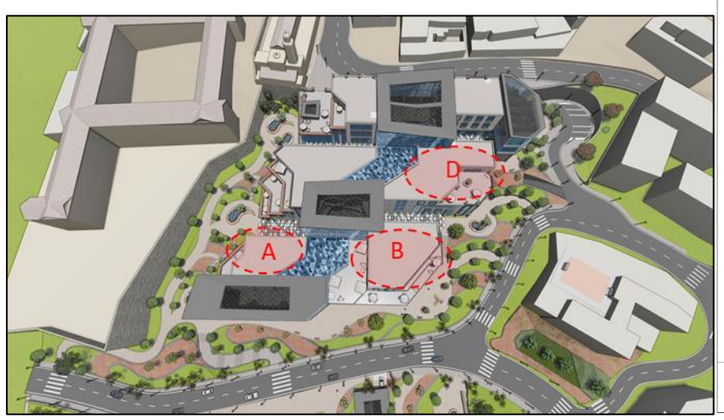

PLAN DE NIVEAU 0 (+0.00)

- **Niveau 01 :**

Ce niveau comprend plusieurs fonctions qu'on a essayé d'organisé par bloc :

Au bloc A : comprend une salle de sport accessible depuis l'aboutissement de la ruelle qui relie les deux atriums, cet espace est composé d'un espace de réception, une administration et deux salles pour différentes activités et deux vestiaires avec douches et sanitaires.

Au bloc B : on retrouve3 boutiques qui bordent la ruelle intérieure, et l'espace d'accueil de la résidence touristique, qui est accessible depuis l'extérieur ou par l'atrium central et qui est relié avec le parking réservé à la résidence à l'étage inférieure du bloc D par des escaliers et un ascenseur, cet espace est composé d'un espace de réception, une administration, d'une salle d'attente et une cafète avec des extensions extérieures donnant sur la mer.

Au bloc C : ce bloc contient principalement la fonction culturelle, avec une salle d'exposition et un espace de stockage et une boutique à la sortie de la salle d'exposition, cette dernière constitue la suite de la partie muséale, qui est reliée avec une deuxième salle d'exposition au-dessus de l'atrium03 accessible depuis un tunnel à partir de l'atrium04 de façon à reproduire l'effet tunnel pour faire référence au tunnel Boutin

Au bloc D : on retrouve la fonction culturelle avec un espace réservé pour les cinémas, et qui comprend deux salles de cinéma une boutique, billetterie et des sanitaires propre au cinéma.



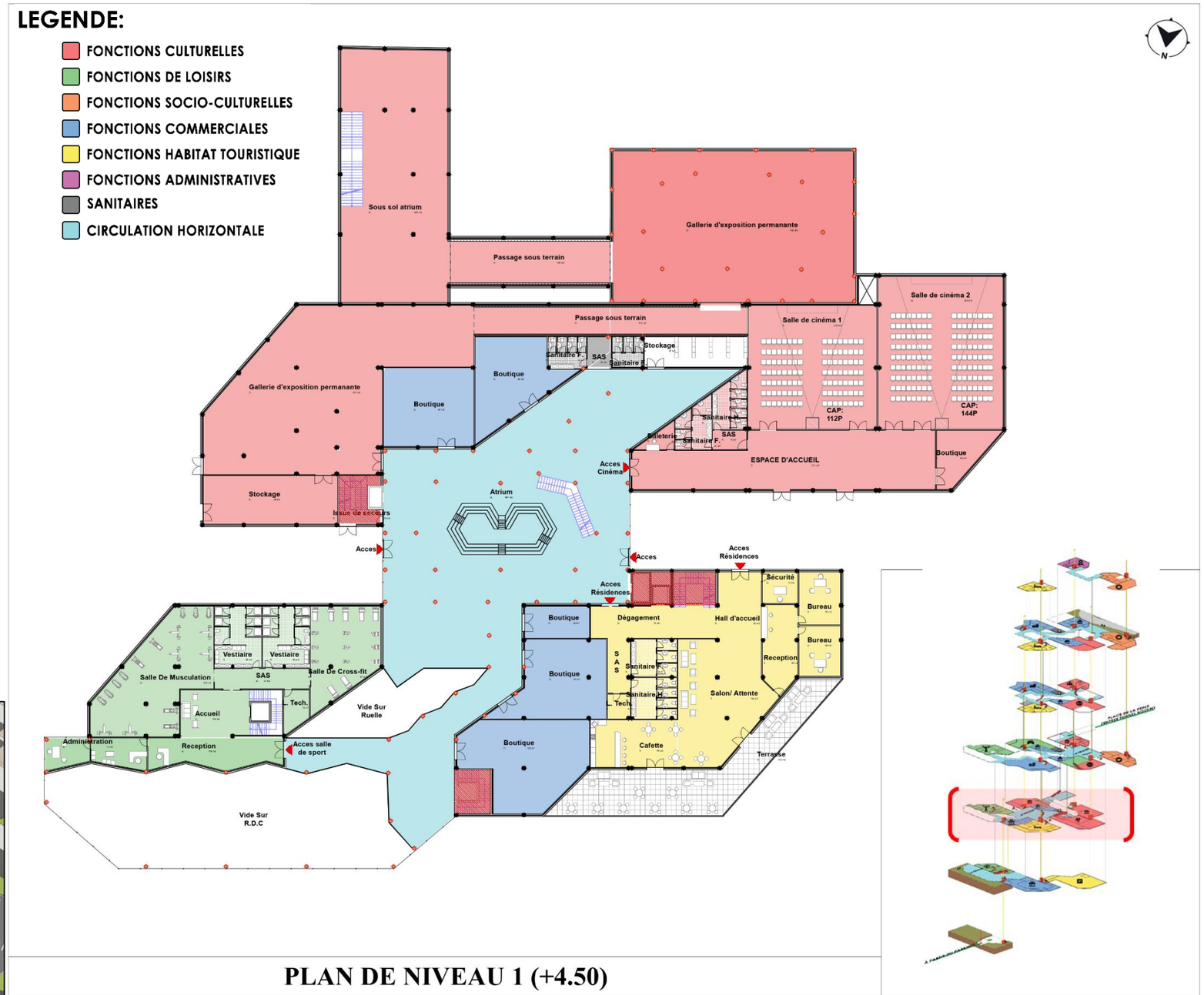

PLAN DE NIVEAU 1 (+4.50)

- **Niveau 02 :**

Au bloc A : on retrouve la suite des espaces en relation avec la salle de sport, reliés entre eux par une circulation verticale propre à la salle de sport et l'espace bien être et remise en forme, ce niveau se compose d'une salle de gym et une salle de fitness, une cafète avec une terrasse extérieure et une boutique.

Au bloc B : on retrouve un grand restaurant accessible depuis l'atrium central, aves des terrasses extérieures donnant sur le port, et deux boutiques qui donnent sur la ruelle intérieure.

Au bloc C : le niveau de ce bloc contient la fonction de loisirs et commerciales, avec une salle de jeux et deux boutiques qui bordent la ruelle intérieure.

Au bloc D : on retrouve une boutique une salle polyvalente accessible depuis l'atrium03 et la suite de la bibliothèque accessible depuis le niveau supérieur.

Au bloc E : on retrouve au niveau de ce bloc l'espace d'accueil du musée avec une salle d'exposition ouverte au public et l'administration avec la billetterie et les sanitaires, cet espace muséal est accessible depuis l'atrium central ou par le tunnel Boutin qui sera à son tour exploité comme une galerie d'exposition qui recevra des projections lumineuses racontant l'histoire d'Oran.

Au bloc F : ce bloc est réservé aux différents ateliers de l'école de formation en artisanat du bâtiment ancien qui sont accessibles depuis le niveau supérieur de l'école, on a aussi prévu des espaces extérieurs qui feront office d'extension de quelques ateliers.

Le niveau comprend cinq ateliers pour les différentes formations, un vestiaire, un sanitaire et un monte-charge.

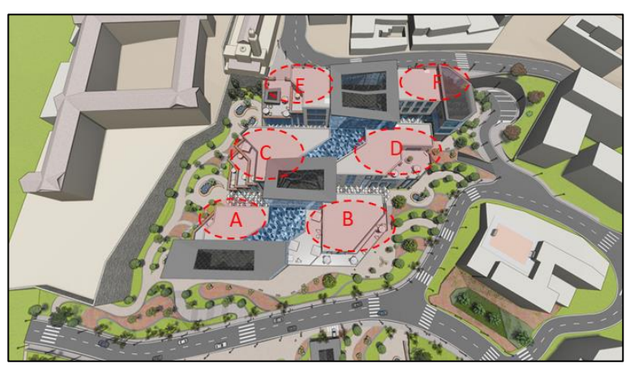

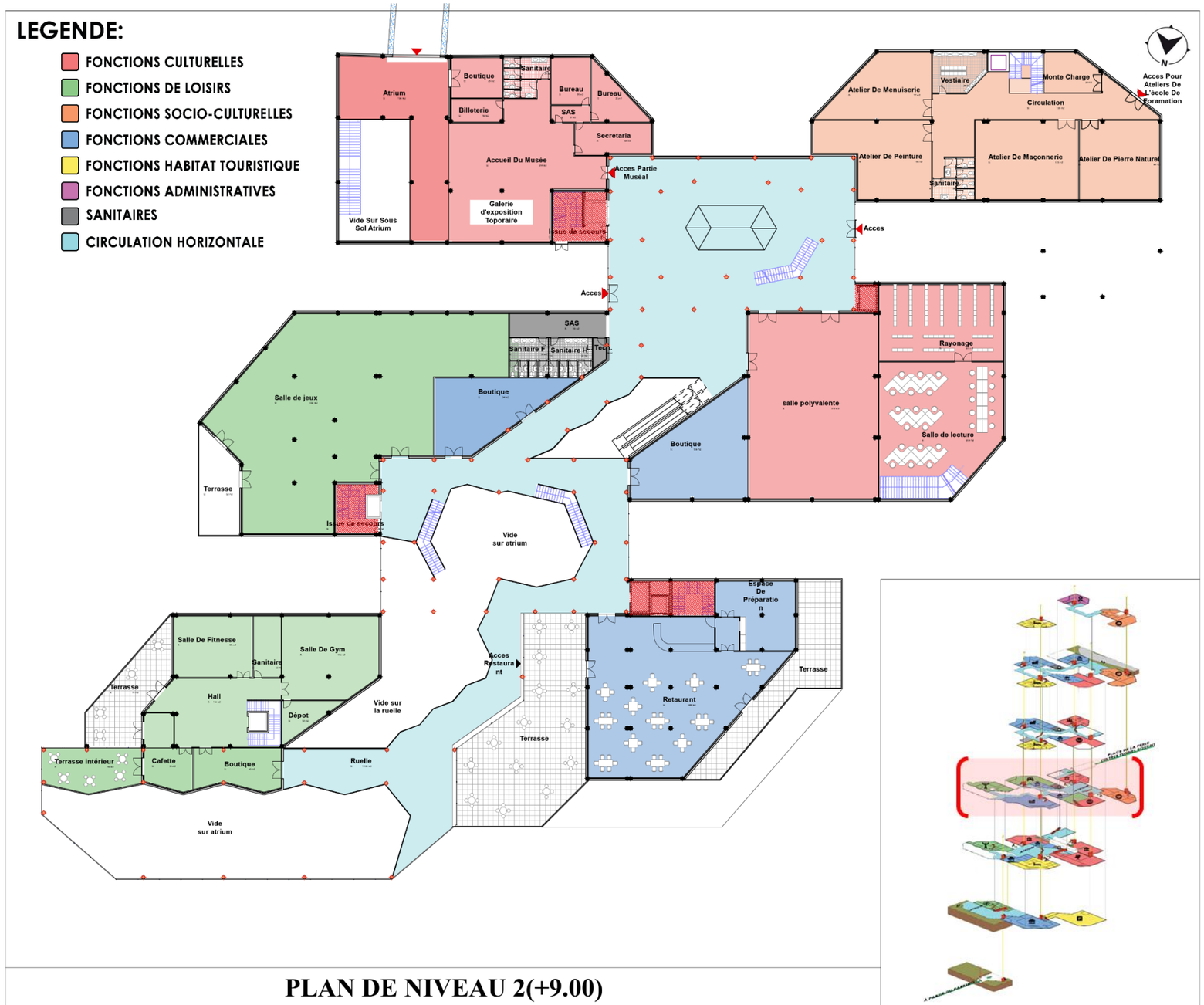

PLAN DE NIVEAU 2(+9.00)

- **Niveau 03 :**

Au bloc B : à ce niveau on retrouve la suite Du bloc réservé au résidentiel touristique avec quatre appartements de type F2 qui se répéteront sur 3 niveaux.

Au bloc C : on retrouve une galerie marchande avec 6 boutiques et une terrasse donnant sur les remparts de l'hôpital Baudins.

Au bloc D : on retrouve à ce niveau la suite de la bibliothèque accessible depuis l'atrium du haut (atrium03), et une boutique accessible depuis l'atrium central (atrium02).

Au bloc E : le niveau de ce bloc est accessible depuis l'atrium du haut (atrium03), et comprend des bureaux réservés aux différentes associations et un espace co-working ouvert.

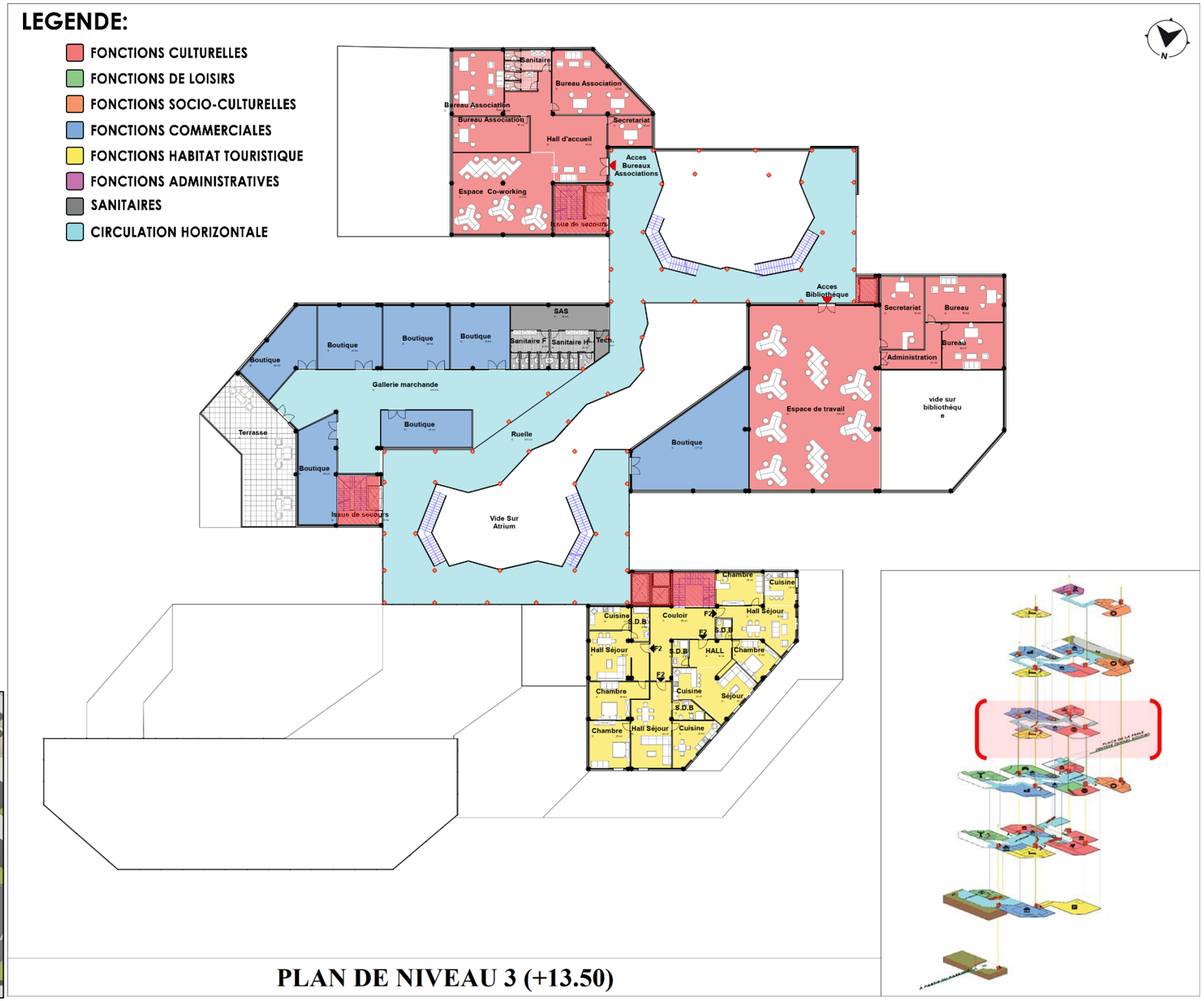

PLAN DE NIVEAU 3 (+13.50)



Niveau 04 :

À ce niveau on retrouve l'accès principal à partir de l'atrium de la partie sud (atrium03) depuis Sidi El Houari

Au bloc C : le niveau de ce bloc est dédié à la fonction de restauration avec un Food-court composé de quatre fast-foods et une terrasse extérieure.

Au bloc D : on retrouve une autre galerie marchande aves six boutiques et un café littéraire avec une terrasse qui donne sur le port.

Au bloc E : à ce niveau on retrouve l'école de formation accessible directement depuis la rue Benamar Menouar, ou depuis l'atrium sud (atrium03), ce niveau de l'école comprend un espace d'accueil, l'administration, un hall d'exposition, une salle polyvalente et un foyer.

Au bloc F : le niveau de ce bloc est en contacte directe avec la rue Benamar Menouar, on a prévu des commerces à ce niveau comme un élément d'appel et pour assurer la continuité de la rue par des commerces.

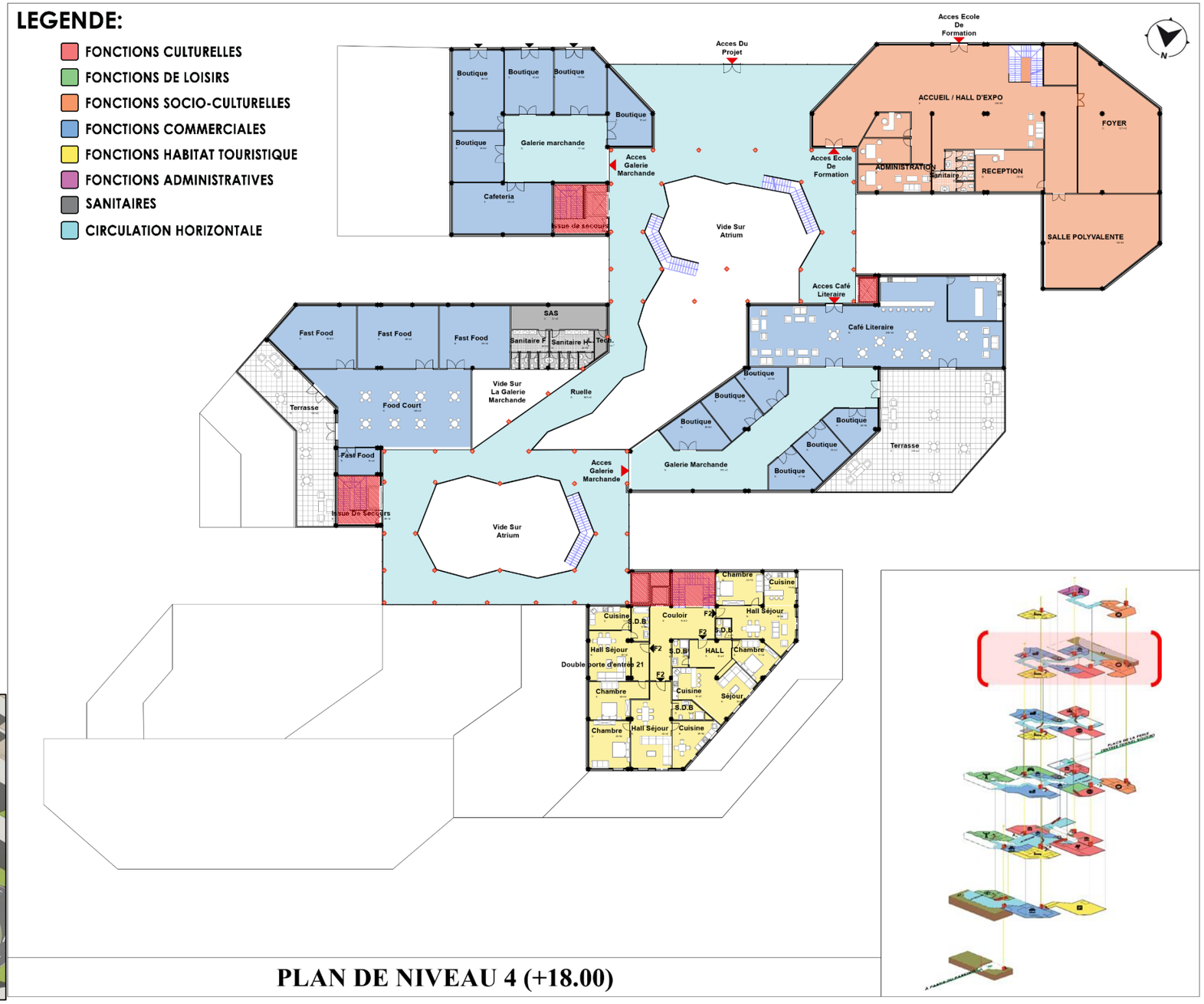



PLAN DE NIVEAU 4 (+18.00)

- **Niveau 05 :**

Au bloc E : le niveau de ce bloc est réservé à l'administration de tout le centre culturel et de loisirs et comprend ; une salle de réunion, trois bureaux, des sanitaires et une terrasse extérieure.

Au bloc F : on retrouve la continuité de l'école avec un espace d'horticulture, cinq classes et des sanitaires.

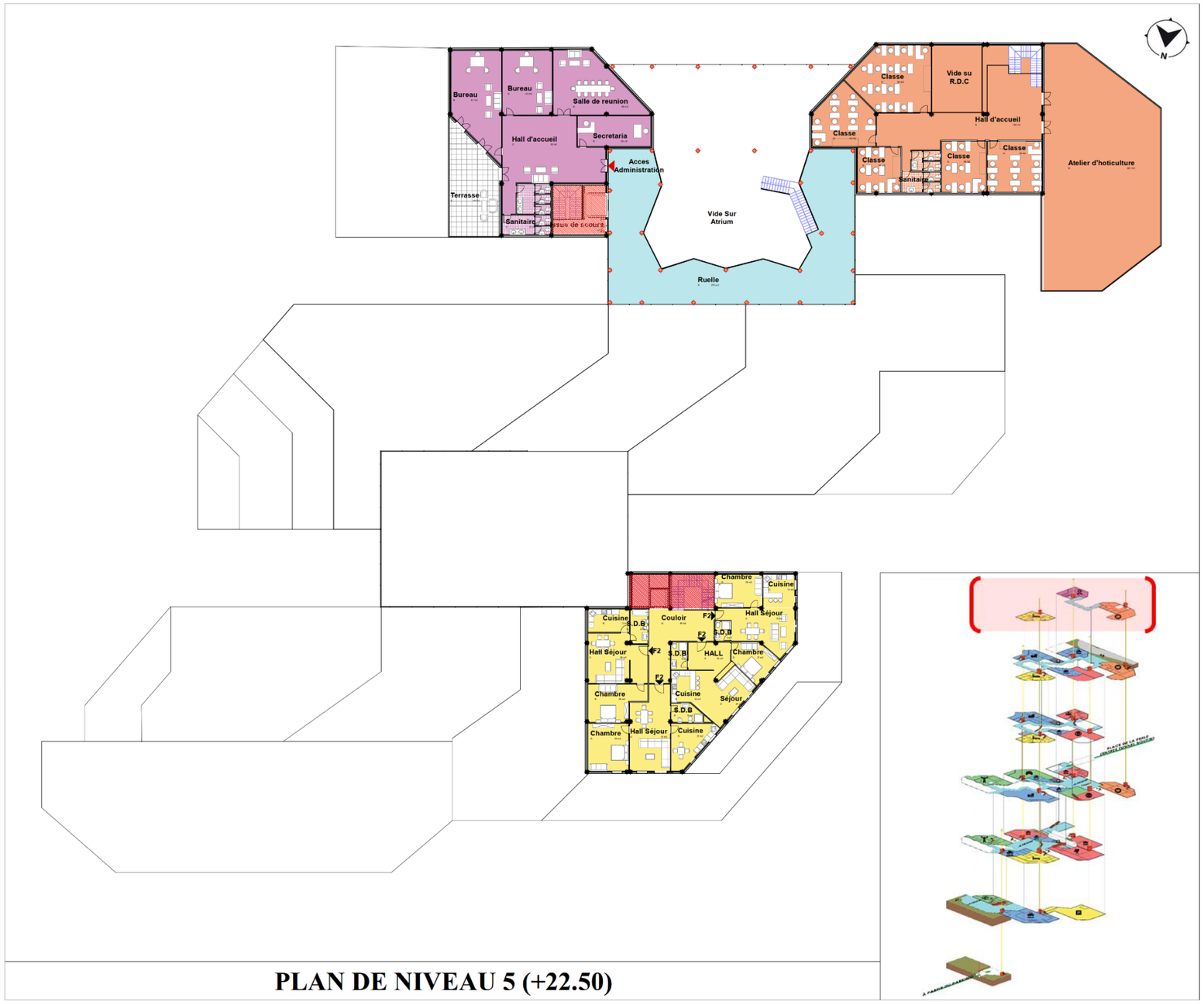



PLAN DE NIVEAU 5 (+22.50)

III.2.6 Approche technique :

Dans tout processus de structuration de construction le choix du système de structure à utiliser est tout aussi important que les autres phases de la conception. Le type de structure choisie doit être compatible avec la nature du sol, la forme du terrain, le coté économique, la destination et les conditions de la construction.

a Détails constructifs de la structure porteuse et des planchers :

Pour notre projet on a opté pour deux systèmes structurels en tenant compte de la nature et des exigences fonctionnelles de notre équipement, nous avons déterminé des trames structurelles en fonction des critères spécifiques selon les différentes parties du projet.

Donc notre projet se compose de deux structures différentes : une structure poteaux-poutres en béton armé pour les différents blocs fonctionnels et le parking à étages, contrairement aux différents atriums et ruelle intérieure et le bloc des cinémas où on a opté pour une structure mixte avec un système de portique qui supporte la toiture des atriums et ruelles.

- **Les différents blocs fonctionnels :**

Notre choix s'est porté sur l'utilisation de ce type de structure vu les nombreux avantages qu'elle offre, car ce type de structure répond à des critères particulièrement stricts, d'hygiène, de résistance et de pérennité.

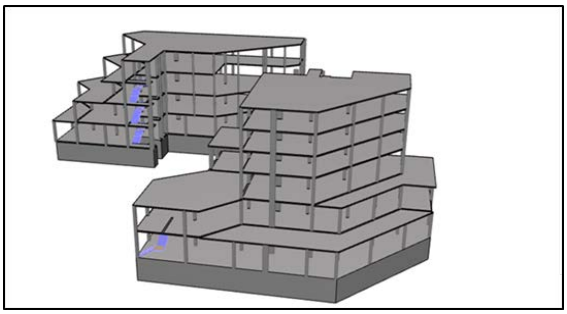

Figure 90 : Système constructif des différents blocs.

Le gabarit des blocs est de R+3 et un maximum de R+5 pour la partie des résidences touristiques, avec des portées comprises entre 5 et 7 mètres, parfois certaines portées atteignent les 8 mètres.

En ce qui concerne les poteaux, ils sont d'une dimension de 40*40 cm, avec l'utilisation des voiles pour plus de stabilité et aussi comme mur de soutènement pour les parties enterrées, pour les planchers, ce sont généralement des planchers en corps creux d'une épaisseur de 20 cm ou des dalles pleines sauf pour le parking à étages on a utilisé des dalles à caissons.

Des joints de dilatation sont mis en place chaque 25 mètres, et des joints de ruptures sont prévus entres chaque plate-forme et lors du changement de la structure.

- **Les atriums, les ruelles et le bloc de cinéma :**

Pour ces trois blocs on a opté pour une structure mixte, comparée aux structures en acier ou en béton, les structures mixtes offrent de nombreux avantages : la présence du béton peut améliorer fortement la résistance et la stabilité des éléments en acier, aussi bien pour les charges normalement appliquées aux structures que pour des actions accidentelles, telles que l'incendie ou l'action sismique. Par ailleurs, par rapport aux structures en béton, les structures mixtes peuvent être plus simples et permettent d'avoir des portées plus importantes et des espaces dégagés, avec une rapidité d'exécution.

Concernant la toiture on utilisera un système de portique avec des poutres en treillis qui transmettront les différentes charges aux fondations.

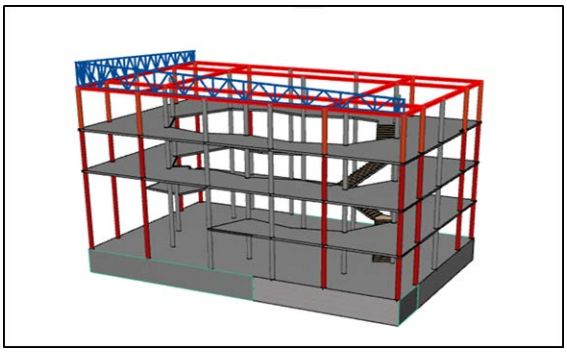

Figure 91 : Structure des différents atriums en structure mixte et portique.

b Parois et murs rideaux :

- **Les murs extérieurs :**

La construction des murs extérieurs est faite pour satisfaire les exigences thermiques en été et en hiver, à respecter les critères de stabilité et de sécurité, ainsi que les critères de confort acoustique, nous avons donc choisi d'utiliser ; des murs à double cloison en briques, avec cloison extérieure de brique de 15cm, et une cloison intérieure de 10cm l'interposition d'une lame d'air continue entre les parois extérieures et intérieures de 5cm qui assure une isolation thermique.

- **Les murs intérieurs :**

Les murs intérieurs délimitent et séparent les différents espaces fonctionnels donc on a opté pour des cloisons en maçonnerie et des Cloisons en verre utilisée pour les administrations, permettant une transparence visuelle à partir des espaces de circulation.

- **Murs rideau :**

Le mur-rideau a révolutionné l'architecture des constructions à ossature : au remplissage traditionnel des vides laissés par l'ossature, s'est substitué un revêtement léger, fabriqué industriellement, posé sur le devant de l'ossature, entourant le bâtiment comme un rideau qui assure la fermeture mais ne participe pas à la stabilité du bâtiment. Il se caractérise comme suit :

-Il est fixé sur la face externe de l'ossature porteuse du bâtiment (ou squelette).

-Son poids propre et la pression du vent sont transmis à l'ossature par l'intermédiaire d'attaches.

-Il est formé d'éléments raccordés entre eux par des joints. On réalise ainsi une surface murale continue, aussi grande qu'on le désire.

Pour notre cas on a opté pour une technologie de murs rideaux montés en panneaux, le mur rideau est réalisé à l'aide de panneaux de grande dimension, hauts d'un étage ou d'un demi-étage et fixés à l'ossature du bâtiment ou à une ossature secondaire. Ils sont entièrement préfabriqués en usine, juxtaposés sur chantier et fixés généralement par une ou deux attaches par panneau.

Avec l'utilisation d'un double vitrage composé de deux plaques de verre, celui donnant sur l'extérieur est un verre réfléchissant à 50 %, un verre de type borosilicaté vu sa résistance aux variables températures très élevées, les dimensions varient entre 3mm à 15mm, et pour la plaque intérieure, on utilise un verre coupe –feu et pare flamme, ce dernier empêche la progression des flammes, des fumées et des gaz d'incendie pendant un temps donné et également celle de la chaleur de l'incendie, c'est-à-dire que la chaleur ne peut pas progresser.



Figure 92 : Technique de montage des murs rideaux

c Couverture des atriums :

Pour la couverture de la façade des atriums, on a opté pour une façade en double peau. Les façades double-peau sont très prisées par les concepteurs et connaissent aujourd'hui un développement significatif, utilisée comme élément visuel de premier ordre, la façade double-peau rend possible l'interaction entre l'environnement naturel et le bâti, et représente une opportunité intéressante pour la création de grandes ouvertures vitrées, offrant ainsi aux maîtres d'ouvrage, de nombreux avantages tant sur le plan acoustique et thermique qu'esthétique, car son automatisation permet d'optimiser le confort des usagers du bâtiment tout en favorisant les apports naturels (lumière, chaleur et ventilation).

Pour notre cas on a essayé de faire une composition en jumelant l'utilisation de la façade en double peau avec des modules paramétriques par l'interprétation d'un model inspiré de l'environnement immédiat.

Ce type de façade repose sur une ossature raccordée avec la structure du bâtiment sans pour autant participer pas à la transmission des différentes charges aux fondations.

d Circulation :

- **Ascenseur urbain panoramiques en verre :**

Les ascenseurs pour les espaces publics et extérieurs sont conçus pour fonctionner avec la plus grande fiabilité, efficacité et robustesse, facilitant ainsi l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et augmentant le confort des déplacements avec une gamme de vitesses faibles, un transport calme, doux et sans à-coups tout en profitant des différentes vues panoramiques sur l'environnement immédiat.

- **Les escaliers :**

Pour les différentes circulations verticales au niveau des atriums on a prévu des escaliers en béton armé avec des poutres palliasses fixées à la structure porteuse au niveau des atriums

afin d'assurer la circulation verticale, et d'autres escaliers de secours seront placés à l'extrémité des atriums.

- **Les ascenseurs :**

On a opté pour des ascenseurs à câbles panoramique afin d'assurer les différentes circulations verticales avec plus de confort, en assurant une vue sur les atriums.

• on a prévu deux ascenseurs avec une capacité de 15à 20 personnes, et qui assureront la desserte aux étages supérieurs à partir de l'accueil ainsi qu'aux autres parties de notre projet, afin de faciliter le transport des différents usagers et les personnes à mobilité réduite.

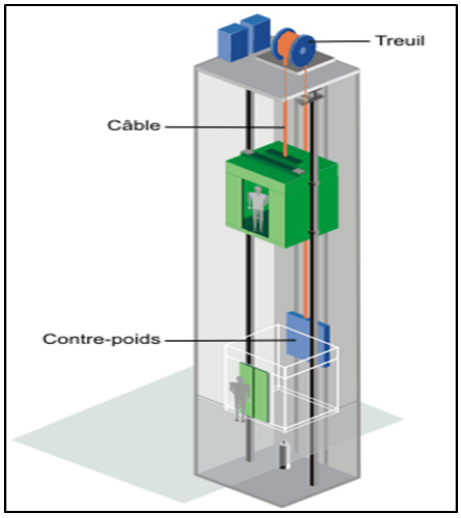

Figure 93 : Schéma d'un ascenseur à câble.

e La toiture végétalisée :

Le concept de toiture végétalisée est souvent utilisé pour la construction des bâtiments durables ou de type HQE, qu'il soit plat ou à pente, est conçu au-dessus d'un substrat végétalisé.

Le système de toit vert contemporain comporte, de haut en bas, les couches suivantes :

• Les plantes, souvent choisies en fonction de certaines applications.

• Un substrat de croissance fabriqué, parfois sans terre (mousse de sphaigne, terreau, terre)

• Un tissu filtrant pour contenir les racines et le substrat tout en laissant pénétrer l'eau.

• Une couche de drainage spécialisé, qui comprend parfois des réservoirs d'eau intégrés.

• Une membrane imperméable de couverture comportant un agent anti-racines.[80]

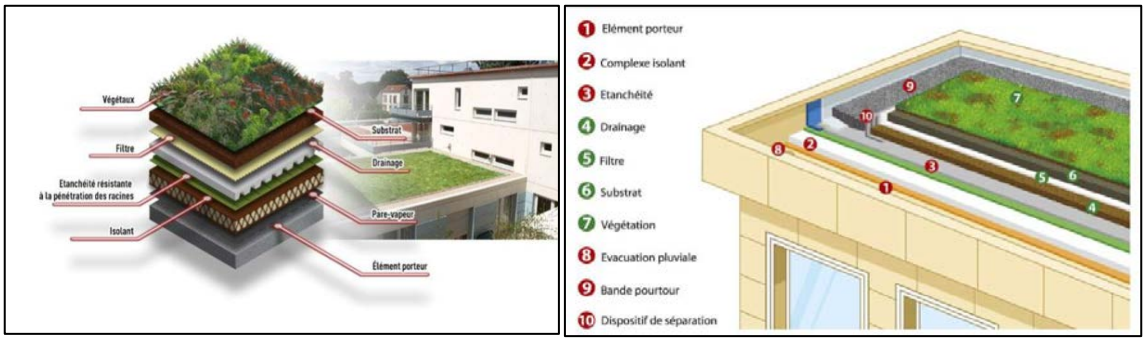

Figure 94 : Coupe de principe d'une toiture végétalisée.

[80] Mémoire de master université Abou Bekr Belkaid (Arrar Hichem) 2018.

f Protection contre incendie :

Le principe fondamental de la protection contre l'incendie est la protection des personnes et la sauvegarde des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours. La lutte contre la propagation du feu, s'appuie sur la présence d'obstacles qui sont soit des espaces ne comportant aucun matériau combustible, soit des murs et des portes d'une résistance au feu appropriée, afin d'éviter la propagation horizontale du feu.

Ainsi plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus :

- **Le désenfumage :**

Les fumées dégagées lors d'un incendie sont par leur opacité, leur toxicité, leur température et leur rapidité à envahir un local, la cause principale des victimes.

Le désenfumage aura donc pour objectif :

-De rendre les issues de secours praticables pour l'évacuation et l'intervention des secours.

-De limiter la propagation de l'incendie en évacuant vers l'extérieur, chaleur, gaz.

- **Les détecteurs d'incendie :**



A chaque niveau seront prévus des appareils de détection d'incendie, qui déclencheront le système de désenfumage, permettant ainsi une extraction des gaz; ces appareils déclencheront en même temps les sprinklers

- **Système d'alarme :**

Permet la diffusion, de l'alarme générale en cas d'un sinistre et sa signalisation au service de pompiers.

- **Les sprinklers :**



Ce sont des appareils formant un système disposé au niveau des plafonds et alimentés en eau par des canalisations équipées d'un suppresseur d'eau. Une fois déclenchés, ces appareils éjectent de l'eau.

- **Éclairage de sécurité :**

Un éclairage dit de sécurité, ou «de secours», est requis par la plupart des règlementations. Cet éclairage est censé assurer une intensité lumineuse de 5 lm/m² pendant au moins une heure. Dans les faits, des luminaires particuliers se mettent automatiquement en fonction, en cas de coupures de courant électrique ou dans les situations d'urgences (incendie, évacuation). Ils évitent la panique des usagers en leur permettant de se repérer dans l'espace (éclairage d'ambiance) et contribuent au balisage de l'itinéraire d'évacuation

g Acoustique du bâtiment :

L'amélioration du confort acoustique dans le bâtiment est souvent considérée comme un sujet complexe. En prenant en compte la source du bruit et son type et en agissant sur les différentes techniques d'isolation phonique on peut obtenir une bonne isolation acoustique.

L'isolation acoustique permet de réduire la transmission directe et indirecte du bruit à travers les murs, cloisons, planchers ou plafonds. Elle agit sur tous les bruits sans aucune distinction. Qu'il s'agisse de voix fortes, ou de klaxons.

Afin de mieux isoler notre bâtiment on prévoit des parois à haute performance acoustique, elles sont composées de 2 plaques de plâtre BA13 de l'intérieur, une couche de laine minérale isolante, et de deux autres plaques de BA13 de l'extérieur.

Pour les plancher on ajoutera des faux plafonds pour isoler des bruits d'impact.

En ce qui concerne les salles de cinémas et les différents ateliers qui engendrent beaucoup de bruit, on utilise la fibre de bois un composant 100% naturel qui permet une bonne absorption des bruits, et une isolation thermique, en régulant efficacement la température intérieure en été comme en hiver.

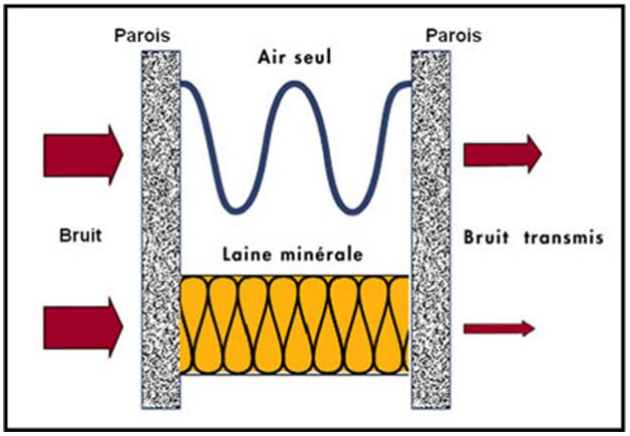

III.3 Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons Présenté notre thème, et élaboré un programme de base, nous avons effectué une analyse thématique et donné des principes générateurs, ce qui nous à permit d'élaborer notre genèse du projet. Nous sommes passés à la projection de notre projet dans le terrain en passant par les différents descriptifs du parti architectural, fonctionnel, et un descriptif des plans, et au final nous avons terminé avec un volet structurel.

CHAPITRE IV : Conclusion Générale :

Conclusion générale :

De nos jours l'avenir des centres anciens au sein des villes Algériennes est délicat, ces derniers souffrent de lourds dysfonctionnements, dus à une politique qui exclue les centres historiques des plans de développement urbain des villes, au prix des nouvelles extensions. De ce fait la montée en périphérie de nouveaux pôles de concurrence les fragilise. Cette marginalisation des centres anciens a entrainé une série de conséquences interactionnelles, liée à plusieurs phénomènes socioculturels et fonctionnels.

Cette situation a résulté un déséquilibre entre les deux entités, où chacune d'ente elle a une configuration urbaine différente de l'autre, ces deux entités sont la ville historique et la ville nouvelle. Ces deux dernières sont liées par la zone des abords des centres historiques, et qui représente un lieu de rencontre de ces dernières.

Notre intervention s'engage dans la problématique de l'articulation de ces zones d'abord avec leur environnement urbain immédiat, dans une volonté de réconciliation entre la ville ancienne et la ville nouvelle, ainsi que la mise en valeur du patrimoine bâti qu'elles renferment.

C'est ainsi qu'apparait l'intérêt de travailler sur le centre ancien de Sidi El Houari à Oran, témoin de passage de plusieurs civilisations qu'a connu la ville et dont la superposition des strettes offrent un patrimoine urbain très riche. Ce noyau historique souffre de marginalisation et de délaissement de la part des autorités locales, ajouté à cela la rupture physique et fonctionnelle constatée au niveau de ce dernier en plus de sa dépendance de la nouvelle ville.

Notre site d'intervention se situe au niveau de l'abord nord de Sidi El Houari et plus précisément le quartier de la Calere, une zone charnière qui assurait autrefois la liaison entre le centre ancien et la zone portuaire, se retrouve aujourd'hui complétement détruite causant une rupture entre les deux entités et représente une grande problématique au niveau de l'accessibilité étant donné qu'elle est considéré comme l'une des portes du centre ancien de Sidi El Houari.

Dans le but de répondre à cette problématique nous avons établi une stratégie d'intervention globale pour la zone de Sidi El Houari, à la fois urbaine et architecturale, a travers un dialogue urbain entre le centre ancien et la zone portuaire. Cette stratégie a pour vocation de redonner au centre historique une attractivité culturelle et commerciale, tout en l'intégrant dans la dynamique urbaine comme partie intégrante et invisible, de ce fait une réflexion de revitalisation et de requalification des espaces s'impose afin de transmettre un certain héritage architectural et paysager aux générations futures, en contribuant à conserver l'identité de la zone.

Par notre intervention sur le quartier de la Calére nous voulons faire renaitre cette partie d'histoire de la ville d'Oran de ses cendres, en reconstituant son ancien tracé et par la projection de multiples fonctions, avec la fonction résidentielle comme fonction dominante et d'autres fonctions culturelles et commerciales et de loisirs pour redynamiser la zone.

La réponse architecturale dans ce travail se veut partie intégrante d'une réflexion globale qui vise la mise en valeur du centre ancien. Cette stratégie a pour objectif de redynamiser les abords de Sidi El Houari dans une logique de continuité fonctionnelle et morphologique avec la nouvelle ville et la zone portuaire.

Notre projet est venu pour mettre fin à la rupture qu'a créé la destruction du tissu de la zone de la Calére. Il a développé des parcours qui s'intègrent et qui mettent en valeur l'existant sur site mais aussi il est venu pour requalifier et redynamiser cette zone.

A la fin, nous voulons que notre projet soit une amorce à un projet urbain plus large qui touche tout le centre ancien de Sidi El Houari et dont notre projet ne représente qu'une partie du travail qui doit être fait sur la base de la réflexion globale.

Bibliographie :

Ouvrage :

1. ALBERTO ZUCCHELLI, Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine (volume 2) – 1983. Edition. O.P.U. Alger.
2. ALBERT CAMUS, La Peste, 1947.
3. ALOIS RIEGL, «Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse », Vienne, 1903
4. ANDRÉA BRUNO, La mémoire du présent, « Patrimoine et architecture contemporaine» PDF.
5. CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, « Méthode illustrée de création architecturale », 1982.
6. Dictionnaire Larousse.
7. FRANÇOISE CHOAY, « L'allégorie du patrimoine ». Paris : Éditions du Seuil, 1992.
8. FRANÇOISE CHOAY.et PIERRE MERLIN : « Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme», Edition PUF, 2000.
9. HENRI LÉON FEY, « Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole », éditions Perrier Oran 1858. Réédition Lescane Nice.
10. LEGUAY JEAN PIERRE, « Terres urbaines, places, jardins et terres incultes dans la ville au moyen age »,2009
11. MECHTA KARIM, architecture urbanisme, patrimoine tradition et modernité, Edit Publisud, Paris.
12. PHILIPPE PANERAI, Élément d'analyse urbaine, Ed. Archives d'architecture moderne (1980)
13. RENÉ LESPES, « Oran : étude de géographie et d'histoire urbaine » Edition bel-horizon, Oran, 2003
14. RENÉ, DANGER et ANDRÉ ROUSSILHE, cours de topométrie urbaine, lever des plans de villes, édition revue et corrigée, Paris, Eyrolles, 1950.
15. ROBERT MAX ANTONI, « Vocabulaire français de l'Art urbain », 2010.
16. YVES GILBERT, « Espace public et sociologie d'intervention », collection étude, 2009.

Textes de réglementation :

1. Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
2. Le journal officiel français 16 décembre 1998.
3. Rapport UNESCO. «Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain.».
4. 1994, 1-6 Novembre, Nara, Japon [Agency for cultural Affairs, 1995 - ISBN 82-519-1416-7 « Conférence de Nara sur l'authenticité dans le cadre de la Convention du patrimoine Mondial ».
5. Dossier de demande de classement de Sidi El Houari comme Secteur Sauvegardé.

Articles, journaux et revues :

1. BENKADA SADDEK, ≪Oran, Passe, Présent et Perspectives≫. Conférence internationale sur le futur de la ville méditerranéenne - ≪Tradition et Futur urbain≫. CNUEH-Union Européenne. Venise 11,12 et 13 janvier 1996.
2. UNESCO-Nouvelles notions du patrimoine : itinéraires culturels, Site web de l'UNESCO. 15 04 2000.
3. ICOMOS, « Charte du patrimoine bâti vernaculaire ». Mexique, octobre1999.
4. Charte de Venise, 1964
5. La convention de Grenade en 1985
6. CCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome, 1996
7. UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008.
8. ICCROM, L'ICCROM et le patrimoine mondial, Rome, Juin 1996.
9. ICOMOS, Statuts de l'ICOMOS adoptés par la 5ème assemblée générale à Moscou, 22 mai 1978.
10. Saouma- Forero, Galia, Réunion d'experts sur l'authenticité et l'intégrité dans un contexte africain, Grand Zimbabwe, Zimbabwe, 26-29 Mai 2000
11. Article : Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (…, Il y a beaucoup à faire …), revue : vie de ville

Mémoires et Thèses :

1. Thèse de Doctorat Saddek benkada, Oran 1732-1912 Essai d'analyse de la transition historique d'une ville algérienne vers la modernité urbaine., c.r.a.s.c. , Oran ,2008.
2. Thèse de doctorat en aménagement du territoire Trache Sidi Mohammed, « mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise », faculté de géographie d'Oran 2010
3. Mémoire FAIMA, DJEMAI. Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti : cas de Constantine. Alger: EPAU, 01.07.2002
4. Mémoire de magister MAZRI BENARIOUA : « la culture en tant que fait urbain – lecture sur les indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine », Constantine 2007
5. Mémoire : « L'héritage urbanistique colonial » à SKIKDA ;
6. Mémoire de Master en architecture université Abou Bekr Belkaid (ARRAR Hichem) 2018.
7. Mémoire de Master en architecture université Abou Bekr Belkaid (CHIKH Khadîdja) 2018.
8. Mémoire de master en architecture université Abou Bekr Belkaid de (Benguedda Amel) 2016

Sites web :

1. http://www.cnrtl.fr
2. http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5;DOI:10.4000/socio anthropologie.5
3. http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001225/122598mo.pdf
4. http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Secteur%20sauvegard%C3%A9/fr-fr/ visualisé le 29/10/2018
5. https://fr.wikipedia.org/wiki/Oran#Climat
6. http://www.oranais.com/patrimoine/un-plan-de-sauvegarde-de-sidi-houari-sans-memoire.htm
7. https://centre-pompidou-hda.pagesperso-orange.fr/grand4.html
8. https://www.archithese.ch/de/ansicht/lichtblick-in-der-griechischen-finanzkrise
9. http://www.dialogdesign.ca/projects/new-central-library-2/
10. https://inhabitat.com/2-22-office-building-is-a-glass-encased-high-performance-landmark

ANNEXE :

Analyse des exemples thématiques

<table>
<tr><td><u>Exemple 01:</u>
Marseille (Centre-ville / Vieux-Port)</td><td colspan="3">
</td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">L'exemple étudié s’inscrit dans la ville française de Marseille il comprend les secteurs du Vieux-Port et de la Canebière et les espaces proches du centre ancien de la ville, concentrent une part importante des propositions, en ce qui concerne la requalification du patrimoine de la ville et son ancien port et la valorisation des espaces publics et aussi les déplacements, la circulation, les transports en commun</td></tr>
<tr><td>Problématique</td><td colspan="3">L’analyse du Centre ville de Marseille laisse apparaître que le cœur de ville ne joue plu son rôle de centralité, et le niveau d’attractivité des différentes fonctions y est variables et influe sur l’attractivité générale du centre-ville, en effet l’absence d’équipement réellement structurant en cœur de ville a également un impact fort sur les flux essentiels au fonctionnement des commerces et a la dynamisation du centre ancien, ajouté a cela la dégradation de son cadre bâtis et le délaissement total de sa richesse architecturale et ces éléments signifiants et aussi la présence du vieux port qui ne joue plus son rôle d’ élément moteur pour la dynamisation du centre ancien.
l’ ensemble de ces éléments sont à terme vecteur de fragilisation du rôle du centre ville.
Alors est ce que une approche globale et une intervention conjointe sur tout les niveaux permettrait de réenclencher une dynamique nouvelle pour le centre-ville de Marseille?</td></tr>
<tr><td>Interventions</td><td>Objectif:
- Promouvoir le cœur de Marseille comme principale espace culturel, économique, commercial , touristique et de plaisance.
-Valoriser l’histoire, le patrimoine et l’identité de la ville.
-Valoriser le plan d’eau et réorganiser le Vieux-Port pour mieux le mettre en valeur tout en conservant ses fonctions traditionnelles liées à la mer, à la vie des bateaux et aux hommes : les pécheurs et l’entretien des navires .
-Offrir une véritable qualité de vie résidentielle.</td><td>Interventions:
_Protéger et valoriser le patrimoine urbain.
_Réhabiliter les logements.
_Élargir le cœur de ville et stimuler sa dynamique.
_Création d’un port de plaisance et Donner à tous l’accès aux quais : plaisanciers,
avitaillement, public.
_Mise en place de navettes maritimes.
__Améliorer Les espaces publics - rénovation de la place Ville-neuve-Bargemon et de cours Jean Ballard.
_Requalification de rues commerçantes.
_ Promouvoir les déplacements collectifs et modes doux - tramway, service de Vélo .
_Mieux gérer le stationnement: nouvelle offre, abonnements résidents, surveillance renforcée.</td><td>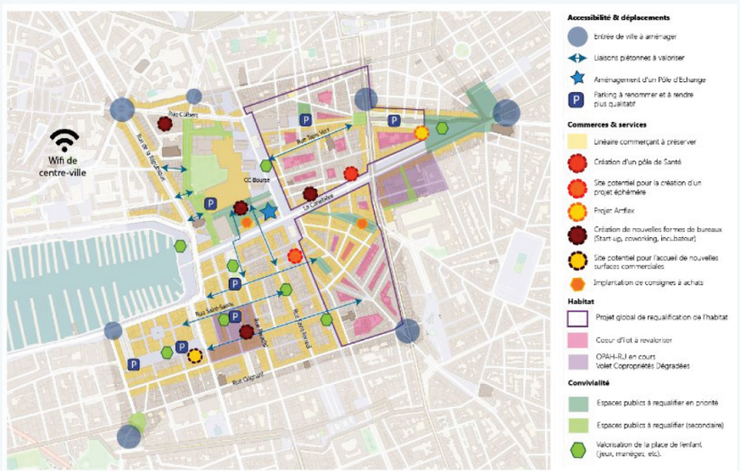
</td></tr>
<tr><td>Synthèse</td><td colspan="3">A travers cet exemple on comprend comment le centre ville de Marseille a pu renaitre de nouveau grâce au différents intervention on intégrant la fonction touristique et de plaisance au port autrefois réservé a la pèche seulement, et aussi la mise en valeur de la richesse patrimonial du centre ancien pour attirée des population plus favorisé en leurs offrant un cadre de vie plus agréable et des nouveaux équipements pour comblé le manque et la dépendance des nouvelle extensions.</td></tr>
</table>

Exemple 02:
La conversion du port du Tanger vers une activité de croisière et de plaisance

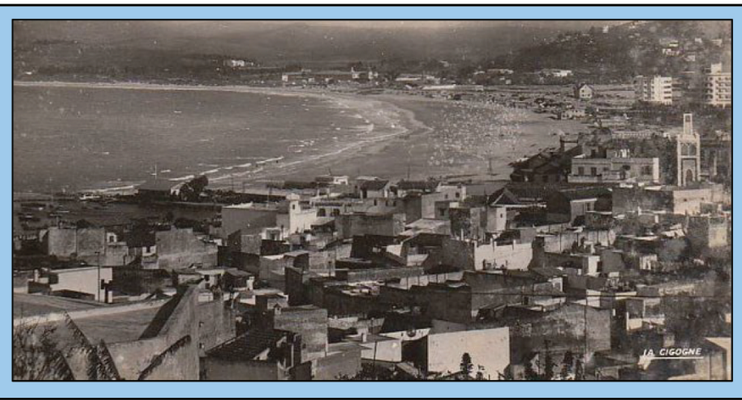



Présentation

La position géographique du Maroc (la région Tanger Tétouan en particulier) constitue en des atouts majeurs de son développement économique et la longueur de ses cotés en fait un pays maritime par excellence.

Problématique

Pour faire vivre ensemble la ville et l 'espace portuaire malgré que les deux territoires sont séparés de part leur fonction apparait en premier abord difficile à réaliser
La question aujourd'hui est comment étudier et imaginer les différentes option de transformations pour que les deux territoires port/ médina restent liées et unis de manière synergique , économiquement rentables et profitables aux deux entités?

Interventions

Objectif

- Permettre à Tanger de se positionner en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle de la Méditerranée
- Créer un lieu de vie pour tous et le faire dans le respect de la riche histoire du lieu
- Garantir un développement respectueux de l'environnement
- Introduire de nouvelles activités créatrices de richesses et d'emplois

Interventions:

Dimension portuaire du projet:

-L'amélioration des conditions d'accueil des touristes dans les différents -le développement de l'offre actuelle en termes de transport terrestre
-la réhabilitation et la restauration de la Kasbah, de la médina et des monuments historiques



Dimension urbaine du projet:

Espaces publics :

. L'aménagement de 5 places publiques Le dans le but d'offrir à la ville des espaces publics pour répondre au manque de parcs et d'espaces publics dans la ville.



.Commerce et animation :

Le projet comprend deux sous-composantes: un grand centre commercial
Des équipements de sports nautiques

Synthèse

La reconversion de l'ancien port en port de plaisance ouvert aux visiteurs, en plein centre-ville à côté de la médina, est considérée comme une occasion unique pour renouer entre la ville et le port. La proximité du projet de la médina est également une grande opportunité pour encourager le tourisme culturel. A cet effet, la Société a entrepris des travaux de réhabilitation de la muraille de la médina et de la kasbah ainsi que la mise en valeur des anciennes rampes et portes d'accès.

<table>
<tr><td><u>Exemple 03:</u>
Istanbul (quartier de sulukule)</td><td colspan="3">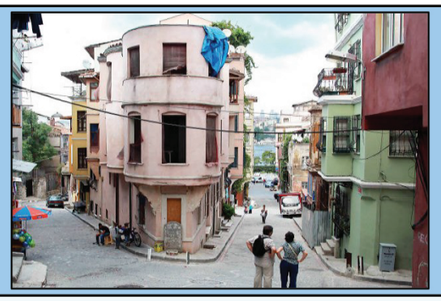  </td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">L’exemple étudier s’inscrit dans la ville d'Istanbul et plus précisément dans le quartier de sulukule. Il comprend une des plus anciennes implantations Roms au monde, avec un tissus urbain qui subit des dégradations et des interventions brutale de la part des municipalité. Dans cette exemple on expose d’une part une alternative au actions municipale et d’autre part une répondre a cette état de dégradation ,tout en concevant la valeur du quartier et le l’amener a un niveau d’exploitation correcte</td></tr>
<tr><td>Problématique</td><td colspan="3">Sulukule abrite l’une des plus anciennes communautés de roms. Cela ne devrait pas durer du fait des actions entreprises par la municipalité
de Fatih. Pour mener des opérations de rénovation urbaine, les pouvoirs publics procèdent de fait à la destruction du quartier. Les actions entreprises nuisent à un patrimoine collectif important. Le projet municipal prévoit la construction d’un habitat intermédiaire accessible à des classes moyennes. Les habitants du quartier n’y semblent pas avoir de légitimité. Un contre-projet a été proposé par une association de quartier. Des négociations sont menées, mais les démolitions continuent. L’état des lieux révèle que le quartier a été détruit à 70% et de ce fait l’urgence et la manière d’intervenir sont cruciales pour l’avenir du quartier. Ainsi, le centre du quartier est aujourd’hui une friche dont la taille se différence fortement des cœurs d’îlots du tissu existant. En reconstruisant le quartier en respectant le parcellaire existant, de nouveaux espaces publics peuvent prendre la place des friches et des ruines et permettre au quartier de retrouver son identité égarée.</td></tr>
<tr><td>Interventions</td><td>Objectif:
-Un projet pour les habitants: démarche participative, possibilité d’autogestion sous parrainage (association de quartier, l’Unesco,)
-Un projet à la parcelle : relevé du parcellaire préexistant, prescriptions architecturales et urbaines pour un quartier à caractère humain et pour créer une variété typologique qui s’adapte à différents modes de vie et modes d’habiter
-Un projet d’économie locale : création de structures commerciales et artisanales a fin d’aider les habitants pour le financement
-Un projet ouvert : intégrer des équipements inter quartier, renforcer des parcours, franchir les murailles, attirer des visiteurs.

Phasage et stratégies de développement</td><td>Interventions:
1. Construire les «dents creuses» en ménageant des accès aux cœurs d’îlot
2. Reconstruire des maison autour d’un ilot joignant le centre du quartier a la muraille, en leur permettant de s’ouvrir sur le cœur de cet ilot
3. Aménager une halle abritant un marché et des concerts
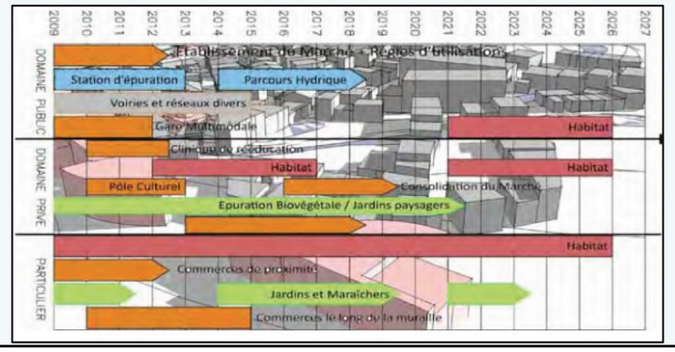</td><td>
</td></tr>
<tr><td>Synthèse</td><td colspan="3">A travers cet exemple on vise une similitude avec la partie urbaine de notre zone d’études qui subit des dégâts conséquents , et qui est sujet de démolition de la part des autorités , comme pour le cas de la haute Calere , qui a étais raser en totalité. Et donc cet exemple nous permet d’avoir une idée alternative sur la manière d’intervenir sur ce genre de site urbain avec valeur historique pour le conserver , le mettre en valeur , et l’insérer dans la dynamique de la ville actuel .</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td><u>Exemple 04:</u>
La restauration des remparts de l’ancienne caserne sur la Citadelle de Bonifacio</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">Anciennement appelée Calcosalto pour ses falaises constituées de craie et de calcaire, Bonifacio demeure un site d’exception du Sud de la Corse où le granit domine, la citadelle de Bonifacio se pare de nouveaux atous avec une mise en valeur signée par l’agencelumière. entre pérennité et événementiel, elle offre tout au long de l’année un spectacle nocturne changeant au fil des saisons et impliquant le visiteur le long de son parcours.</td></tr>
<tr><td>Problématique</td><td colspan="3">Le projet de restauration des remparts rentre dans un cadre de réaménagement générale de la citadelle de Bonifacio; les murailles très dégradées seront restaurées en priorité. tout comme les trois casemates de Bonifacio, qui défendaient l'île de toute invasion par le Sud. En plus d'une rénovation, les casemates font aussi l'objet d'une réflexion autour de leur mise en valeur.
Le parti d’aménagement organise donc les nouveaux espaces bâtis et les plantations pour créer des enceintes de protection au vent pour réussir des nouveaux espaces publics et optimiser le confort des parcours entre les nombreux site d’intérêt patrimonial et paysager et vers les équipements divers, Il s’agit d’ouvrir un espace qui était interdit d’accès, dans une citadelle qui était dédiée à la défense contre les invasions mais le projet ne comprend pas seulement la mise en lumière des éléments architecturaux, mais aussi des cheminements depuis la ville basse jusqu’à la haute ville, pour aujourd’hui accueillir dans de bonnes conditions les millions de touristes qui visiteront le site chaque année</td></tr>
<tr><td>Interventions</td><td>Objectif:
-Aborder une bonne stratégie pour renouer la ville avec son histoire et sauver son patrimoine.
-La requalification des friches urbaines.
-La mise en valeur des éléments signifiants de la ville
-Donne vie à ce bastion historique et qui vient révéler la grande richesse des variations de matières et des enduits des remparts
-Tisser des liens entre l’histoire et la modernité, entre la mer et la haute-ville, entre le bâti et ses spectateurs.</td><td>Interventions:
_Restaurer les dommages du temps qui sont visibles sur les murailles.
_La mise en valeur des remparts et des parcourt par des éclairages lumineux (le visiteur est amené à gravir la montée suivant un « fil de lumière » , un par cours lumineux)
</td><td>_Créer un espace d’accompagnement qui mette en scène la partie de rempart dégagée, qui accueille piétons et touristes (signalétique) et qui puisse offrir des places publique.
</td></tr>
<tr><td>Synthèse</td><td colspan="3">Dans cette exemple on ressort la manière que les différents intervenants ont trouvé pour solutionné le problème de l’ancienne citadelle complètement délaissé en aménageant les espaces extérieure et la mise en valeur des remparts avec un simple geste de lumière qui embolie cet éléments signifiant de la ville, et la création de parcours tout au tour.</td></tr>
</table>

Exemple 05:
Le tube mode doux a Lyon





Présentation

Dédié aux transports en commun et aux modes de déplacements doux, le nouveau tunnel de la Croix-Rousse est une des artères les plus originales de la ville de Lyon. Large de 10 mètres et parallèle au tunnel existant, il accueille trois voies de circulation. Au centre, un espace surélevé protège les piétons des voies situées de part et d'autre, destinées respectivement aux vélos et aux bus. Une mise en lumière et une ambiance musicale diminuent l'effet anxiogène causé par la traversée à pied d'un tunnel de cette longueur. L'aménagement intérieur assure le bienêtre des piétons et cyclistes. Une scénographie lumineuse a été imaginée par l'agence Skertzö. Elle se divise en douze segments de 150 m où les images se succèdent en fresques lumineuses, anamorphoses fixes ou animées, ruban et nuages d'images.

Problématique

Le tunnel de la Croix Rousse a été ouvert en 1952 pour faciliter la circulation automobile.
Depuis, les bouchons ont prouvé que l'automobile ne pouvait pas assurer tous les transports et des travaux ont commencé pour en ouvrir un second qui se veut destiné aux modes doux et sera donc accessible à pied. Il a ouvert en décembre 2013, une première mondiale pour un tunnel de ce genre.

Interventions

Objectif et intervention

-Rendre le tube attractif aux vélos et aux piétons (favoriser les mode de déplacement doux.)
-Donner une seconde vie au tunnel , dans une logique de développement durable
-Utilisé les effet de lumière et de son pour diminuer l'effet anxiogène du tunnel et pour la projection d'image et de bande sonore qui font plonger les usager dans une certaine ambiance
-Le projet s'inscrit dans la logique de Lyon ville des lumières
-Favoriser les parcourt a pied et les mode de transport doux , par rapport au mode de transport polluant
-intégrer ce nouveau tube au site
-améliorer l'environnement urbain côté Rhône
- rénover le tunnel existant - mettre en place un nouveau système d'information commun à l'ensemble des tunnels du Grand Lyon
- travailler dans une logique de développement durable

Illustrations:

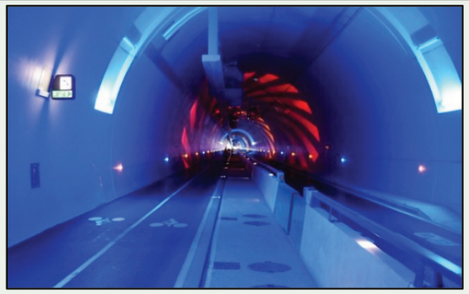
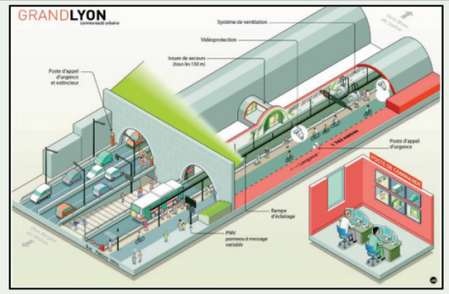



Synthèse

Cette exemple est évoquer du fait de la présence du tunnel Boutin au sein de notre zone d'études et qui présente beaucoup de potentialités. Et donc cette intervention nous permet d'avoir des idée sur la manière de reconvertir ce tunnel en un espace exploitable de nouveau tout en s'incérant dans notre logique de pensée.

<table>
<tr><td><u>Exemple 06:</u>
Relier le centre ville avec le port à Brest</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">Brest est une commune française, chef-lieu d’arrondissement du département du Finistère dans la région Bretagne.la ville est connu pour son port; un port important, deuxième port militaire en France après Toulon, à l'extrémité ouest de la Bretagne.</td></tr>
<tr><td>Problématique</td><td colspan="3">La ville de Brest a une richesse exemplaire par la diversité des ambiances urbaine et architecturale, en effet l’identité de la ville est portée en priorité par le cœur de ville tout en tournant le dos à la façade maritime, aujourd’hui, les liens ville-mer se sont fragilisées avec le temps et la topographier du site et l’enclavement maritime lié aux enjeux industriels et de sécurité de la base navale
La ville de Brest a une atmosphère qu'on ne retrouve pas ailleurs, et des caractéristiques intéressantes pour une architecte pleine d'idées : une ville haute et un port en contrebas. Restait à résoudre une équation qui aujourd'hui semble insoluble : comment les relier ?</td></tr>
<tr><td>Interventions</td><td>interventions:
-la liaison entre le centre-ville, la gare et le port, avec comme point de départ(Le jardin Kennedy et le square Juin) qui sont délaissés, voire glauques à certains endroits, alors qu'ils constituent un endroit stratégique de la ville.

</td><td>-La première étape a donc consisté à remettre le jardin en valeur on propose un réaménagement paysager qui permet une vraie liaison piétonne depuis le Quartz jusqu'à la gare, avec davantage d'espace pour les lieux de loisir comme le skate-park.
-La deuxième étape consiste a améliorer la desserte piétonne du centre-ville vers le port, par la réalisation d'un ascenseur qui rejoindrait le Cours Dajot avec le port de plaisance
- La troisième étape consiste a raccordé directement l’ascenseur avec le bas du Cours Dajot par une passerelle qui enjamberait l'avenue Franklin-Roosevelt pour plus de sécurité pour les piétons, qui ne seraient plus en contact direct avec la circulation</td><td>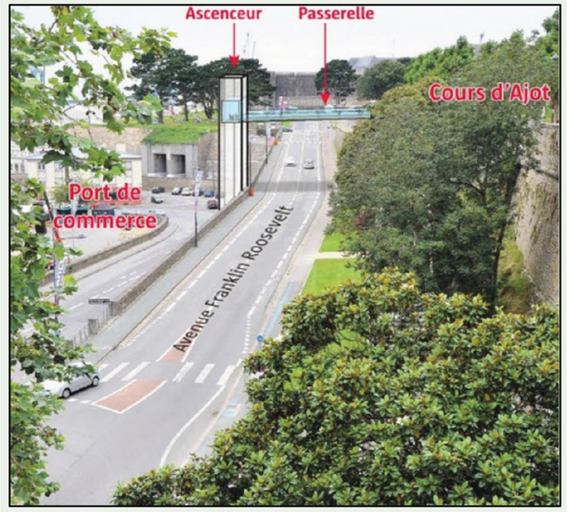
</td></tr>
<tr><td>Synthèse</td><td colspan="3">Pour faire face a la rupture physique terre /mer les intervenants ont propose de faire la liaison du centre ancien avec le port avec un ascenseur urbain munie d’une passerelle pour plus de sécurité pour les utilisateurs</td></tr>
</table>

Exemple 07:
Barneville-plage - la route digue



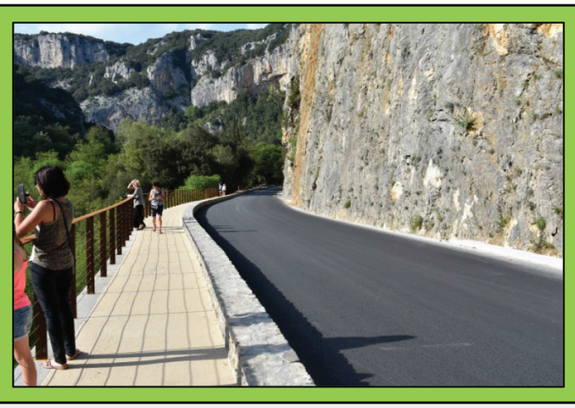

Présentation

Au-delà du boulevard, le projet est l'occasion de requalifier le rapport à la mer, lier les continuités douces permettant l'accès à la plage depuis Carteret, le bourg de Barneville et les campings.
Pour ce faire, les actions programmées consistent à créer une esplanade-belvédère donnant sur la mer : en mettant en
retrait et en sens unique la voie et les stationnements pour ainsi développer sur le front de mer des circulations douces et des espaces d'animations, de jeux et de contemplation. La continuité mixte piétons/cycles se déploiera sur tout le boulevard, en connexion directe avec des petits belvédères et des descentes à la plage requalifiées. Il s'agira aussi de mettre en valeur le site en dégageant des vues sur la mer

Interventions

Objectif et intervention

-Offrir une continuité piétonne et cycle confortable, sécurisée et accessible à tous (largeur de cheminement de 1m87 à 4m)

-Mettre en valeur le site en dégageant des points de vue sur le havre (remplacement des mâts d'éclairage par un balisage de la promenade) et en proposant des espaces de contemplation sous forme de belvédères (cheminement piéton en encorbellement).

-Remettre en scène le site à l'échelle du grand paysage jusque dans le détail

Illustrations:

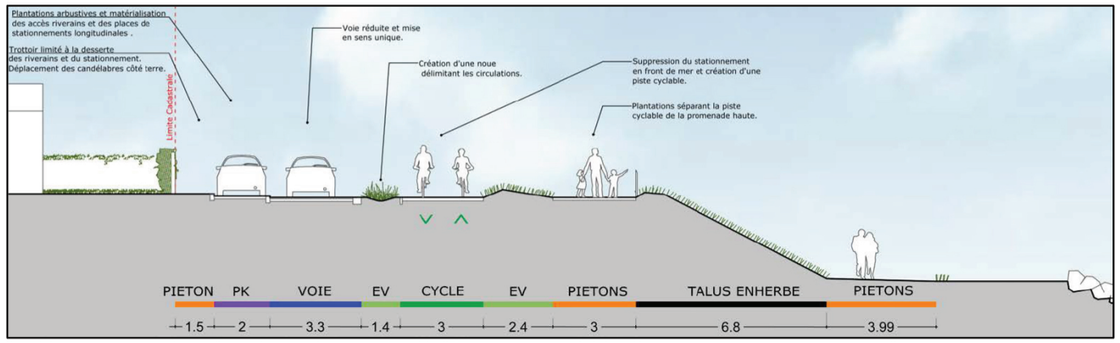

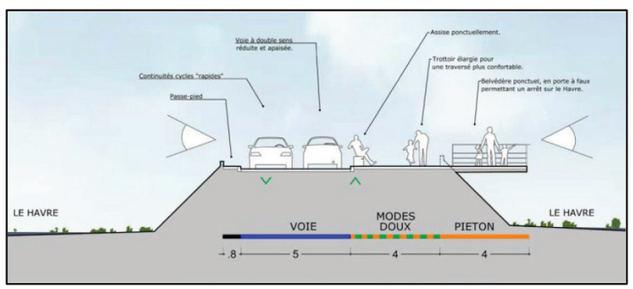

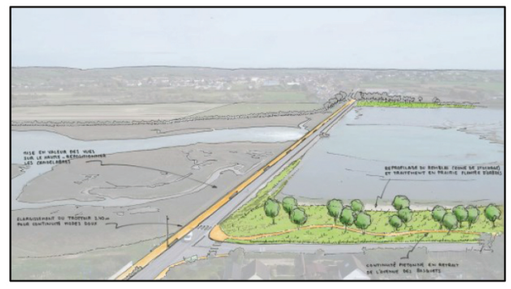

Synthèse

A travers cette exemple on peut voir comment intervenir sur les voies , pour les hiérarchiser et en tirer le plus profit , et donc cela va nous permettre d'une part de remédier au problème de circulation au sein de notre zone d'études , et d'autre part de profiter des champ visuel présent dans notre site

<table>
<tr><td><u>Exemple 08:</u>
La redynamisation du centre-ville par la requalification des espaces publics.</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">La place de la République à Paris a une valeur symbolique très forte et pourtant sa fonction urbaine est aujourd'hui bien celle d'un espace de liaisons et de déplacements, où l'on passe mais où on ne s'arrête que très exceptionnellement</td></tr>
<tr><td>Problématique</td><td colspan="3">La composition spatiale de la place a été marquée par les modifications de l'espace public liées au trafic automobile du XXe siècle ; elle représente aujourd'hui un patrimoine dégradé, son attractivité d'antan a diminué
Alors quelle solution adopté pour de redonner une qualité paysagère à la place mais aussi et surtout une valeur d'usages et une attractivité autrefois oubliée?</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Interventions</td><td><u>objectifs:</u></td><td colspan="2"><u>Intervention:</u></td></tr>
<tr><td>- Améliorer les usages actuels de la place et répondre aux nouvelles attentes de ses utilisateurs (habitants, commerçants, passants, riverains, salariés, touristes, enfants, cyclistes, PMR…)
-Aérer la place : la libérer d’obstacles empêchant une pratique fluide de l’espace public. ---
-Relier, assurer une continuité de liaisons de la place dans le centre-ville, vers le secteur Leclerc - Bellivet vers le théâtre, vers l'espace Gardin.
</td><td>_Conforter la structure végétale et créer un "jardin de centre-ville«
_Concevoir un espaces modulables / évolutifs en mesure de s’adapter à tous types de manifestations à taille humaine.
</td><td>_Mettre en "scène" la place par l’implantation d’un marqueur fort (statue, sculpture...)et fair l'objet d’un système d’éclairage efficace et original
_Crée des cheminements piétonnes et des pistes cyclables pour facilité la circulation douce</td></tr>
</table>

Programme spécifique :

FONCTION	ESPACE	SOUS- ESPACE	SURFACE	BLOC	NIVEAU	SURFACE TOTAL
CULTURELLE	Cinéma	Espace d'accueil	210m²	Bloc D	Niveau 01	4652m²
		Billetterie	9m²			
		Salle de spectacle	258m²			
		Salle de spectacle	215m²			
		Biotique	33m²			
		Sanitaire	40m²			
	Musée	Espaces d'accueil	156m²	Bloc E	Niveau 02	
		Billetterie	16m²			
		Galerie d'exposition temporaire	214m²			
		Galerie d'exposition au tunnel Boutin	250m²			
		Administration	95m²			
		Galerie d'exposition permanente 01	510m²	Bloc C	Niveau 01	
		Galerie d'exposition permanente 02	410m²			
		Espace de stockage	90m²			
		Sanitaire	30m²			
		circulation	560m²	Bloc C et E	/	
	Espaces pour différents associations culturelles	Secrèterai	18m²	Bloc E	Niveau 03	
		Bureau association S.D.H	62m²			
		Bureau association Bel Horizon	45m²			
		Bureau pour association	37m²			
		Espace co-working	110m²			
	Bibliothèque	Espace d'accueil	80m²	Bloc D	Nivaux 03	
		administration	50m²			
		Salle de travail	350m²			
		Salle de lecture	334m²		Niveau 02	
		Salle polyvalente	320m²			

FONCTION	ESPACE	SOUS- ESPACE	SURFACE	BLOC	NIVEAU	SURFACE TOTAL
SOCIO-CULTURELLE	Ecole de formation en artisanat du bâtiment ancien	Espace d'accueil + espace d'exposition	320m²	Bloc F	Niveau 02	1982m²
		Réception	37m²			
		Administration	58m²			
		Salle polyvalente	125m²			
		Foyer	128m²			
		Sanitaire H/F	24m²			
		Atelier de menuiserie	77m²		Niveau 04	
		Atelier de peinture	98m²			
		Atelier de maçonnerie	108m²			
		Atelier de pierre naturel	84m²			
		Vestiaire H/F	26m²			
		Stockage + monte charge	28m²			
		Sanitaire H/F	23m²			
		05 Classes	Entre 26 et 60m²		Niveau 05	
		Atelier d'horticulture	334m²			
		Sanitaire H/F	15M²			
		Circulation	282		/	
HÉBERGEMENT	Résidentiel touristique	Hall d'accueil	72m²	Bloc B	Niveau 01	2929m²
		Réception	40m²			
		administration	73m²			
		Salon d'honneur	104m²			
		Cafeteria	56m²			
		Sanitaire H/F	22m²/30m²			
		Circulation	80m²			
		Parking de 31 places	820m²	Bloc D	Niveau 00	
		Locaux technique	66m²			
		4 Appartement de type F2	Entre 80et 102m²	Bloc B	Niveau 03/04/05	
		Circulation	324m²	Bloc B et D	/	

FONCTION	ESPACE	SOUS- ESPACE	SURFACE	BLOC	NIVEAU	SURFACE TOTAL
COMMERCIALE	Mini market	Administration	20m²	Bloc B	Niveau 00	
		Sécurité	23m²			
		Superette	380m²			
		Espace de stockage	74m²			
		Boulangerie	63m²			
		02 boutiques	55m²			
		Buvette	30m²			
	commerces	Cafeteria	47m²	Bloc A	Niveau 00	
		04 Boutiques	410m²	Bloc B et C	Niveau 01	
		02 boutiques	180m²	Bloc C et D	Niveau 02	
		01 boutique	127m²	Bloc D	Niveau 03	
	galerie marchande 01	6 boutiques	310m²	Bloc C	Niveau 03	
		Circulation	220m²			
	Galerie marchande 02	06 boutiques	144m²	Bloc D	Niveau 04	
		Circulation	165m²			
	galerie marchande 03	05 boutiques	211m²	Bloc E	Niveau 04	
		Cafeteria	68m²			
		Circulation	68m²			
	Restaurant	Restaurant	480m²	Bloc B	Niveau 2	
	Court-Food	04 fast-food	205m²	Bloc C	Niveau 04	3685m²
GESTION DU PROJET	Administration	Hall d’accueil	86m²	Bloc E	Niveau 05	
		Secréterai	30m²			
		02 Bureaux	43m² /61m²			
		Salle de réunion	59m²			
		Sanitaire H/F	27m²			306m²
/	/	Sanitaire H/F pour les différents atriums	180m²	/	/	/
/	/	Circulation total du projet	6140m²	/	/	61840m²

FONCTION	ESPACE	SOUS- ESPACE	SURFACE	BLOC	NIVEAU	SURFACE TOTAL
LOISIRS	Soins et bien être	Accueil	50m²	Bloc A	Niveau 00	1594m²
		02 vestiaires + sanitaire H/F	20m²/20m²			
		04 Salles de massage H/F	Entre 18 et 30m²			
		02 Espaces de sauna H/F	20m² /12m²			
		02 Espaces de jacuzzi H/F	18m²/30m²			
		Circulation	52m²			
	Salle de sport	Accueil	103m²	Bloc A	Niveau 01	
		Administration	38m²			
		Réception	13m²			
		02 Vestiaires + sanitaires H/F	38m²/40m²			
		Salle de musculation	138m²			
		Salle de cross-fit	82m²			
		Local technique	13m²			
		Salle de gym	104m²		Niveau 02	
		Salle de fitness	65m²			
		Sanitaire H/F	23m²			
		Dépôt de matériels	20m²			
		Cafète	40m²			
		circulation	65m²			
	Salle de jeux	Réception	50m²	Bloc C	Niveau 02	
		Espace de jeux	527m²			
STATIONNEMENT	parking	Parking à étages de 175 places	840m²	/	/	9400m²

Plans techniques

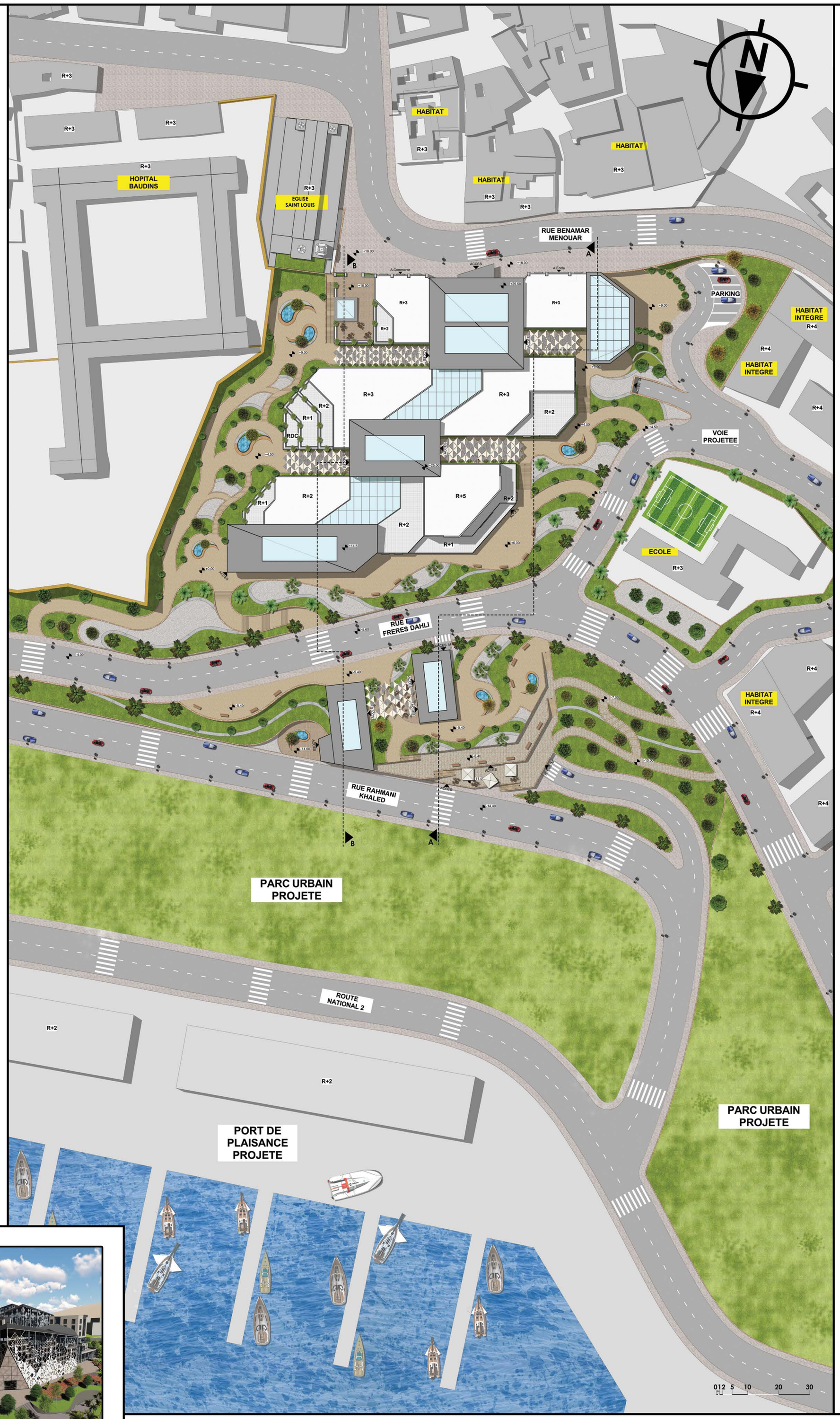

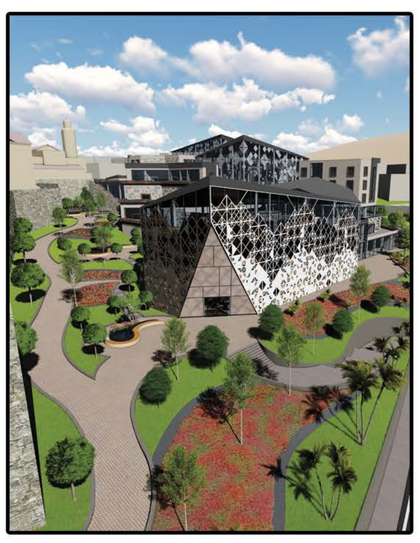

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE MASSE

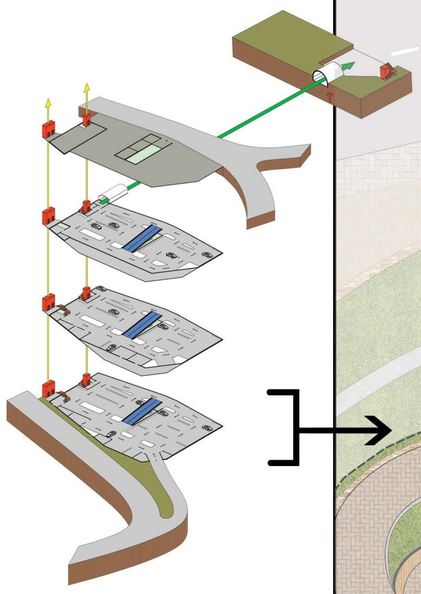



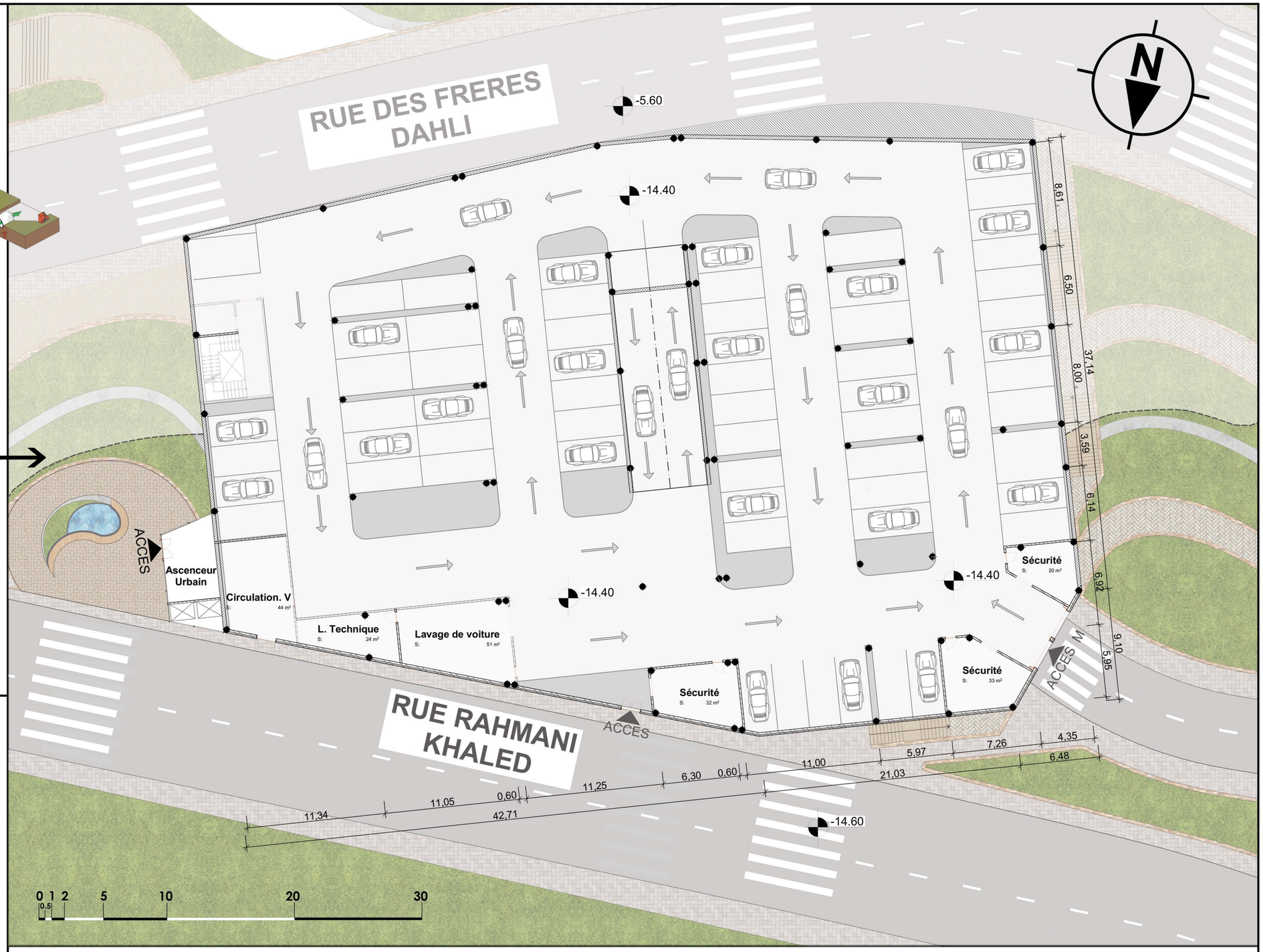

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DU NIVEAU 1 DU PARKING **(-14.40)**

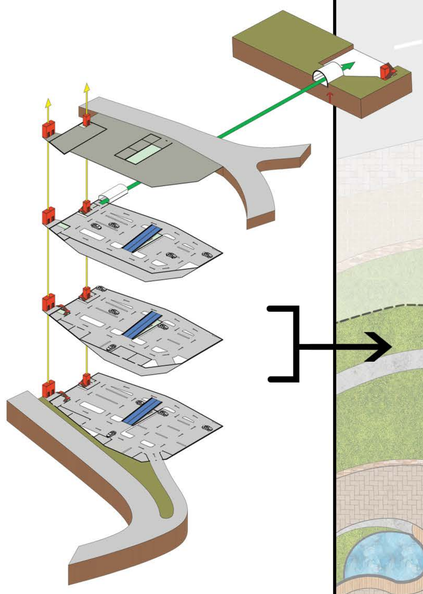



RUE DES FRERES DAHLI

RUE RAHMANI KHALED

-5.60

-11.40

-11.40

-11.40

-14.60

L. Technique S: 26 m²

L. Technique S: 49 m²

Caféteria S: 64 m²

Crémerie S: 56 m²

ACCES

ACCES

8,61 6,50 8,00 40,24 3,59 6,14 6,92

11,00 0,60 11,26 6,32 0,57 11,00 5,99 7,24 4,34

65,24

0 1 2 5 10 20 30

0.5

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DU NIVEAU 2 DU PARKING **(-11.40)**

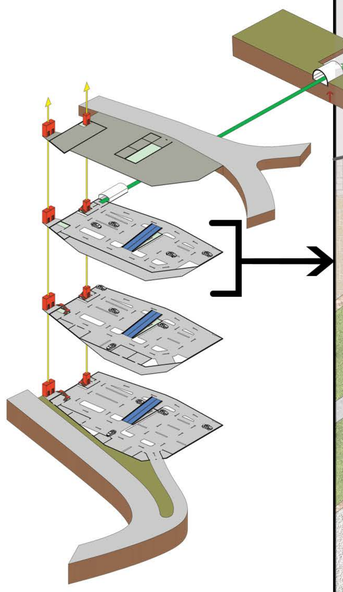



RUE DES FRERES DAHLI

RUE RAHMANI KHALED

Vers le centre culturel et de loisirs

Circulation. S= 21 m²

L. Technique S= 12 m²

L. Technique S= 15 m²

-5.60

-8.40

-8.40

-11.40

-14.60

8,61 6,50 33,32 8,00 9,73 3,27

4,81 6,81 5,97 11,00 0,60 6,30 11,25 0,60 11,00 11,39

11,73 58,50

0 1 2 5 10 20 30

0.5

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DU NIVEAU 3 DU PARKING **(-8.40)**

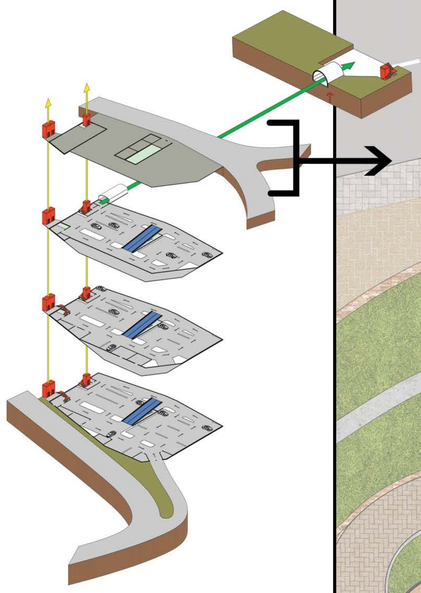



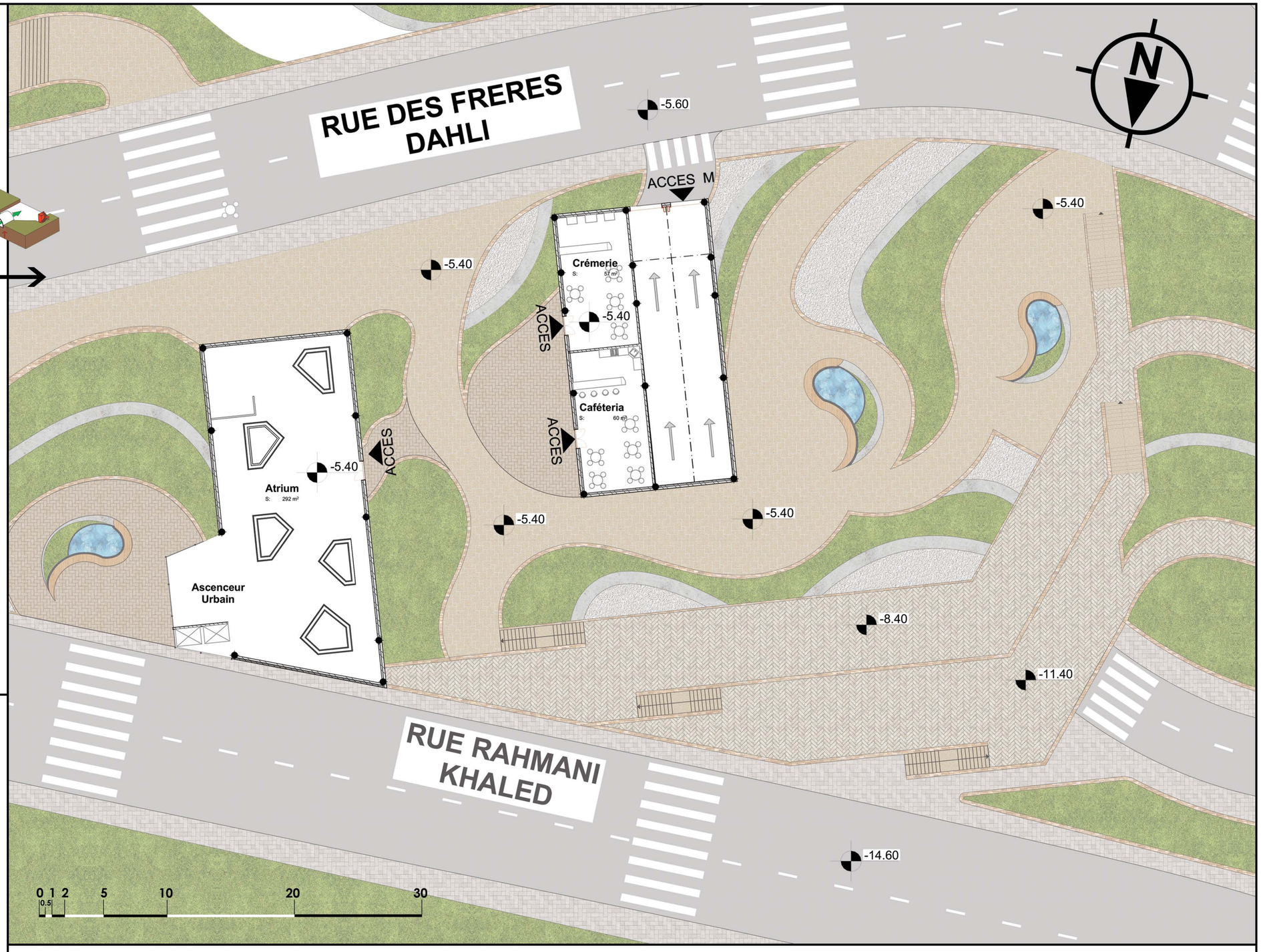

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DU NIVEAU 4 DU PARKING **(-5.40)**

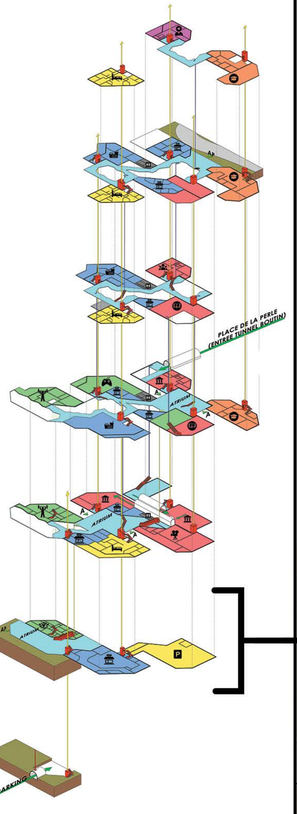



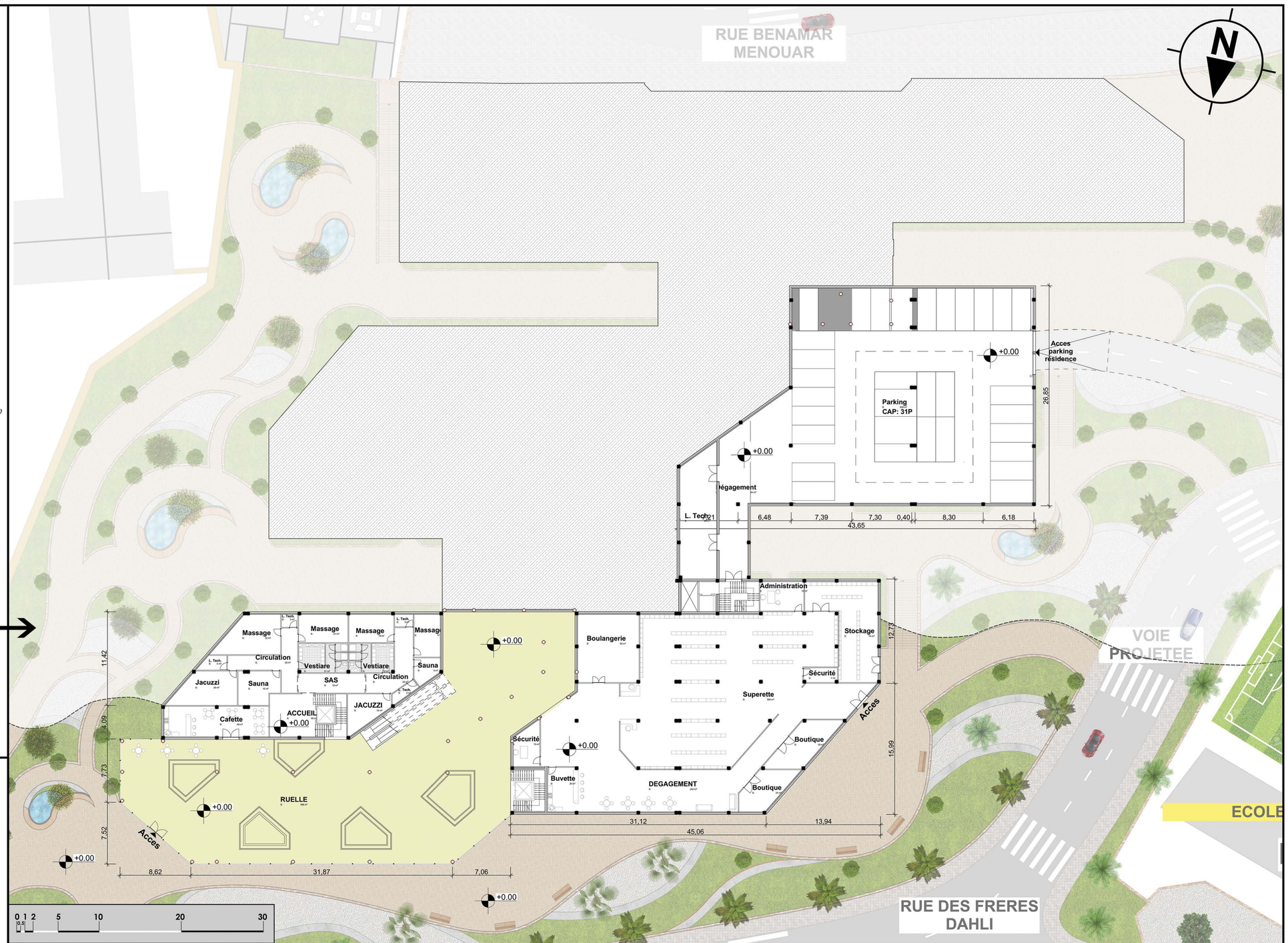

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 0 **(+/-0.00)**

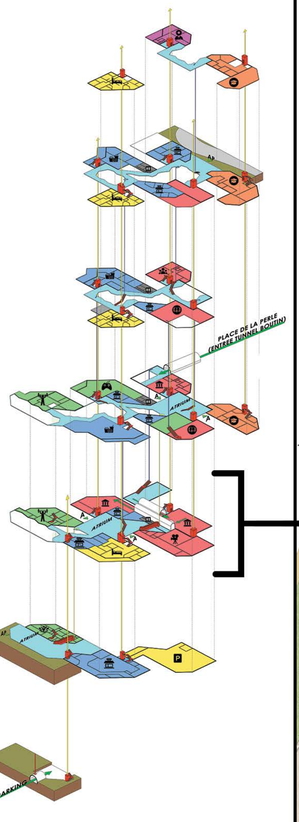



RUE BENAMAR MENOUAR

Sous sol atrium
+4.50
Passage sous terrain
Gallerie d'exposition permanante
+4.50
Salle de cinéma 2
Passage sous terrain
Salle de cinéma 1
+4.50
Stockage
Sanitaire F.
SAS
Sanitaire F.
Boutique
Gallerie d'exposition permanante
Boutique
Sanitaire H.
SAS
Sanitaire F.
Gallerie
CAP: 112P
CAP: 144P
ESPACE D'ACCUEIL
+4.50
Boutique
Acces Cinéma
Stockage
Issue de secours
Atrium
+4.50
Acces
+4.50
Acces
Acces Résidences
Sécurité
Acces Résidences
Boutique
Dégagement
Hall d'accueil
Bureau
Bureau
Vestiaire
Vestiaire
Salle De Musculation
SAS
Salle De Cross-fit
Boutique
S A S
Sanitaire F.
Sanitaire H.
+4.50
Reception
Accueil
L. Tech.
Vide Sur Ruelle
L. Tech.
Salon/ Attente
Administration
Reception
+4.50
Acces salle de sport
+4.50
Boutique
Cafette
Terrasse
+0.00
Vide Sur R.D.C
+0.00
+0.00
0 1 2 5 10 20 30
0.5

VOIE PROJETEE
ECOLE
RUE DES FRERES DAHLI

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 1 **(+4.50)**

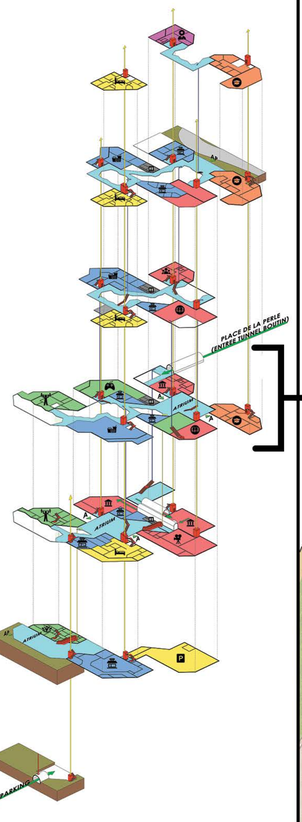



RUE BENAMAR MENOUAR

Acces Depuis Le Tunnel Boutin
Atrium
Boutique
Sanitaire
Billeterie
Bureau
Bureau
SAS
Secretaria
Accueil Du Musée
Galerie d'exposition Toporaire
Vide Sur Sous Sol Atrium
Issue de secours
Acces Partie Muséal
Atelier De Menuiserie
Vestiaire
Monte Charge
Acces Pour Ateliers De L'école De Foramation
Circulation
Atelier De Peinture
Sanitaire
Atelier De Maçonnerie
Atelier De Pierre Naturel
Acces
Salle de jeux
Boutique
Sanitaire F
Sanitaire H
Tech.
Terrasse
Issue de secours
Acces Salle De Jeu
Vide sur atrium
Boutique
salle polyvalente
Rayonage
Salle de lecture
Espace De Préparation
Salle De Fitness
Sanitaire
Salle De Gym
Terrasse
Hall
Dépot
Vide sur la ruelle
Terrasse intérieur
Cafette
Boutique
Ruelle
Vide sur atrium
Acces Restaurant
Terrasse
Retaurant
Terrasse
R.D.C
VOIE PROJETEE
ECOLE
RUE DES FRERES DAHLI

0 1 2 5 10 20 30
0.5

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 2 **(+9.00)**

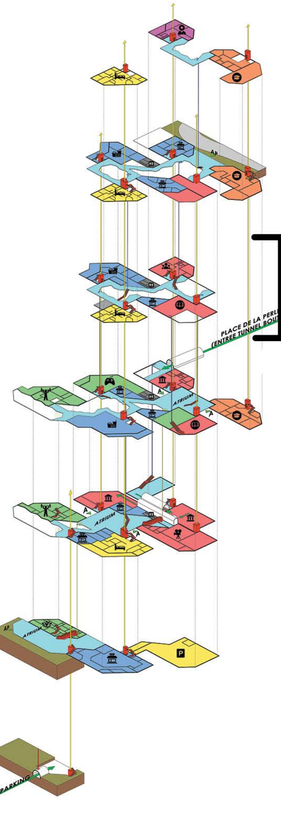



RUE BENAMAR MENOUAR

N

Vide Sur Atrium
Sanitaire
Bureau Association
Bureau Association
Bureau Association
Secretariat
Hall d'accueil
+13.50
Espace Co-working
Issue de secours
Acces Bureaux Associations
8,47 4,13 0,40 5,95 5,78 6,36
31,48
9.00
Vide Sur Atrium
+9.00
+13.50
Mezzanine Des Atelier
6,42 6,02 0,40 6,42 6,87 6,67
35,46
9.00
Acces Bibliothéque
+13.50
SAS
Boutique
Boutique
Boutique
Boutique
Sanitaire F
Sanitaire H
Tech.
Gallerie marchande
+13.50
Boutique
Terrasse
R.D.C
+9.00
Boutique
Issue de secours
4,46 5,21
10,07
7,92 7,33 6,92 7,31 4,99 11,19 5,94
+4.50
Vide Sur Atrium
+4.50
Ruelle
+13.50
Secretariat
Bureau
Bureau
Administration
3,38 7,33 18,27 7,15 7,09 7,09
Espace de travail
vide sur bibliothéque
Boutique
7,21 6,08 0,40 7,39 7,30 0,40 8,30 6,18
37,47 6,18
+4.50
Chambre
Cuisine
Cuisine
S.D.B
Couloir
+13.50
F2
S.D.B
Hall Séjour
Hall Séjour
F2
S.D.B
HALL
Chambre
R+1
+9.00
F2
Chambre
Cuisine
Séjour
S.D.B
Chambre
Hall Séjour
Cuisine
R+1
+9.00
R.D.C
+4.50
+0.00
R+2
+13.50
R+1
+9.00
+0.00
+0.00
4,62 0,40 5,99 5,02 4,18 3,93
11,41 13,14
0 1 2 5 10 20 30
0,5
VOIE PROJETEE
ECOLE
RUE DES FRERES DAHLI

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 3 **(+13.50)**

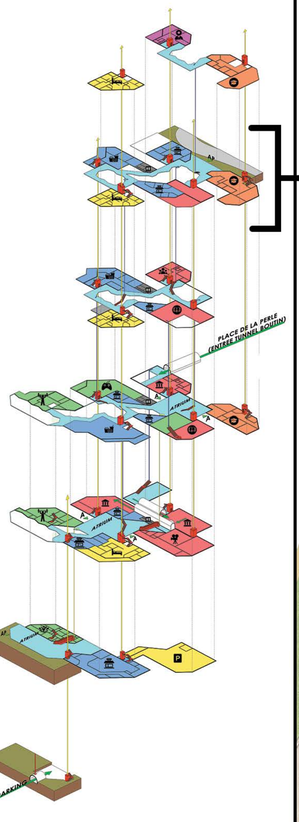



RUE BENAMAR MENOUAR

Acces Ecole De Formation

Acces Du Projet

Boutique
Galerie marchande
Cafeteria
Issue de secours
Acces Galerie Marchande

ACCUEIL / HALL D'EXPO
FOYER
ADMINISTRATION
Sanitaire
RECEPTION
SALLE POLYVALENTE

Vide Sur Atrium

Acces Café Literaire
Café Literaire
Terrasse

SAS
Fast Food
Food Court
Sanitaire F
Sanitaire H
Ruelle
Vide Sur La Galerie Marchande

R+1
R.D.C
+9.00
+13.50
+18.00
CIRCULATION V

Galerie Marchande

R+2

Chambre
Cuisine
Hall Séjour
Couloir
Séjour
HALL
S.D.B
F2
+17.00

VOIE PROJETEE
ECOLE
RUE DES FRERES DAHLI

0 1 2 5 10 20 30
0.5

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 4 **(+18.00)**

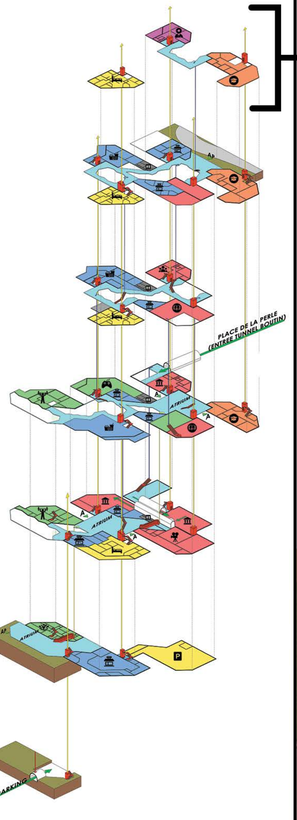



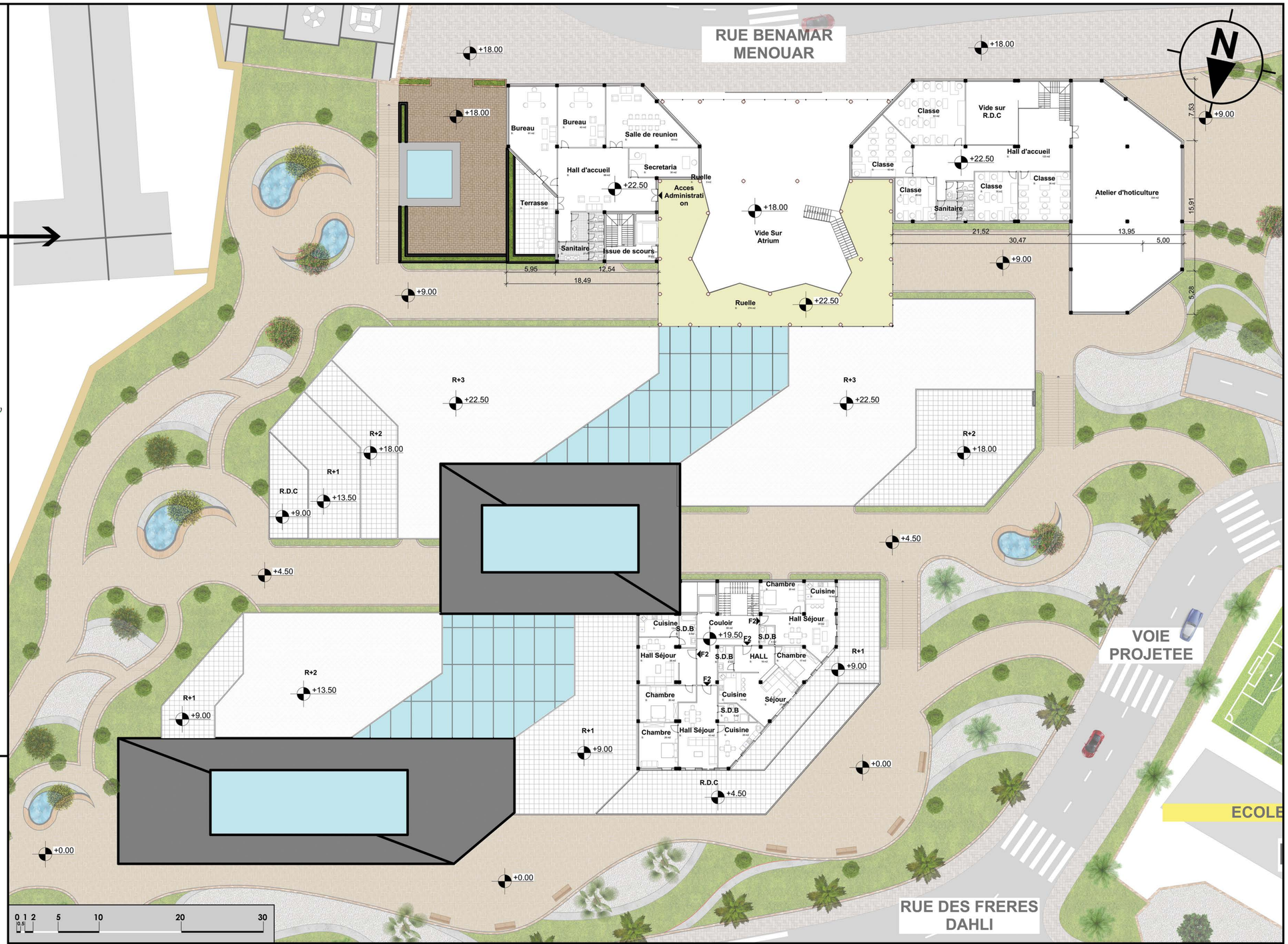

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

PLAN DE NIVEAU 5 **(+22.50)**



FAÇADE NORD



FAÇADE MARITIME



CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

FAÇADE NORD et MARITIME



FAÇADE OUEST

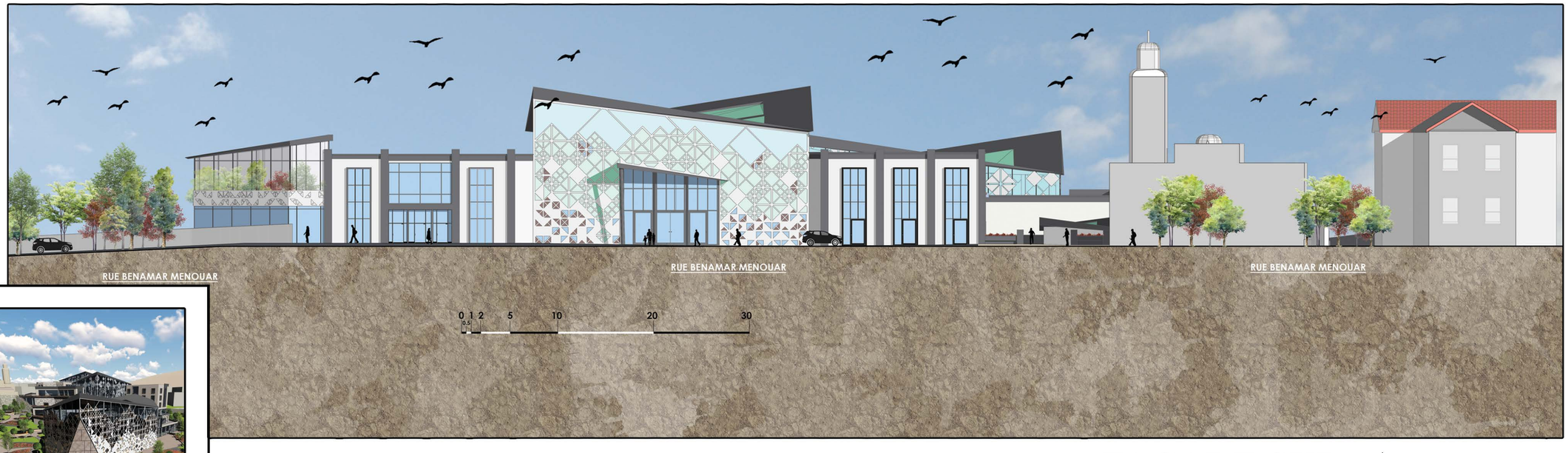

FAÇADE SUD



CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

FAÇADE SUD et OUEST

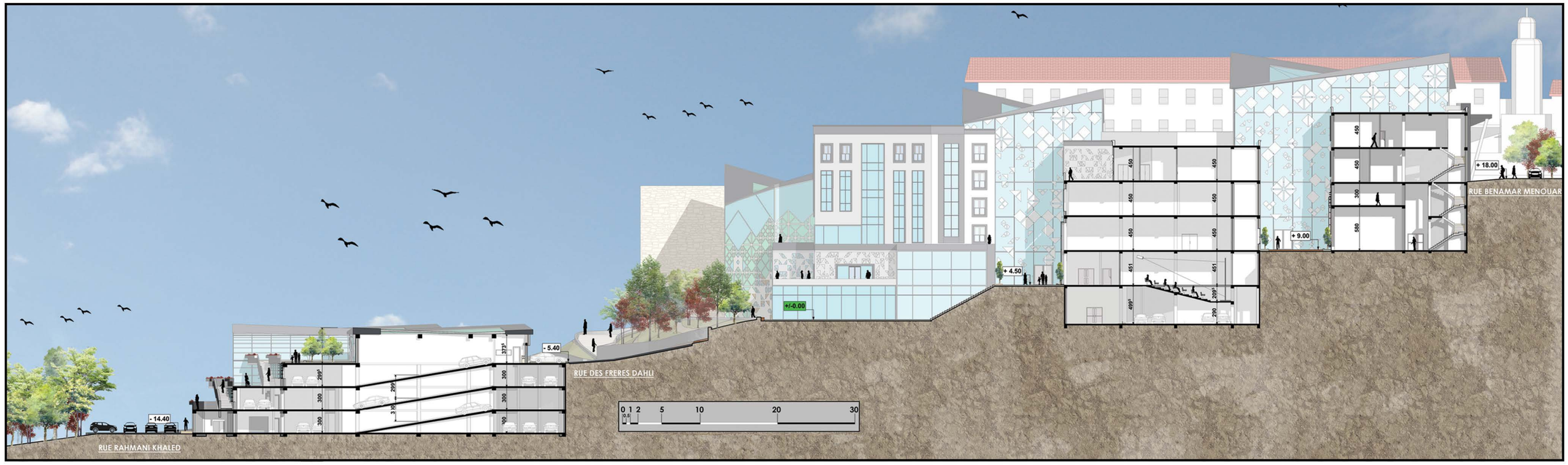

COUPE A.A

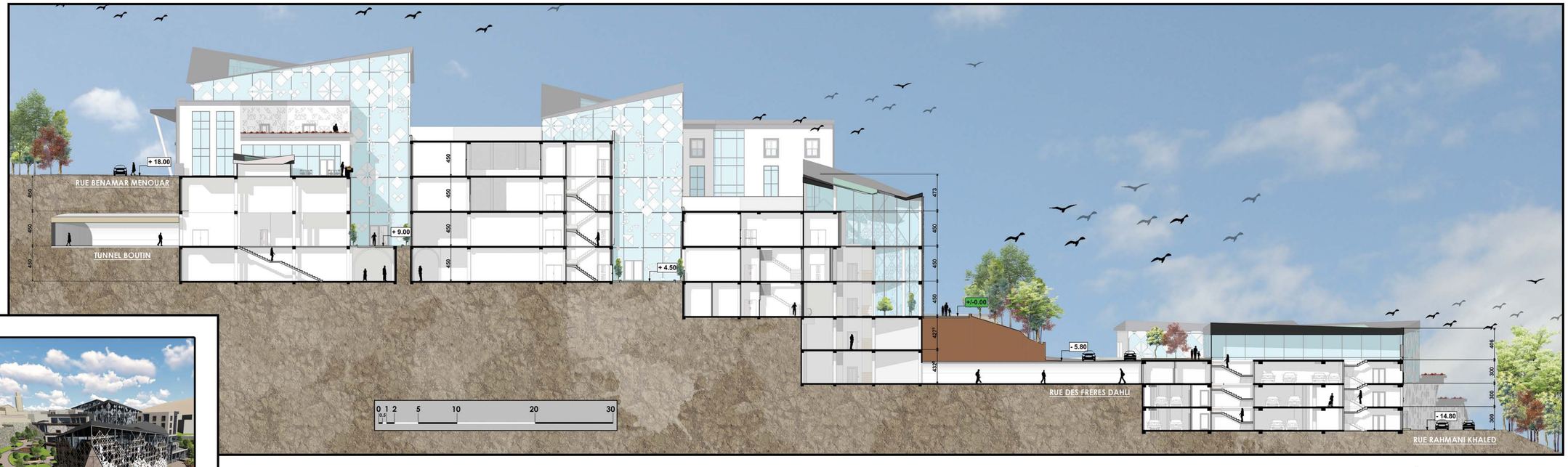

COUPE B.B



CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS

LA CALERE SIDI EL HOUARI ORAN

COUPE A.A et B.B

Vue 3D du projet :



Vue 3D sur l'ensemble du projet partie Nord-Ouest



Vue 3D sur l'ensemble du projet partie Nord-Est



Vue 3D coté Nord-Est



Vue 3D coté Nord-Ouest



Vue 3D coté Est



Vue 3D coté sud



Vue 3D des différents aménagements extérieurs



Vue 3D des différents aménagements extérieurs



Vue 3D des différents aménagements extérieurs



Vue 3D des différents aménagements extérieurs



Vue 3D des différents aménagements extérieurs



Vue 3D sur le port d'Oran



Vue 3D sur l’aménagement de l’atrium sud



Vue 3D sur l’aménagement de l’atrium sud

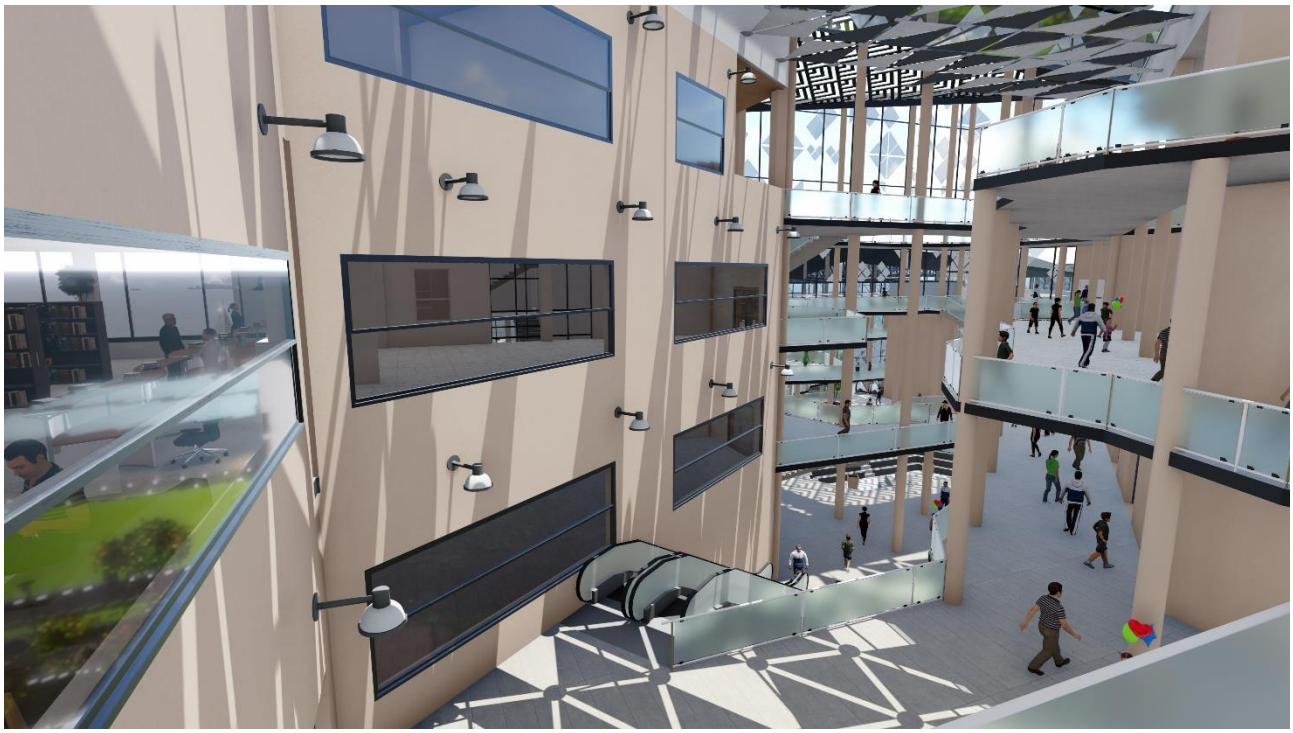

Vue 3D sur l'aménagement de la ruelle



Vue 3D sur l'aménagement de la bibliothèque



Vue 3D sur l'aménagement de la bibliothèque



Vue 3D sur l'aménagement de la bibliothèque



Vue 3D sur l'aménagement de la bibliothèque



Vue 3D sur l'aménagement de l'atrium central



Vue 3D sur l'aménagement de l'atrium central



Vue 3D sur l'aménagement de l'atrium Nord



Vue 3D sur l'aménagement du tunnel Boutin



Vue 3D sur l'aménagement de l'atrium la sortie du tunnel Boutin



